Neuchâtel — N° 254 (8 pages) Un numéro 20 centimes Lundi 31 octobre 1955

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

217me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. *le millimètre*, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1,50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Les élections aux Chambres fédérales

Première impression à Berne

Notre correspondant nous téléphone :

Il n'est évidemment pas possible de dégager la physionomie du scrutin alors que manquent encore les résultats de Zurich, Berne, Vaud et Saint-Gall qui envoient à Berne 94 députés sur les 196 que compte le Conseil national.

D'après les premières informations, il n'y a que fort peu de changement : un gain radical à Schwytz, un gain socialiste à Bâle-Campagne, un gain indépendant en Argovie. En regard : deux pertes catholiques à Schwytz et en Argovie, et une agrarienne à Bâle-Campagne.

Le succès des indépendants en Argovie est bien la surprise de la journée. Alors que l'on prévoyait généralement un recul des partisans de M. Duttweiler, ils conquièrent une nouvelle position à Bâle-Ville. C'est aussi le seul parti qui gagne des voix, sans toutefois obtenir un second siège. Enfin, signalons que M. Duttweiler, lui-même candidat au Conseil des Etats à Zurich, bien que battu, recueille sensiblement plus de voix qu'il y a quatre ans.

Ce qui frappe une fois de plus, c'est la faible participation dans les trois cantons romands où Vaud et Genève descendent en-dessous de 50 %. Si Neuchâtel remonte quelque peu depuis quatre ans, ce regain de zèle civique profite non seulement aux socialistes, mais à l'extrême-gauche. Cela ne contribuera pas à consolider la position romande à Berne.

G. P.

Poussée à gauche dans le canton de Vaud

Notre correspondant de Lausanne nous téléphone :

Comme dans les autres cantons, les élections au système majoritaire des candidats aux Etats, ont été rapidement connues. Ainsi qu'il était prévu, le libéral Frédéric Fauquex et le radical Gabriel Despland retrouveront leur fauteuil au sénat helvétique. Bien que resté sur le carreau, le candidat socialiste M. Albert von der Aa marque, par le nombre des voix qu'il a obtenues, un succès moral. En effet, par rapport aux élections d'il y a quatre ans, le nombre des suffrages qui se sont portés sur son nom ont progressé de 6700 voix. Au contraire, la courbe des suffrages qui se sont cristallisés sur les noms des élus nationaux suit depuis deux législatures une direction descendante. C'est ainsi que pour prendre le seul chef-lieu, le résultat aux Etats montre que les socialistes ont reconquis la majorité à Lausanne.

Pour ce qui est de la consultation relative au Conseil national, la poussée à gauche est tout aussi nette à Lausanne. A l'heure où nous téléphonons, nous ne possédons pas encore tous les résultats nominatifs. Néanmoins, il est permis d'écrire que le parti socialiste sortira renforcé des urnes (à Lausanne : 4764, contre 3203 il y a quatre ans). A l'extrême-gauche, contrairement aux pronostics, on assiste à un renforcement (3014 contre 2909 en 1951), alors qu'au centre, le parti radical enregistre un fort déchet (3928 contre 5093), déchet qui se répercute à droite où les libéraux perdent également du terrain (1832 contre 2307). Les chrétiens-sociaux paraissent stables (1139 contre 1027) ainsi que les agrariens (138 contre 101).

A Lausanne toujours, la participation a été de 45 % environ.

B. V.

Les résultats au Conseil national

GLARIS (2 sièges)

Sont élus tacitement :
un socialiste : M. Meier-Netstal ;
un radical : M. Schuler.

SCHAFFHOUSE (2 sièges)

Sont élus tacitement :
un socialiste : M. Bringolf.
un radical : M. Scherrer.

NIDWALD (1 siège)

Est élu :
un conservateur : M. Josef Odermatt, par 2536 voix.

Obtient des voix : M. German Murer 1575. Le siège était déjà occupé par un conservateur.

OBWALD (1 siège)

Est élu :
un conservateur : M. Hans Ming, conseiller d'Etat, Sarnen, sortant ,par 2295 voix.

Obtient des voix : M. Joseph Seiler, hors parti, 460.

URI (1 siège)

Est élu :
un radical : M. Fr. Arnold, conseiller d'Etat, Flüelen, par 3617 voix.

Pour le Conseil national, d'après les résultats connus jusqu'à présent la répartition des sièges ne sera guère modifiée, mais le nombre des suffrages socialistes augmente

ZOUG (2 sièges)

Sont élus :
un conservateur : M. Konrad Hess, sortant, par 7584 voix ;
un radical : M. Manfred Stadlin, sortant, par 5539 voix. Obtient des voix : M. Clemens Meienberg, conseiller d'Etat, socialiste, 4068.

APPENZELL (Rh.-Ext.) (2 sièges)

Sont élus :
un radical : M. Jakob Langnauer, conseiller d'Etat, nouveau, par 5481 voix ;
un socialiste : M. Erwin Schwendinger, conseiller d'Etat, nouveau, par 6854 voix. Obtient des voix : M. Eugène Tanner, radical, encien conseiller d'Etat, 4895.

THURGOVIE (6 sièges)

Sont élus :
2 paysans, 2 socialistes, 1 radical, 1 conservateur.

TESSIN (7 sièges)

Sont élus :
3 radicaux : MM. Pini (sortant), Guglielmetti (sortant) et Olgiati (nouveau) ; n'est pas réélu : M. Rusca, sortant.
3 conservateurs : MM. Maspoli (sortant), Massina (sortant) et Verda (nouveau).
1 socialiste : M. Agostinetti.

SCHWYTZ (3 sièges)

Sont élus :
1 socialiste : M. Joseph Heinzer, conseiller d'Etat, sortant, par 8170 voix ;
1 radical : (+ 1) : M. Armin Bruhin, notaire, nouveau, par 4160 voix ;
1 conservateur (— 1) : M. Hans Fuchs, agriculteur, ancien, par 8198 voix.

Les conservateurs perdent un siège au profit des radicaux.

GRISONS (6 sièges)

Sont élus :
3 conservateurs, 2 démocrates, 1 radical.

APPENZELL (Rh.-INT.) (1 siège)

Est élu :
un conservateur : M. Albert Broger, sortant, par 1021 voix. Participation : 34,7 %.

GENÈVE (8 sièges)

Sont élus :
3 radicaux, 1 libéral, 1 chrétien-social, 1 socialiste, 1 parti du travail (— 1), **1 parti progressiste** (+ 1).

Radicaux : 7494 suffrages (9466 en 1951) ; nationaux-démocrates : 4258 (5465) ; indépendant chrétien social : 4901 (4628) ; socialistes : 3722 (3682) ; parti du travail : 4464 (7087) ; parti progressiste nicoléen : 1929 (nouveau) ; union fédérale indépendante : 148 (nouveau). Participation : 41,3% (52%).

SOLEURE (7 sièges)

Sont élus :
3 radicaux : MM. Willy Arni, Muhledorf, sortant ; Urs Dietschi, conseiller d'Etat, Soleure, sortant, et Karl Obrecht, avocat et notaire, Kuttigkofen ;
2 conservateurs : MM. Adolf Boner, Balsthal, sortant, et Alban Müller, Olten, sortant ;
2 socialistes : MM. Adolf Furrer, Granges, sortant, et Willy Ritschard, Luterbach, nouveau.

ARGOVIE (13 sièges)

Sont élus :
4 socialistes, 2 paysans, 3 radicaux, 3 conservateurs (— 1), **1 indépendant** (+ 1).

BALE-VILLE (8 sièges)

Sont élus :
2 socialistes, 2 radicaux, 1 libéral, 1 catholique, 1 indépendant, 1 parti du travail.

BALE-CAMPAGNE (4 sièges)

Sont élus :
2 socialistes (+ 1), **1 radical, 1 conservateur.**

Le parti paysan perd son mandat au profit des socialistes.

SAINT-GALL (13 sièges)

Sont élus :
6 conservateurs, 4 radicaux, 2 socialistes, 1 indépendant.

LUCERNE (9 sièges)

Sont élus :
3 radicaux, 5 conservateurs, 1 socialiste.

FRIBOURG (7 sièges)

Sont élus :
4 conservateurs ;
1 radical : M. Pierre Glasson, conseiller d'Etat, ancien, par 9005 voix ;
1 socialiste : M. Charles Strebel, ancien, par 4483 voix ;
1 agrarien : M. Georges Ducotterd, conseiller d'Etat, nouveau, par 6414

Conservateurs : 119,659 suffrages de liste (123,845 en 1951) ; radicaux : 44,344 (50,804) ; agrariens : 33,198 (29,717) ; socialistes : 25,284 (25,834).

Les résultats au Conseil des Etats

SCHAFFHOUSE

Sont élus :
un radical : M. Kurth Schoch, sortant, par 7644 voix ;
un agrarien : M. Ernest Lieb, conseiller d'Etat, sortant, par 6110 voix.

Obtient des voix : M. Oscar Bek, député radical, porté sur une liste hors parti, 2954.

APPENZELL (Rh.-Ext.)

Est élu :
un radical : M. Walter Ackermann, conseiller d'Etat, sortant, par 7133 voix.

URI

Sont élus :
deux conservateurs : M. Ludwig Danioth, conseiller d'Etat, sortant, par 3863 voix ; M. Emile Wipfli, président de la cour suprême, par 3804 voix.

ZURICH

Sont élus :
un radical : M. Ernst Vaterlaus, conseiller d'Etat, sortant, par 80,689 voix ;
un socialiste : M. Spuehler, conseiller communal, nouveau, par 71,716 voix ;

Obtient des voix : M. Goottlieb Duttweiler, alliance des indépendants, 65,653.

THURGOVIE

Sont élus :
un radical : M. Jacob Müller, conseiller d'Etat, sortant, par 16,987 voix ;
un agrarien : M. Erich Ullmann, sortant, par 16,902 voix.

BALE-VILLE

Est élu :
un socialiste : M. Gustave Wenk, conseiller d'Etat, sortant, par 19,652 voix.

BALE-CAMPAGNE

Il y a ballottage.

Ont obtenu des voix : M. W. Zimmer, soutenu par les radicaux, les paysans et les catholiques, 8002 voix ; M. E. Muller, socialiste, 7656 voix ; M. Karl Leupin, démocrate, 4303 voix.

SCHWYTZ

Sont élus :
deux conservateurs : MM. Fritz Staehli, de Siebnen, sortant, par 10,479 voix ; Dominik auf der Maur, président du tribunal cantonal, sortant par 10,394 voix.

ARGOVIE

Sont élus :
un radical : M. E. Speiser, sortant, par 37,541 voix ;
un conservateur : M. Xavier Stoeckli, nouveau, par 34,008 voix.

Obtient des voix : M. R. Siegrist, ancien conseiller d'Etat, socialiste, 27,959.

VALAIS

Sont élus :
un conservateur : M. Marius Lampert, conseiller d'Etat, nouveau, par 30,224 voix, sur 32,479 bulletins valables.

Il y a ballottage pour le second siège. Ont obtenu des voix : MM. Imsand, préfet du district de Conches, conservateur, 15,765 ; Schnyder, ancien président du Grand Conseil, conservateur dissident, 10,173.

VAUD

Sont élus :
un radical : M. Gabriel Despland, conseiller d'Etat, ancien, par 29,392 voix ;
un libéral : M. Frédéric Fauquex, viticulteur, ancien, par 30,545 voix.

Obtient des voix : M. Albert von der Aa, socialiste, municipal à Lausanne, 24,113.

SOLEURE

Sont élus :
un radical : M. Paul Haeflin, sortant, par 33,974 voix ;
un socialiste : M. Gottfried Klaus, sortant, par 22,635 voix.

Lire en huitième page les résultats complets des élections en pays neuchâtelois

La conférence de Genève piétine sur le point 1

(Sécurité européenne et unité allemande)

GENÈVE, 30. — Au cours de la troisième séance de la conférence de Genève, samedi après-midi, MM. Pinay, Dulles et MacMillan ont, une fois de plus, insisté sur le caractère défensif du pacte atlantique et sa contribution à la sécurité générale.

M. Molotov, invoquant des arguments historiques (entente cordiale avant la première guerre mondiale, pacte anti-komintern avant la deuxième) a souligné que des groupements militaires sont toujours des germes de guerre. Il a ajouté qu'il présenterait, lundi, des « propositions additionnelles » sur « la sécurité collective de toute l'Europe ».

La question allemande a aussi donné lieu à un débat « préliminaire ». M. Molotov, s'adressant aux délégations occidentales, leur a posé la question suivante : « Voulez-vous une Allemagne libre ou une Allemagne intégrée dans un bloc militaire ? »

Il a été décidé d'aborder, au début de la séance de lundi, le point 3 de l'ordre du jour (contacts entre l'Ouest et l'Est) pour une discussion préliminaire et de charger un comité d'experts de préparer des résolutions à ce sujet. Ensuite reprendra la discussion du point 1.

M. MacMillan médiateur ?

Après la séance a eu lieu un tête-à-tête MacMillan - Molotov, qui a duré une demi-heure. Selon un communiqué de la délégation anglaise, il s'agissait « d'un tour d'horizon sur les travaux de la conférence et autres questions ».

La plupart des observateurs se sont demandé si la diplomatie anglaise ne tentait pas de reprendre son rôle traditionnel tendant à aplanir des divergences et à chercher des compromis.

On continue à marquer le pas

(De notre correspondant)

De moins en moins, la conférence de Genève fait recette, avec sa façon de tourner en rond autour de son point 1 de l'ordre du jour, stipulé par les Grands eux-mêmes, sous la forme sibylline de « Sécurité européenne et désarmement ».

C'est en vain, en effet, que les journalistes ont cherché quelque rebondissement dans les discussions qui ont été reprises, samedi après-midi, au Palais des Nations, sur ce magma diplomatique que M. Molotov s'est efforcé, une fois de plus, de désagréger, pour que les ministres des affaires étrangères s'attachent exclusivement à la question de la sécurité européenne, qui devrait primer celle de la réunification de l'Allemagne.

~~~

Chose trop rebattue pour que les collègues occidentaux du ministre soviétique n'aient pas déployé une ardeur particulièrement combattive à désarmer les préventions de M. Molotov contre les groupements militaires du Pacte atlantique à qui il en veut tout particulièrement, sous le prétexte qu'il est farci de germes de guerre, comme tout autre pacte dit purement défensif.

Et ce n'est pas non plus parce que la question de la réunification de l'Allemagne a été incidemment abordée dans cette troisième séance de la conférence interministérielle et que M. Molotov a cru poser une question particulièrement insidieuse aux ministres occidentaux, que le rebondissement épié par la presse des cinq continents soit survenu.

M. Molotov avait demandé pourtant à ses collègues :

— Voulez-vous, dites-moi, une Allemagne libre ou intégrée dans un bloc militaire ?

Dans votre bloc, s'entend. Et chacun le comprit.

~~~

Si, une fois de plus, la sensation ne s'est pas trouvée au Palais des Nations, allait-elle peut-être surgir au-dehors ? Dans ces conversations que le président du Conseil israélien, M. Moshe Sharret, s'efforce d'avoir avec les uns et les autres des ministres des affaires étrangères, réunis si opportunément pour lui à Genève, et qui devaient porter surtout sur la livraison d'armes par les Etats communistes à l'Egypte.

Or, là encore, il n'apparaît pas, jusqu'à présent, que toutes les démarches que pourrait tenter M. Sharret à ce sujet aient de grandes chances de succès.

Tout au plus, les représentants des puissances occidentales firent-ils remarquer, à M. Molotov, en y insistant sans doute, combien ces livraisons d'armes sont incompatibles avec cette sécurité générale que celui-ci prône à l'appui du pacte qu'il vient de déposer sur la table de la conférence de Genève.

Ed. BAUTY.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE

Le débat sur la réforme électorale a commencé

PARIS, 31 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a ouvert dimanche après-midi, la discussion du projet gouvernemental sur les élections anticipées. Elle a abordé la première partie du texte, celle qui concerne la réforme électorale.

La commission du suffrage universel propose à l'Assemblée la proportionnelle intégrale, mais on ne considère généralement cette formule que comme une position d'attente.

C'est probablement entre les six contre-projets dont la discussion commencera en séance de nuit, que l'Assemblée va choisir.

Les pronostics sont en faveur, soit du scrutin d'arrondissement (mais il est vraisemblable, que les « arrondissementiers » attendent, pour livrer leur bataille, que le projet ait subi l'examen du Conseil de la République) soit plutôt pour le premier projet qu'avait suggéré le rapporteur, M. Ribeyre et qui équivalait pratiquement à la loi électorale de 1951, sans les apparentements : scrutin de liste dans le cadre départemental. Dans ce cas, si une liste obtient la majorité absolue, elle est élue tout entière. Si aucune liste n'obtient la majorité, la proportionnelle joue.

Retour de l'ex-sultan du Maroc

Mohammed ben Youssef en route pour la France

Son avion se posera aujourd'hui sur l'aérodrome de Nice

Ben Arafa abdique

Sidi Mohammed ben Youssef, ex-sultan du Maroc, est en route pour la France. Il s'est envolé hier de Madagascar avec sa suite, à destination de l'aérodrome de Nice.

De nombreuses personnalités marocaines, parmi lesquelles Mouley Hafid, pacha de Settat, accompagné de sa femme, parente de ben Youssef, et le docteur Djebli de Rabat, médecin privé de l'ancien souverain, sont arrivés à Marseille.

La nouvelle du départ de Madagascar de ben Youssef a provoqué la plus vive satisfaction. Les membres de la famille royale et les autres personnalités ont pris leurs dispositions afin de gagner Nice.

Ben Slimane accueillera ben Youssef

RABAT, 30 (A.F.P.). — Si Fathmi ben Slimane, président du gouvernement marocain, a quitté l'aérodrome de Rabat dimanche matin à destination de Paris. Il accueillera ben Youssef à son retour d'Antsirabé, et rencontrera les membres du gouvernement français.

Abdication de ben Arafa

TANGER, 30 (A.F.P.). — Le sultan ben Arafa a remis samedi en fin d'après-midi, entre les mains du capitaine Oufkir, officier d'ordonnance du général Boyer de Latour, résident général du Maroc, une lettre adressée au président de la république française dans laquelle il fait part de son abdication.

Nous croyons quant à nous, avoir toujours contribué, par notre attitude, à l'évolution pacifique du Maroc. Aujourd'hui, monsieur le président, la situation au Maroc nous commande de franchir une étape nouvelle dans la voie de l'effacement où nous nous sommes engagés pour le plus grand bien de notre peuple. Devant l'unanimité de ce peuple bien-aimé, devant la volonté de cette nation à qui la France a donné l'unité et la prospérité, nous estimons maintenant de notre devoir, après nous être éloigné de notre capitale, de renoncer à tous nos droits, en engageant nos sujets à se rallier, sans qu'aucun obstacle ne vienne barrer leur chemin, à la personne de Sidi

Incidents au Maroc

RABAT, 30 (A.F.P.). — Dans toutes les localités marocaines, le canon a tonné pour annoncer aux populations musulmanes l'ouverture de la fête du « Mouloud », qui commémore l'anniversaire de la naissance du prophète.

Samedi en fin d'après-midi, des incidents ont éclaté à Azrou. 4000 manifestants ont jeté des pierres contre les vitrines, molesté des automobilistes, débordé et lapidé la police, barré les routes. Un Européen a été poignardé, deux jeunes enfants européens assez grièvement blessés et quatre policiers atteints par des pierres.

La police a dû ouvrir le feu, blessant plusieurs manifestants dont une femme marocaine grièvement touchée et piétinée par la foule.

Dimanche matin, le calme régnait à nouveau.

Le Glaoui (à droite) photographié aux côtés du premier ministre ben Slimane. Ancien adversaire de ben Youssef, le pacha de Marrakech vient comme on sait d'opérer un revirement qui a fait sensation.

Peter Townsend reprendra son poste à Bruxelles

BRUXELLES, 30, (A.F.P.) — Le « group captain » Peter Townsend reprendra son poste d'attaché de l'air à Bruxelles le 7 novembre.

AVIS OFFICIELS

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de Mme Marcelle Monnier - Uhlmann de construire une annexe, à l'usage de garages, à l'ouest de sa propriété, 2, rue Arnold-Guyot (art. 4076 du cadastre).

Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 7 novembre 1955.

Police des constructions.

IMMEUBLES

A vendre, région de NEUCHATEL

IMMEUBLE

de rapport

trois appartements garages, bon placement, tout confort. Vue imprenable, situation tranquille. Offres sous chiffres P. 7397 N. à Publicitas, Neuchâtel.

CARTES DE VISITE
au bureau du journal

On cherche à acheter ou à faire construire

bâtiment locatif

à Peseux ou à Corcelles. Adresser offres écrites à S. V. 894 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante entreprise cherche

HYPOTHÈQUES

de Fr. 80,000.— à Fr. 100,000.—
en 2me rang sur immeubles sis à Neuchâtel. Prière d'écrire sous chiffres P. 7391 N. à Publicitas, Neuchâtel.

DEMANDES A LOUER

Je cherche

GRANDE CAVE

ou **LOCAL** au rez-de-chaussée, d'accès facile, au centre ou à proximité immédiate. Adresser offres écrites à N. P. 850 au bureau de la Feuille d'avis.

Directeur de fabrique, ménage de trois personnes, cherche pour mars-avril, à Neuchâtel, Peseux ou Corcelles un

appartement confortable

de 5 à 6 chambres spacieuses. Accès facile et si possible garage.
Adresser offres écrites à M. N. 818 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

A louer en dessous de la gare de Peseux-Corcelles, un

LOGEMENT

de 1 pièce, cuisine, salle de bains, cave, grenier, éventuellement garage, dès le 24 novembre.
S'adresser, dès 20 h., à A. L'Eplattenier, Tires 9, Peseux.

A LOUER, région Carrels - Peseux,

2 APPARTEMENTS

1 grande pièce

cuisine, bains, confort moderne, chauffage général et service de concierge, loyer mensuel Fr. 110.— et Fr. 135.—. Tél. 5 40 32.

Boucherie-charcuterie

à louer, à Cressier, tout de suite ou pour époque à convenir. Faire offres à Ed. Vacher, à Cressier.

Pour le 24 mars ou date à convenir, à louer

3 ½ pièces

plein soleil, bains, chauffage général, ascenseur, 3me étage.

2 pièces

bains, chauffage général, ascenseur.

Téléphoner au 5 28 07.

CHAMBRES

A louer tout de suite, à l'ouest de la ville, à personne propre et sérieuse, belle chambre avec jouissance de la salle de bains. Téléphoner au No 5 23 19.

A louer chambre meublée, part à la salle de bains, tout confort, libre tout de suite. Téléphone 5 76 06.

Jolie chambre indépendante avec central. Téléphone 5 43 92.

A louer belle chambre, vue sur les quais. Rue Purry 8, 1er étage.

Chambre indépendante

à louer à demoiselle, dès le 1er novembre. Confort moderne. S'adresser le soir, dès 20 heures, Pommier 11 ou Téléphone 5 53 59.

Beau studio confortable, bains, centre. Téléphone 5 20 95.

Près de la gare, chambre meublée à louer à personne sérieuse. Part à la salle de bains. Libre dès le 1er novembre. — S'adresser dès 19 heures à Mme Jacottet, Côte 33.

Jolie chambre au centre, bains, central. Maison chaussures Kurth, 3me à gauche.

Pour monsieur sérieux et soigneux, jolie chambre tranquille. Téléphone 5 59 92.

OFFRES D'EMPLOIS

NEUCHÂTEL

Fixez vous-même votre salaire mensuel en vendant un **radiateur soufflant** qui sera partout adopté, dans chaque ménage, dans tous les bureaux, magasins, hôtels, restaurants, etc.

Conviendrait aussi en tant qu'occupation accessoire.

Le prix de cet appareil est très avantageux.
Il est en outre admis par l'A.S.E.

Conditions sérieuses, fortes commissions.
Adressez vos offres, en y joignant vos références et quelques renseignements sur votre activité antérieure, sous chiffres **OFA 300 Z à Orell Fussli-Annonces, Zurich 22.**

ACHEVEURS

REMONTEURS

de finissage et de mécanismes

sont demandés par OMEGA.
Faire offres ou se présenter à OMEGA, Service du personnel, Bienne.

OUVRIER RELIEUR

connaissant la coupe et la manutention du papier est cherché pour Genève. Serait engagé tout de suite. Place stable, bon salaire. Faire offres sous chiffres G 9626 X, Publicitas, Genève.

On cherche

ébéniste et manoeuvre

pour le montage chez A. Meyer, fabrique de lampes, Cormondrèche, tél. 8 15 30.

Commerce de matériaux de construction cherche, pour tout de suite ou pour date à convenir, une

FACTURISTE

expérimentée

Offres manuscrites avec curriculum vitae à G. J. 875 au bureau de la Feuille d'avis.

Employée de comptoir

consciencieuse et débrouillarde, est cherchée par manufacture d'horlogerie. Faire offres sous chiffres H. 40704 U., à Publicitas, Bienne.

LAVEUR - GRAISSEUR - SERVICEMAN

sachant si possible l'allemand et le français, est cherché par garage de la place. On demande de sérieuses références à tout point de vue. Entrée tout de suite ou pour date à convenir. Faire offres avec double de certificat, sous chiffres N. O. 819 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une SECRÉTAIRE

La légation impériale de l'Iran, à Berne, cherche une secrétaire dactylographe dont la langue maternelle soit française, connaissant aussi la langue allemande. Les intéressées peuvent s'adresser tous les jours entre 10 et 13 heures à la chancellerie de cette légation, **16, Elfenstrasse,** ou envoyer leur demande à la même adresse.

HORLOGERIE

Nous cherchons pour l'atelier

1 poseur de cadrans - emboîteur (euse)

et

1 personne pour mise en marche

montre ancre.

Fabricant F. Hoffmann, tél. 5 67 40

Café-Restaurant-Carnotzet du Val-de-Travers cherche une

bonne sommelière

(25 à 30 ans) ou ayant bonnes connaissances du métier. Place de 1er ordre pour personne honnête et de bonne conduite. Suissesse française ou Italienne de préférence. — Adresser offres écrites à V. Y. 897 au bureau de la Feuille d'avis.

Femme de ménage

active et de confiance, est cherchée pour une matinée par semaine. Mme M. Barret, faubourg du Lac 33, Neuchâtel.

On cherche

JEUNE FILLE

sérieuse et propre pour aider au ménage et au commerce. Occasion d'apprendre le service au tea-room. Vie de famille assurée.

Offres avec certificats et photo à confiserie SCHMID, Wallenstadt (Saint-Gall).

Nous cherchons

une ouvrière pour travaux faciles

Place stable et bien rétribuée. Se présenter à la fabrique Viso, à Saint-Blaise.

Sommelière

ou débutante est demandée pour tout de suite. Vie de famille. Tél. 7 13 89

On cherche pour le 15 novembre, dans ménage soigné de deux personnes,

employée

de toute confiance, sachant cuisiner. Adresser offres écrites à M. P. 884 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande un

CHAUFFEUR

de camion pour remplacer pendant un cours militaire. S'adresser à J. Matthey, Maladière 59. Tél. 5 24 67.

DEM. D'EMPLOIS

Dame prendrait des

demi-journées de lessive

Fournit sa machine à laver. Haut de la ville. Téléphoner de 12 à 14 h. ou après 19 h. au 5 38 83.

HORLOGERIE

Dame ayant travaillé en fabrique, cherche place. Adresser offres écrites à I. J. 814 au bureau de la Feuille d'avis.

PROF. MÉDICALES

DOCTEUR

Pierre Girardet

ABSENT

du 31 octobre
au 6 novembre 1955

Le DOCTEUR

J.-P. Perrenoud

1, rue Saint-Honoré

ne donne pas de consultations aujourd'hui

Pyjamas · Chemises de nuit · Sous-vêtements · Chemises de sport · Petites jupes · Robes pour fillettes

La Cité
ST-HONORÉ Neuchâtel ST-MAURICE

Flanellette	rayée, à pois, impressions fantaisie, blanche unie	1.95 2.20 2.50 2.80
Finette	rose, blanche, impressions fantaisie	3.20 3.50 3.60
Croisé	rayé	3.50
Ecossais	molletonné	3.40 3.80 4.20

Timbres-ristourne

PERDUS - TROUVÉS

Perdu entre le pont du Mail et la Coudre, une paire de

GANTS

de moto, en peau. La rapporter contre récompense à M. P.-H. Guinchard, **Temple 8, Saint-Blaise.**

DEM. A ACHETER

Qui vendrait d'occasion un

lit d'enfant ?

Adresser offres écrites à T. W. 895 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter

patins vissés

No 40-41, pour jeune fille. Tél. 7 71 33.

A VENDRE

A vendre, pour garçon de 5 à 8 ans,

3 manteaux

dont 2 pareils, en drap gris, en parfait état. — Tél. 5 45 76.

Economisez de l'argent !

Achetez directement chez nous !

Fr. 21.90

Art. Max

Sans risque pour vous ; possibilité d'échange dans les cinq jours, ou argent en retour. Garantie de bonne qualité écrite. — Box brun ou noir très robuste, semelles solides profilées en caoutchouc et entre-semelles en cuir ou doubles-semelles en cuir. Nos 27-35 Fr. 17.90 Nos 36-47 Fr. 21.90.

Profitez vous aussi et commandez tout de suite.

Service de chaussures à choix et envoi contre remboursement. Leo Morger, Eschenbach 3 (SG). Tél. (055) 2 64 86.

Tous les lundis dès 16 heures

boudin à la crème et saucisse grise

Blut und Leberwurst

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

MAX HOFMANN

Rue Fleury 20

A vendre une **CAISSE ENREGISTREUSE** « National », une machine électrique à trancher la viande, une cafetière électrique, une cuisinière à gaz, plateaux, verres, vaisselle. S'adresser à Mme Baur, Cercle des travailleurs.

A VENDRE

A vendre, à l'état de neuf, 1 fourneau à mazout « Vestol » ; 1 « Granum » ; 1 fourneau en catelles. Tél. 5 43 92.

Chauffage

« Ciney » à charbon, à l'état de neuf, capacité de chauffe 1000 m³, et « Couvinoise » à charbon, neuve, à vendre pour cause de non-emploi. Téléphone (038) 7 72 73, dans la journée.

A vendre

DUVETS

pur édredon. Prix très bas. E. Notter, Terreaux No 3. Tél. 5 17 48.

Fromage de chèvre
H. Maire, r. Fleury 16

EPICERIE-MERCERIE

à remettre pour cause de cessation de commerce. Chiffre d'affaires intéressant, date à convenir. Adresser offres écrites à A. B. 880 au bureau de la Feuille d'avis.

Ecriteaux
Baux à loyer

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

A vendre ou à échanger

canaris

chez H. Jeanmonod, Chez-le-Bart (NE).

A vendre, à des conditions spéciales :

« HILLMAN HUSKY » 6 CV.

ajustable en jolie camionnette, voiture absolument neuve avec 6 mois de garantie, y compris réparations.

GARAGE PATTHEY & FILS

Tél. (038) 5 30 16

APPRENTISSAGES

Nous cherchons encore quelques

apprentis mécaniciens

pour le printemps 1956. Nous offrons une formation professionnelle complète aussi bien théorique que pratique et des conditions de salaire favorables dès le début.
Age minimum : 15 ans au 30 avril 1956.
Faire offre manuscrite accompagnée du dernier certificat scolaire à **Edouard Dubied & Cie S. A., Couvet.**

Professions médicales auxiliaires

H. F. MAMIN

Physiopraticien diplômé de l'Institut universitaire de physiatrie de Genève

transfère son cabinet au faubourg du Lac 8

dès lundi 31 octobre

Téléphone 5 53 19

Massages médicaux et chirurgicaux, sur ordonnance médicale.

Hydrothérapie :
fango, douches sous l'eau, bains médicamenteux.
Applications électriques.
Massages généraux et d'assouplissement du tissu conjonctif

COUVRE-PIEDS

en laine ou en édredon sont confectionnés par personne expérimentée.
Demander l'adresse du No 784 au bureau de la Feuille d'avis.

Tours de lit imitation

BERBÈRE

superbe qualité
Bas prix

Tapis Benoit

Maillefer 20, tél. 5 34 69
Présentation à domicile
Crédit

Véhicules à moteur

« Peugeot 202 »

noire, intérieur cuir, 5,7 CV, à vendre faute d'emploi. Tél. 6 62 14.

« Peugeot 202 »

6 CV, 1948, limousine grise, 4 portes, chauffage, dégivrage, très soignée.

«Opel car a van»

8 CV, limousine, avec porte arrière, modèle 1954, n'ayant que peu roulé.

«Ford Vedette»

12 CV, 1951, limousine 5-6 places, 4 portes. — Révisée et garantie.

« Fiat Topo » 1952

cabriolet 2-3 places, très soignée.

GARAGE DU LITTORAL
NEUCHATEL
Pierre-à-Mazel 51

A vendre une

auto 6 CV

1947, en ordre de marche. 600 fr. Tél. (038) 7 71 94.

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Présumé coupable !

Roman policier
adapté de l'américain par André Clairval

par 18

DAY KEENE

Le producteur le salua d'un geste de la main et grogna :

— Je préfère que mon nom et celui de mes studios ne soient pas mêlés à cette affaire... Il fut un temps où cela m'aurait été tout à fait indifférent mais, aujourd'hui ou florissent les ligues pour la décence et les comités de censure, acteurs et actrices doivent demeurer, comme la femme de César, au dessus de tout soupçon et à l'abri de tout scandale. Affaires de mœurs et affaires de sang collent aux chaussures comme de la boue et font tomber une firme ou un homme en un clin d'œil.

Le vieillard gratifia le scénariste d'un regard menaçant :

— Et voici que des journalistes associent aujourd'hui le nom de ma vedette la mieux payée à celui de l'homme que, stupidement, vous avez arrêté dans une affaire d'homicide prémédité...

Il fit un geste dans la direction de Manson qui, entré en même temps que le grand patron, avait passé à peu près inaperçu et lui ordonna :

— Allons, Marty, expliquez à ces policiers ce que vous savez. Et faites vite !

Le gendre du producteur s'éclaircit la gorge avant de déclarer :

— Voilà... je ne sais pas très bien par où commencer. Je ne saurais rien de vos ennuis, Bob, si Joy, tout en pleurs, n'avait téléphoné à la maison pour nous prier, J.-V. ou moi, de faire quelque chose pour vous...

Un bref silence suivit. Stanton scruta la physionomie du producteur, cherchant à deviner ce qu'il allait dire, et le vit passer nerveusement les doigts sur sa fine moustache, comme s'il cherchait ses mots. Stanton aimait bien Mercer, bien que celui-ci fût un vieux pirate — d'ailleurs, il ne s'en cachait pas — mais il se montrait plus réservé envers Manson et sa femme. En général, il s'arrangeait à les éviter le plus possible. Lili n'était ni une éblouissante beauté, ni une vestale, et Marty avait de l'ambition. Comme écrivain, comme acteur et comme sous-directeur, il n'avait connu que des échecs mais, en quatre ans, son mariage avec Lili Mercer l'avait élevé au rang de producteur. D'ailleurs, en toute loyauté, on ne pouvait nier qu'il avait bien su chausser les bottes offertes : il avait réalisé trois excellents films et gagné pas mal d'argent.

Manson se tourna vers l'inspecteur et annonça :

— J'apporte un alibi à Stanton, mais sa valeur dépend avant tout de l'heure du crime... Voulez-vous me dire quand cette femme a été tuée ?

— D'après le médecin légiste, vers une heure du matin. D'après les témoignages, pas avant minuit et demi.

Manson éclata d'un rire bruyant :

— Bob, si je vous sauve de la chambre à gaz, vous déciderez-vous à nous donner de bons dialogues pour « Conquest » ? et le plus tôt possible ! Vous avez de la chance, en tout cas.

Sans attendre la réponse de l'écrivain, il déclara à Treech :

— Vous êtes dans l'erreur jusqu'au cou ! Stanton ne peut avoir tué Grace Turner.

L'inspecteur connaissait les milieux du cinéma ; il en gardait de pénibles souvenirs : ces gens, sans cesse prêts à se déchirer pour des rivalités assez mesquines, faisaient bloc avec un ensemble impressionnant dès qu'on essayait de toucher à l'un d'eux, et se défendaient comme des loups enragés... Il ne s'était fait aucune illusion sur les difficultés de sa tâche, et savait ce que lui coûterait le moindre impair. Aussi se contenta-t-il de demander à Manson :

— Qu'en savez-vous ?

L'histoire que le producteur raconta était simple et précise, et absolument convaincante : A onze heures environ, sa femme et lui s'étaient arrêtés au « Sherry » pour prendre quelque chose. Ils avaient immédiatement remarqué Robert qui se tenait debout par miracle, dans un état avancé d'ébriété, et qui se disputait avec le barman : celui-ci refusait de le servir, le jugeant assez saoul pour n'y rien ajouter...

Stanton interrompit en poussant un soupir de soulagement :

— Je savais bien que je vous avais rencontrés hier soir tous les deux... C'était au « Sherry » !

— En effet. Quand je vous ai vu dans cet état, je me suis demandé comment vous arriveriez à finir nos textes. — Bob est très en retard, ajouta-t-il à l'adresse de Beisler et de Meyers. Joy Parnell et Lyle Ferris devraient commencer à tourner ; tout est prêt sauf les dialogues et chaque jour qui passe nous coûte un argent fou. — J'ai pensé que je ferais bien de reconduire Stanton chez lui pour l'empêcher de perdre toute la nuit à courir les bars, et de le mettre au lit.

Il avait installé sa femme dans un taxi, puis tenté de convaincre Bob de le suivre. L'écrivain s'était montré rétif. Marty avait alors ordonné au barman de servir deux ou trois doubles whiskies et, un quart d'heure après, Stanton roulait sous la table, complètement abruti ! Il avait été facile de l'embarquer dans la propre voiture de Manson, en laissant celle du scénariste devant le bar. Le trajet avait pris pas mal de temps, car il régnait un brouillard assez intense dans la vallée.

— A quelle heure êtes-vous partis du « Sherry » ? demanda Meyers.

— Je n'ai pas pensé à regarder ma montre, mais il devait être onze heures et demie à peu de chose près. Je pense que le barman pourra vous le dire. Ce que je sais, c'est que nous sommes arrivés au ranch à une heure moins cinq. J'ai regardé l'heure tout le long de la route, parce que je prévoyais que ma femme me reprocherait d'avoir perdu tout ce temps avec un ivrogne. C'est d'ailleurs exactement ce qui s'est passé quand je suis rentré, après deux heures du matin !

Treech s'accrocha à un dernier espoir et demanda au producteur :

— Après ce long voyage, Stanton était dégrisé, naturellement ? Il tenait debout ? Il a pu marcher jusqu'à sa chambre ?

— Non, inspecteur, pas du tout. Je regrette de vous décevoir, mais le whisky avait produit son effet : Bob était ivre mort. J'ai dû le porter un fameux bout ! Comme j'avais peur, à cause du brouillard, de heurter ce damné « chêne aux pendus », je me suis arrêté avant de l'atteindre. Bob est plutôt lourd, je me souviendrai de cette rentrée. Je l'ai allongé sur son lit, me bornant à lui retirer ses souliers, que j'ai soigneusement placés sur une étagère et, en manière de plaisanterie, j'ai posé sur le sol un flacon vide de whisky...

— Bien, et après avoir joué au bon Samaritain, je suppose que vous êtes rentré directement ?

— C'est exactement ce que j'ai fait. Mme Manson n'était pas contente, naturellement. Avant de me coucher, j'ai dicté une lettre-télégramme à la Western Union, pour laver soigneusement la tête de Stanton. Je voulais surtout lui faire peur. Il n'y a pas longtemps qu'il s'est mis à boire un peu trop et les « Consolidated Pictures » le considèrent comme un collaborateur précieux. Je tenais à lui faire terminer les dialogues au plus tôt.

Treech posa encore une question :

— Où la voiture de Stanton se trouvait-elle, pendant tout ce temps ?

— Je l'ignore. Je suppose qu'il avait parqué à proximité du « Sherry ».

L'inspecteur était visiblement désarçonné. Pour se doner une contenance, il se dirigea vers la fenêtre et se mit à regarder dans la rue. Il réfléchissait rapidement : la déposition de Manson mettait pratiquement Stanton hors de cause. Mais, se demandait-il, ce récit était-il véritable ? Indépendamment de toute question de sympathie ou de solidarité, il y avait d'énormes intérêts pécuniaires à sauvegarder : si Stanton était incarcéré, quand pourrait-il écrire ces fameux dialogues, dont l'absence retardait tout le film ? Le grand chef des « Consolidated » avait-il mis cette histoire sur pied pour libérer son scénariste? De l'avis de Treech, Marty Manson n'aurait pas eu le cran d'inventer cet alibi, mais J.-V. Mercer lui en paraissait bien capable...

(A suivre)

POUR CAUSE DE CESSATION DE COMMERCE, DÈS CE JOUR

LIQUIDATION TOTALE

Autorisée par le département de police

RABAIS de 25 à 70%

Lampes complètes - Pieds et abat-jour - Fournitures diverses - Passementerie - Galons or

Au Chiffon **Ruelle Dublé 6, 1er étage**

Ouvert tous les jours de 10 h. à midi et de 14 h. à 18 h. 30

Action «Qualité»

Nos prochaines annonces seront placées sous le slogan

Qualité... Prix

LA MEILLEURE LE PLUS JUSTE

Nos 17 vitrines vous présenteront des

ARTICLES DE CHOIX

provenant des meilleurs fournisseurs suisses ou étrangers

Notre but est de servir toujours mieux notre estimée clientèle en lui offrant des articles irréprochables à des prix avantageux

Votre satisfaction sera aussi la nôtre

BIEN SERVI

GRANDS MAGASINS
au Sans Rival
NEUCHATEL

TÉLÉPHONE 5 21 75

Expédition franco partout, par poste ou par camion

Toujours le plus grand choix en

VOLAILLE

du pays et de l'étranger

LAPINS frais du pays entiers et au détail

GIBIER

Chevreuil - Lièvre
entier et au détail, excellent civet
Faisans - Canards
Perdreaux - Bécasses

POISSONS

frais du lac, de mer et filets

AU MAGASIN SPÉCIALISÉ

LEHNHERR

GROS FRÈRES **DÉTAIL**
MARIN NEUCHATEL
On porte à domicile Tél. 5 30 92
Expédition au dehors Trésor 4

Pour recouvrir vos meubles

JEAN PERRIRAZ

tapissier - décorateur
Maîtrise fédérale
Hôpital 8 ■ Tél. 5 32 02

Le plus grand choix de tissus

AVIS AUX PARENTS

TOUS LES LIVRES POUR VOS ENFANTS de 5 à 15 ans

recommandés par Mme Jeanne Cappe de Bruxelles à l'Aula, le 10 octobre 1955, se trouvent à la

Librairie de l'Oratoire **Mlle JACOB,**
Oratoire 3 - Quartier : Bercles

Vente de chrysanthèmes

plantes de Fr. 2.— à Fr. 6.— et fleurs coupées

Se recommande :

F. Baudin, Poudrières 29
Tél. 5 57 53

Banc au marché et au-dessus du collège de Vauseyon

WEDGWOOD

Marque de fabrique de la célèbre maison

Josiah Wedgwood & Sons Limited

déposée aussi en Suisse et enregistrée à l'Office fédéral de la propriété intellectuelle (94188-89).

Josiah Wedgwood & Sons Limited

seule manufacture au monde qui produise les

Véritables Wedgwood

ces beaux articles en faïence, grès, porcelaine, jaspe, basalte, ces poteries, dont la renommée est devenue mondiale.
L'entreprise a été fondée en Etrurie, au milieu du 18me siècle, par la maison

Josiah Wedgwood & Sons Limited

Elle fut plus tard transférée en Angleterre, à Barlaston, Stock-on-Trent.

Ceci explique les trois différentes marques que l'on trouve parfois sur la faïence et le grès

Of Etruria and Barlaston
Made in England

et sur la porcelaine, la définition anglaise de

Bone China

La marque *Wedgwood*, légalement protégée en Angleterre, dans l'Empire britannique et le Commonwealth, en Suisse et en bien d'autres pays, telle que nous la décrivons, ne tolère aucune contrefaçon. Nul n'est autorisé à introduire ou à exposer dans le commerce des produits d'une provenance étrangère à celles nommées ci-dessus et ceci sous la marque de fabrique *Wedgwood*. Sous le signe de la

Qualité - Tradition - Beauté

Josiah Wedgwood & Sons Limited

a su réaliser les seuls produits authentiques

Wedgwood

Dépositaires en Suisse :

Berne :	Christeners Erben Kramgasse 58	*Neuchâtel :*	Schinz S.A. 10, rue Saint Maurice
Saint-Gall :	Schmidhauser-Ruckstuhl Marktplatz 24	et	M. Steiger & Co. AG Marktgasse 45
Zurich	«Aux Arts du Feu» Buchecker & Co. Bahnhofstrasse 31 Bärengasse	et	Rätz und Dürst Poststrasse 9
		et	G. Kiefer & Cie AG Bahnhofstrasse 18
Bâle:	Füglistaller AG Freie Strasse 23	*Genève :*	Louis Kuhne & Cie 17, rue du Marché (Molard)
Lausanne:	Steiger & Cie S.A. 4, rue St-François	*Lugano :*	G. Gusberti & Co. Via Canova 7
Lucerne:	«Aux Arts du Feu» Buchecker & Co. Kapellplatz 12/ Alpenquai 28-32	*Vevey :*	Maison Martinoni 50, rue du Simplon

---

SI VOUS AIMEZ
avoir vos vêtements toujours en ordre

confiez-les à notre service de réparation pour

nettoyage chimique	Teinture	Réparations
Transformation	Stoppage artistique	Retournage

Utilisez notre service à domicile par un appel au No 5 59 70

NEUCHATEL
Hôpital 3
1er étage

Haesler
SERVICE-REPARATIONS

Nettoyage chimique ultra-moderne ultra-rapide (3 jours)

A vendre d'occasion une

porte de garage

basculante 326 cm. de longueur et 220 cm. de hauteur. Tél. 5 42 13 ou 5 42 23.

A vendre

PIANO

noir, cordes croisées. — S'adresser à Roger Schindelholz, le Plan-du-Pré, sur Couvet. Tél. 9 22 82.

En vitrine :

couche et entourage

coffre à literie, frêne. — Prix : 450 fr. E. Notter, ameublement, Terreaux 3. Tél. 5 17 48.

Une montre de qualité s'achète
CHEZ **H. VUILLE**
VIS-A-VIS DU TEMPLE DU BAS

REINS au CHAUD

Faites vos achats dans la Maison spécialisée dans ces articles. Vous trouverez un grand choix de CEINTURES en laine ou soie naturelle. PLASTRONS pour la poitrine et le dos, contre lumbagos, refroidissements, troubles digestifs, rhumatismes.

Reber **Bandagiste - Tél. 5 14 52**
NEUCHATEL
Saint-Maurice 7

Timbres S.E.N.J. 5 %

Nouveauté :

TAPIS UNIS

pour fonds de chambres, halls, corridors; très solides, pratiques, 6 coloris. Largeur 275 cm., rendu posé, le m² . . . . **25 fr.**

R. Spichiger s.a.

SPÉCIALISTES

NEUCHATEL **Place-d'Armes 6**

● **OPTIQUE** ● **PHOTO** ● **CINÉ**

Martin Luther

MAITRE OPTICIEN

NEUCHATEL - Place Purry 7 - Tél. 5 13 67
(Maison fondée en 1852)

Pour être au CHAUD
rien ne vaut une
couverture de laine
de chez
KUFFER & SCOTT
La Maison du Trousseau

Pas d'histoires- on chauffe au charbon

Qui considère comme révolue l'ère du chauffage au charbon n'a certainement pas entendu parler des installations automatiques. Elles utilisent du coke ou du charbon et parviennent à un taux de rendement de 90%. Renseignement: Centre d'information sur l'emploi des combustibles solides Zurich 2 Freigutstr. 7

PROCARBO

La machine à coudre zigzag la meilleur marché s'achète chez

H. Wettstein
Seyon 16, Neuchâtel, Tél. (038) 5 34 24

Agence pour le canton de Neuchâtel:

Payable depuis **Fr. 18.-** par mois

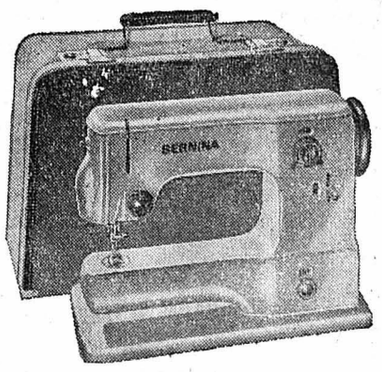

BON pour des renseignements gratuits et sans engagement sur la fameuse machine à coudre électrique à bras libre et dispositif à repriser automatique BERNINA

Nom .....

Rue .....

Lieu .....

A envoyer sous enveloppe ouverte affranchie à 5 cts.

Nouvelles sportives

LE CHAMPIONNAT SUISSE DE FOOTBALL

Chaux-de-Fonds prend le commandement

Battu à Lucerne, Cantonal tombe au 3me rang

Ligue nationale A

Bâle - Lugano 3-2
Chiasso - Young Boys 2-3
Fribourg - Granges 1-1
Schaffhouse- U. G. S. 1-1
Servette - Grasshoppers 3-2
Zurich - Lausanne 1-3
Chaux-de-Fonds - Bellinzone 2-2

La 8me journée du championnat aura été fertile en surprises, en matches nuls et en victoires difficiles.

Des 14 rencontres à l'ordre du jour, six se sont terminées sur des résultats nuls, dans 6 cas les vainqueurs ne l'ont emporté que par un seul but d'avance, et dans les deux derniers matches l'écart au score ne fut que de 2 buts.

En raison de leur nombre même, les surprises n'ont pas provoqué d'énormes bouleversements au classement, leurs effets se compensant.

Malgré une contre performance (match nul contre Bellinzone), Chaux-deFonds prend le commandement, avec 1 point d'avance sur Grasshoppers qui dut s'incliner devant Servette.

Les Genevois furent en verve, hier, puisqu'Urania, qui partage la dernière place avec Fribourg, a réussi, à rapporter un point de Schaffhouse.

Lausanne, vainqueur de Zurich, a retrouvé une bonne carburation et gagne trois rangs au classement.

Ce classement, à l'issue de la 8me journée, n'est malgré tout pas à l'honneur du football latin, puisque nous trouvons trois équipes romandes et trois clubs tessinois, dans les 6 dernières places.

	MATCHES J.	G.	N.	P.	BUTS p.	c.	Pts
Chaux-de-Fds	8	6	2	—	20	9	14
Grasshoppers	8	6	1	1	31	10	13
Bâle	8	4	2	2	14	12	10
Schaffhouse	8	4	2	2	14	15	10
Young Boys	8	3	3	2	15	14	9
Zurich	8	3	2	3	23	15	8
Lausanne	8	4	—	4	18	18	8
Granges	8	3	2	3	12	14	8
Servette	8	2	3	3	12	18	7
Chiasso	8	3	—	5	12	13	6
Lugano	8	2	2	4	14	16	6
Bellinzone	8	2	1	5	8	18	5
Urania	8	1	2	5	6	16	4
Fribourg	8	1	2	5	8	19	4

Ligue nationale B

Berne - Winterthour 0-0
Bienne - Blue Stars 0-1
Lucerne - Cantonal 5-3
Rapid - Saint-Gall 1-0
Soleure - Longeau 2-2
Young Fellows - Nordstern 2-1
Malley - Thoune 1-1

En ligue nationale B, Cantonal, comme on le craignait, a succombé devant Lucerne. La situation des Neuchâtelois pourrait être pire. En effet, si Lucerne a 4 points d'avance, Winterthour, bien qu'ayant pris la deuxième place, n'a qu'une longueur d'avance sur les Neuchâtelois. Cantonal aurait pu être rejoint par Young Fellows et Bienne. Il ne l'a été que par le premier nommé, Bienne ayant dû s'incliner devant Blue Stars, la lanterne rouge.

Signalons, pour terminer, que Rapid a remporté sa première victoire, cela aux dépens de Saint-Gall.

	MATCHES J.	G.	N.	P.	BUTS p.	c.	Pts
Lucerne	8	6	2	—	23	9	14
Winterthour	8	5	1	2	21	11	11
Cantonal	8	4	2	2	23	13	10
Y. Fellows	8	4	2	2	16	14	10
Bienne	8	3	2	3	11	9	8
Malley	8	3	2	3	13	12	8
Longeau	8	2	4	2	16	17	8
Nordstern	8	3	1	4	18	16	7
Saint-Gall	8	2	3	3	11	10	7
Soleure	8	2	3	3	8	12	7
Thoune	8	2	3	3	11	19	7
Berne	8	1	4	3	11	18	6
Rapid	8	1	3	4	10	20	5
Blue Stars	8	2	—	6	14	26	4

Première ligue

Forward - Montreux 2-2
U.S. Lausanne - la Tour 4-4
Martigny - Yverdon 0-1
Monthey - International 4-0
Sion - Sierre 1-0
Vevey - U.S.B.B. 4-2
Porrentruy - Moutier 2-1
Helvétia - Petit-Huningue 3-1

Deuxième ligue

Le Locle I - Alle I 3-4
Fleurier I - Etoile I 2-1
Hauterive I - Tramelan I 1-2
Reconvilier I - Couvet I 7-1

Troisième ligue

Blue Stars I - Serrières I 1-1
Couvet II - Boudry I 1-4
Buttes I - Cantonal III 2-1
Colombier I - Auvernier I 1-0
Saint-Blaise I - Comète I 6-2
Courtelary I - Fontainemelon I 4-2
Chaux-de-Fonds II - Saint-Imier II 3-4
Floria Ia - le Parc I 1-0

Quatrième ligue

Colombier II - Béroche I 0-5
Châtelard I - Geneveys-sur-Coffr. I 0-5
Le Landeron I - Hauterive II 2-4
Fontainemelon II - Cressier I 12-1
Saint-Sulpice I - Serrières II 2-0
Travers I - Fleurier II 1-2
Blue Stars II - Couvet IIIb 2-4
Ticino I - le Parc II 8-0
Le Locle IIb - Etoile IIa 1-6
Dombresson I - Etoile IIb 3-0
Ecluse I - Lamboing I 2-1

Juniors A

Fleurier - Xamax II 0-2
Boudry - Béroche 7-3
Le Landeron - Auvernier 5-0
Xamax I - Dombresson 7-0
Cantonal II - Fontainemelon 7-1
Etoile - Chaux-de-Fonds 4-2

Juniors B

Xamax - Chaux-de-Fonds 0-7
Le Locle - Cantonal 3-3

Juniors C

Noiraigue - Couvet 6-0
Boudry - Colombier 1-3
Xamax - Etoile I 0-2
Comète - Chaux-de-Fonds I 0-10

Concours du Sport-Toto

1 2 x x 1 2 x 2 1 1 x 1

Face à un Lucerne infatigable

Cantonal faillit obtenir une égalisation qui aurait été méritée

LUCERNE - CANTONAL 5-3 (3-1)

De notre envoyé spécial :

C'est à une cadence endiablée et qui ne se relâcha en aucun moment que se disputa, devant près de 8000 spectateurs, cette rencontre entre leaders. Bien au point physiquement, les Lucernois bénéficièrent en Beerli et Kyd de deux véritables « bull-dozer ».

Fonçant tête baissée à toute allure, Beerli et Kyd marquèrent, à eux deux, plus de la moitié des buts de leur équipe, laquelle, sachant qu'elle pouvait compter sur des éléments capables d'inquiéter n'importe quels arrières, n'hésita pas parfois à replier en défense près de huit hommes.

C'est ainsi que les footballeurs locaux parvinrent à limiter les dégâts en seconde mi-temps, lorsque Cantonal amorça une violente contre-attaque qui faillit se terminer par une égalisation qui aurait été amplement méritée. Car, Cantonal, il convient de le souligner, fut nettement handicapé par un claquage de Facchinetti, lequel, malgré une évidente bonne volonté, ne rendit pas autant que d'habitude.

D'autre part, l'absence de Bécherraz ne passa pas inaperçue : cet élément se serait senti mieux à l'aise que Lanz dans les multiples corps à corps qui émaillèrent cette partie. Sous les ordres du Genevois Domeniconi, qui fit preuve d'une grande sévérité, les équipes s'alignèrent dans les formations suivantes :

Lucerne : Stettler; Walchli, Glaus ; Kunzle, Wolfisberger, Ugolini ; Gutendorf, Kyd, Beerli, Odermatt, Widmer.

Cantonal : De Taddeo ; Tacchella, Erni ; Péguiron, Chevalley, Gauthey ; Facchinetti, Lanz, Mauron, Sosna, Thalmann.

LA PREMIÈRE MI-TEMPS

Huit minutes ne se sont pas écoulées que Lucerne mène déjà à la marque à la suite d'une action de Kyd qui, de seize mètres, expédie un tir qui laissa De Taddeo sans réaction. Cantonal égalise par l'intermédiaire d'un pénalty. Sur un centre de la droite, alors qu'il s'apprête à réceptionner la balle, Mauron se fait bousculer de façon irrégulementaire par le gardien Stettler : pénalty, que Facchinetti transforme.

A la 19me minute, Beerli fonce dans son style si particulier, Chevalley s'interpose un peu brutalement, ce que sanctionne M. Domeniconi par un pénalty que le même Beerli se charge de tirer... sans espoir pour le portier cantonalien. Ce but stimule les Lucernois qui soumettent à un véritable siège la cage de De Taddeo.

A la 20me minute, Kyd expédie de vingt mètres un violent shoot... sur la latte. Riposte neuchâteloise. Thalmann se fait faucher, coup franc à vingt-cinq mètres que botte magnifiquement Sosna, mais que retient non magnifiquement Stettler, lequel disputera par ailleurs un très bon match.

A la 30me minute, Odermatt tire violemment à ras de terre. La balle glisse entre une multitude de jambes; elle touche un talon neuchâtelois et termine sa course au fond des filets après avoir passé... sous le ventre de De Taddeo.

A la 32me minute, Stettler tente de maîtriser un long centre de Facchinetti, il manque la réception. Se rabattant à toute vitesse, Thalmann tire de volée... sur la latte. Affichant une condition physique étonnante, les vingt-deux footballeurs continuent à jouer à un rythme endiablé.

A la 34me minute, sur tir de l'ailier gauche Widmer, De Taddeo est battu, mais Erni, qui se sent à l'aise devant son ancien public, sauve sur la ligne.

A la 36me minute, un arrière lucernois commet un hands à quelque vingt mètres de son but. C'est à nouveau Sosna qui tire ce coup de réparation : balle brossée du pied gauche qui frôle le bas du montant de la gage de Stettler .

Trois minutes plus tard, les Neuchâtelois sont acculés dans leur camp. Pas moyen de dégager la balle. Widmer s'en empare et tire. Goal ? Non, car Erni sauve une nouvelle fois. Peu avant le repos, Sosna lance habilement Thalmann qui tire dans la foulée, mais Stettler retient bien.

LA DEUXIÈME MI-TEMPS

A la reprise, le rythme ne se relâche pas. A la 3me minute, Beerli s'infiltre à toute allure dans la défense neuchâteloise, centre, prenant à contre-pied De Taddeo. Dans un saut désespéré, Chevalley sauve de la tête, mais Widmer se trouve là. Il effectue un acrobatique « retourné » qui aboutit... sur la latte.

Deux fois, Tacchella éclaircit de la tête des situations fortement compromises. Beerli se lance sur une balle qui semble perdue. Il parvient à la contrôler sur l'extrême-gauche avant qu'elle ne franchisse la ligne fatidique. Il la transmet à Widmer qui, d'un tir croisé, marque le quatrième but pour ses couleurs. Cantonal va-t-il accuser le coup ? Non. Il amorce à son tour des offensives très incisives. Lucerne, conscient du danger, replie huit hommes en défense. Cantonal harcèle quand même le but de Stettler.

A la 19me minute, sur faible renvoi de Wälchli, Sosna, d'un « retourné » inattendu et combien spectaculaire, réduit le score. Encouragés par ce succès, les Neuchâtelois maintiennent leur pression. Lucerne donne plusieurs fois des signes d'affolement. Le jeu devient dur, les chocs se multiplient. Facchinetti continue à boiter, Thalmann est touché. Ugolini également. Puis c'est au tour de Sosna et de Péguiron d'être victimes de la sécheresse des footballeurs adverses.

Dans cette lutte impitoyable, un homme émerge : Erni qui, de la tête, des pieds, des genoux, contre-carre les efforts des Lucernois.

A la 33me minute, Mauron échappe à la surveillance de Glaus, tire à ras de terre. Stettler est battu, mais la balle frappe la base du poteau. Cantonal insiste et quatre minutes plus tard, Mauron obtient de quinze mètres un but amplement mérité. Allons-nous assister à l'égalisation ? Les deux équipes brûlent leurs ultimes cartouches. Le public est survolté.

Cantonal attaque, attaque encore, mais contre toute attente, sur action de contrepied, l'Allemand Gutendorf transmet remarquablement le ballon à Beerli. Tir : goal. Les jeux sont faits.

Chaux-de-Fonds - Bellinzone 2 à 2

De notre correspondant sportif de la Chaux-de-Fonds :

Le temps est favorable et le terrain propice au football, bien que légèrement glissant. Où il aurait fallu un homme impitoyable, c'est le tendre et doux M. Zutter, de Berne, qui dirige l'affaire : en fait, sa tolérance coupable va coûter la victoire aux « Meuqueux », livrés tout le match durant aux violences des Tessinois qui, systématiquement, détruisent tout jeu et projettent au loin, au-delà des spectateurs si possible, une balle jamais autant désemparée ! Quel vilain match ! Sans la virtuosité des Chaux-de-Fonniers qui évitaient de justesse les charges à corps perdu des Decarli et tutti quanti, on aurait pu réquisitionner l'ambulance ! Et l'arbitre d'aller promener un doigt menaçant sous le nez de Capoferri, de Simoni, qui n'ont fait, mais avec quelle constance, qu'accumuler les fouls... Au cours de la seconde mi-temps, Simoni fut enfin expulsé pour avoir frappé du poing l'arrière Ehrbar... Quel tumulte alors ! Quel tohu-bohu ! Mais la manière tessinoise avait atteint son but : on arrachait un point ! Et cela encore est dangereux, d'obtenir un gain réel par de tels moyens: d'autres adversaires des « Meuqueux », s'estimant battus au jeu du football, ne vont-ils pas recourir à la brutalité pour compenser leur infériorité ? Impunément encore, si le juge est aussi inopérant que notre Bernois d'hier.

Un tel match ne peut se raconter. Les « Meuqueux » ont tenu Bellinzone acculé dans son camp quasi constamment, mais, avec la même constance, tous leurs mouvements étaient arrêtés par des fouls non seulement volontaires, mais « tactiques ». A tant serrer le jeu, ce qui pouvait arriver arriva: deux échappées tessinoises heureuses et c'est deux buts ! Il faut encore que les Chaux-de-Fonniers s'estiment heudeux d'avoir pu atteindre le filet par deux fois, à travers un tel réseau défensif sous haute tension ! Si Pernumian a détourné 3 ou 4 fois des shots qu'on croyait efficaces, il fallut encore que la chance lui donne son coup de main, par exemple quand un tir de Morand d'assez près, toucha le bas du poteau !

Bref, Bellinzone « y a eu droit », mais si les arbitres attendent une heure avant de punir les brutes sévissantes, si le jeu talentueux qu'attend le public est stérilisé ainsi par des moyens illicites, le football cherchera ses renforts chez les gens du pancrace, et les Antenen, Morand, Mauron, Peney et Cie, virtuoses du ballon rond, n'auront plus qu'à prendre une retraite prématurée. Un match à oublier, certes, mais un arbitre à « revoir et corriger ! » A. R.

ATHLÉTISME

LE Vme TOUR DE NEUCHÂTEL

Favorisé par un temps splendide, le 5me tour de Neuchâtel, suivi par un nombreux public, a obtenu un franc succès. Dans les courses relais à l'américaine, la belle équipe du Stade-Lausanne s'est d'emblée imposée pour triompher finalement dans un temps inférieur à l'ancien reccord.

Chez les individuels, la présence de Glauser, de Bienne, et de Page, de Fribourg, a donné lieu à une belle empoignade sportive. Au premier passage, Page suivait Glauser de très près, mais dès le 2me tour, le Biennois imposant une cadence rapide et soutenue accentua continuellement son avance et passa en grand vainqueur la ligne d'arrivée, précédant son principal rival de plus de 20 secondes. Signalons pour terminer la magnifique course du junior Claude Verney de l'Union sportive yverdonnoise qui fut de très loin le meilleur des nombreux juniors en course.

N'oublions pas de mentionner la parfaite organisation du Club athlétique de F.-C. Cantonal de Neuchâtel.

E.L.A.

Voici les résultats :

Relais à l'américaine (3 km.)

Catégorie A : 1. Stade-Lausanne, 6' 25" 10, nouveau record.
Catégorie B : 1. Club athlétique, Cantonal, 6' 47" 09.
Catégorie C : 1. Ecole de commerce, Neuchâtel, 7' 02" 01.
Catégorie D : 1. Lausanne-Sports, 6' 56" 09.

Catégorie B : (écoliers), 1 tour : 1. Caballeros II, Boudevilliers, 2' 23" 01.

Individuels

Catégorie licenciés A, 6 km.: 1. Walter Glauser, Bienne, 18'08"3, nouveau record ; 2. Pierre Page, Fribourg, 18' 34" 7 ; 3. François Gruniger, Cantonal, Neuchâtel, 19' 13" ; 4. Armand Marthe, le Mouret, 19' 24" ; 5. Freddy Jacques, la Chaux-de-Fonds, 19' 51" ; 6. Gilbert Abbet, Lausanne, 20' 22".

Catégorie licenciés B : 1. Jean Willemin, les Breuleux, 19' 45" ; 2. Fred Gafner, Ancienne Neuchâtel, 21' 02" ; 3. Jean-Pierre Schwab, les Hauts-Geneveys, 21' 19" ; 4. Henri Burkhardt, les Hauts-Geneveys, 21' 26" ; 5. Fernand Scacchi, Boudevilliers, 21' 32", etc.

Catégorie vétérans : 1. Hans Gilgen, Berne, 19' 38" 2 ; 2. Christian Dort, Berne, 20' 27" ; 3. Ernst Steinmann, Flamatt, 20' 30", etc.

Courses individuelles

Catégorie juniors A, 3 km. : 1. Claude Verney, Yverdon, 9'00" 00 ; 2. Jean-Pierre Cuennet, Bulle, 9' 01" 02 ; 3. Freddy Gagnebin, la Chaux-de-Fonds, 9' 18" 09, etc.

Catégorie juniors B, 1 km. : 1. Serge Aubry, Cantonal Neuchâtel, 2' 44" 00 ; 2. Claude Rausis, Lausanne, 2' 45" 00 ; 3. Hansruedi Frankhauser, Berne, 2' 46" 00, etc.

Catégorie écoliers, 1 km. : 1. Eric Balmer, Boudevilliers, 3' 04" 00 ; 2. Francis Garatti, Boudevilliers, 3' 05" 00 ; 3. Yves Zanini, Cressier, 3' 06" 00, etc.

Deux records du monde battus par Zatopek

Samedi après-midi, à Prague, le Tchécoslovaque Emil Zatopek a battu deux records du monde : celui des 15 milles, en 1 h. 14' 01" (ancien record détenu par lui-même avec 1 h. 16' 24" 4 depuis le 26 octobre 1952), et celui des 25 km. en 1 h. 16' 36" 4 (ancien record détenu par le Russe Albert Ivanov, avec 1 h. 17' 34", depuis le 27 septembre 1955).

MATCH INTERNATIONAL. — A Vienne, l'Autriche a battu, devant 60,000 spectateurs, la Yougoslavie par 2 buts à 1 (mi-temps 1-1). Les buts ont été marqués, à la 17me minute par Gross, Autriche, sur coup franc, à la 26me minute par Milutinovic, Yougoslavie, d'un shot pris à 20 m., et à la 48me minute par Hanappi, Autriche, sur passe de Halla.

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE DES POIDS COQ. — Le poids coq sourd-muet italien Mario d'Agata a enlevé le titre de champion d'Europe de la catégorie en triomphant du Français André Valignat par disqualification au cinquième round.

LA VIE NATIONALE

Un nouvel accord finno-helvétique a été signé à Helsinki

La plupart des contingents suisses d'exportation ont pu être augmentés

BERNE, 29. — Des négociations économiques avec la Finlande ont été ouvertes le 3 octobre 1955, à Helsinki. Elles ont abouti le 15 octobre à la signature de deux nouveaux accords dont l'un concerne les échanges de marchandises et l'autre le service des paiements entre la Suisse et la Finlande. Ils remplacent l'accord commercial et de paiement du 28 septembre 1940.

Les nouvelles conventions tiennent compte, d'une part, de l'octroi automatique des licences que la Finlande a introduit le 1er juillet 1955 pour une série de marchandises, et d'autre part, du multilatéralisme qu'elle s'efforce d'appliquer dans son trafic des paiements. Moyennant un préavis de trois mois, les deux accords peuvent être dénoncés en tout temps, mais au plus tôt pour le 30 septembre 1956.

Le service des paiements sera décentralisé

Dorénavant, le service des paiements sera décentralisé. Hormis le compte en francs que la Banque d'émission finlandaise entretient auprès de la Banque nationale suisse, des banques suisses agréées peuvent aussi tenir des comptes en francs au nom des banques finlandaises agréées. Tous ces comptes sont libellés en francs.

L'accord sur les échanges de marchandises n'apporte rien de nouveau

L'accord sur les échanges de marchandises n'apporte rien de fondamentalement nouveau. La Suisse ayant pratiquement libéré la totalité de ses importations en provenance de la Finlande, la liste I indique simplement le minimum des livraisons finlandaises consenties. En revanche, comparativement à l'ancienne, la nouvelle liste des exportations suisses (No II) présente quelques modifications.

La plupart des contingents convenus pour les exportations suisses à destination de la Finlande ont pu être augmentés, notamment aussi ceux qui concernent les « non essentiels ».

Un camion happé par un express à Lyss

Vendredi matin, un camion chargé de sable s'engageait sur un passage à niveau gardé, à l'entrée du village de Lyss, alors que survenait le direct Berne-Bienne. Le choc fut très violent. Le chauffeur du camion fut relevé à une trentaine de mètres du lieu de l'accident, grièvement blessé.

Le garde-barrière, responsable de l'accident, avait oublié la venue de l'express.

A Genève, au Palais des Nations

Les pays adhérents à l'accord général sur les tarifs douaniers ont ouvert leur 10me session

GENÈVE, 28. — La 10me session des parties contractantes à l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (G.A.T.T.) s'est ouverte jeudi, au Palais des nations, pour une durée de quelque six semaines. Elle est placée sous la présidence de l'ambassadeur Danna Wilgress (Canada), représentant de ce pays auprès de l'O.T.A.N. et de l'O.E.C.E.

★ Une exposition du peintre Juan Gris a été ouverte samedi, au Musée des beaux-arts de Berne. Elle groupe près de 120 huiles et une septantaine de dessin, d'aquarelles et de gouaches. Cette exposition est la plus riche du peintre espagnol qui ait été organisée jusqu'à présent.

★ Samedi matin, un gros éboulement s'est produit dans la région du Grand Saint-Bernard, obstruant la route internationale. La circulation est fermée à tout véhicule jusqu'à nouvel avis, de la cantine de Proz jusqu'à l'Hospice.

Le nouvel accord commercial franco-suisse est signé

BERNE, 30. — Ainsi qu'il a été communiqué les 22 et 24 octobre, les présidents des délégations française et suisse chargées de négocier le nouvel accord commercial franco-suisse avaient abouti à Paris à un accord de principe sur les positions essentielles encore en discussion. Poursuivies sur cette base, les négociations ont abouti samedi, à Berne, à la signature d'un nouvel accord.

Ce dernier est valable pour une période de deux années s'étendant du 1er juillet 1955 au 30 juin 1957. Des renseignements sur les détails de cet accord seront donnés dès que les deux gouvernements en auront été informés.

Un avion s'écrase sur l'alpe Hœrris

(dans le Haut-Toggenbourg)

Trois morts

dont un bébé de neuf mois

NESSLAU, 30. — Dimanche après-midi, à 14 h. 08, un avion « Piper » à deux places, qui effectuait un « vol de coqueluche », s'est écrasé sur l'alpe Hœrris, à l'ouest de Stockberg, commune de Nesslau, dans le Haut-Toggenbourg.

Le pilote, Hans Wagner, né en 1926, célibataire, contremaître, habitant Kreuzlingen, ainsi que son passager, M. Heinz Fuog, né en 1926, marié, habitant Kradolf (Thurgovie) et son petit garçon de 9 mois, ont été tués.

Une enquête officielle sur les causes de ce grave accident a immédiatement été ouverte.

L'Etat fribourgeois ne versera plus d'indemnités pour les constructions riveraines trop basses

Un arrêté du Conseil d'Etat fribourgeois prévoit que toutes les constructions, quelle que soit leur destination, édifiées au bord du lac de Neuchâtel au-dessous de la cote 431 et au bord du lac de Morat, au-dessous de la cote 431,60, ne pourront plus donner lieu à l'indemnité dans le cas de dommages dus aux hautes eaux.

Notons que le gouvernement neuchâtelois a arrêté des dispositions analogues il y a un an.

Assemblée de l'Association romande des ingénieurs et architectes municipaux à Yverdon

(c) L'A.R.I.A.M. s'est réunie dans notre ville pour son congrès annuel. Ses membres, au nombre d'une quarantaine, ont entendu un exposé de M. Rouilly, architecte de la ville, sur les problèmes d'urbanisme qui se posent à Yverdon. L'après-midi, MM. Resin, directeur du service des travaux, Ebnen et Bendel, ingénieurs, leur parlèrent de l'épuration des eaux usées, dont ils visitèrent ensuite les chantiers.

Les membres de l'A.R.I.A.M. ont également entendu un exposé de M. Müller, architecte à Lausanne, ont parcouru la ville en gyrobus et visitèrent le nouveau collège de Fontenay.

RADIO

Lundi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., gymnastique. 7.10, disque. 7.15, inform. 7.20, bonjour en musique. 11 h., musiques et refrains de partout. 11.30, vies intimes, vies romanesques. 11.40, vagabondages lyriques. 12.15, orchestre D. Rose. 12.30, orchestre Balalaïka d'Helsinki. 12.40, ouverture d'Offenbach. 12.45, inform. 12.55, de tout et de rien. 13.05, le catalogue des nouveautés. 13.20, extraits d'« Aïda », de Verdi. 13.45, prélude à l'heure féminine. 13.55, la femme chez elle. 16.30, musique brillante. 17 h., le feuilleton de Radio-Genève. 17.20, musiques du monde. 17.40, causerie. 18 h., rendez-vous à Genève. 18.25, en un clin d'œil. 18.30, boîte à musique. 18.50, un Suisse vous parle des Nations Unies. 19 h., micro-partout. 19.15, informations. 19.25, instants du monde. 19.40, swing... charme... et fantaisie ! 20 h., énigmes et aventures : « Le règlement de minuit », par Marcel de Carlini. 21 h., divertissement populaire. 21.35, un documentaire d'Henri Stadelhofen. 21.50, musique de chambre. 22.15, le magazine de la télévision. 22.30, inform. 22.35, la conférence des ministres des affaires étrangères. 22.40, place au jazz. 23.10, pour clore.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 6.15, inform. 6.20, musique légère. 6.45, gymnastique. 7 h., inform. 7.05, musique de ballet, de Delibes. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, ensemble champêtre. 12.30, inform. 12.40, orchestre récréatif. 13.15, sonate de Beethoven. 13.35, Homenajes, de M. de Falla. 14 h., recettes et conseils. 14.30, reprise d'une émission radioscolaire. 16.30, musique légère. 17 h., Aus der Montagsmappe. 17.05, cinq impromptus. 17.30, l'enfant et l'animal : causerie. 18 h., basson et piano. 18.20, musique populaire. 19 h., notre cours du lundi. 19.20, communiqués. 19.30, inform. et écho du temps. 20 h., concert demandé. 20.30, notre boite aux lettres. 20.45, concert demandé. 21 h., un royaume disparaît : l'histoire de la conquête du Mexique. 21.35, chants populaires nordiques. 22 h., musique de C. Nielsen. 22.15, inform. 22.20, chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger. 22.30, le radio-orchestre.

Net 666
Baisse ! Nouveau prix 95 cts.
5 litres d'eau de relavage ne coûtent plus que 3/4 de centime.

Dimanche 6 novembre
APRÈS LE MATCH
LOTO
au Cercle libéral
Club des lutteurs et « Ancienne »

Dimanche 6 novembre au stade
RAPID (Lugano)
Championnat ligue nationale
Location chez Mme Betty Fallet, cigares, Grand-Rue

PATINOIRE DE NEUCHÂTEL
Mardi 1er novembre à 20 h. 15
YOUNG SPRINTERS LAUSANNE
Prix des places : debout, 2 fr. 50; assises, 4 fr. 50. Tribunes couvertes, 5 fr. 50.
Location : *Neuchâtel :* Pattus, tabacs. *Peseux :* droguerie Roulet. *Saint-Blaise :* bijouterie Bernasconi.

1956, à 7600 fr.
Modèle luxe, 4 portes
Chauffage dégivrage
Sièges couchettes
Lave-glace avant
4 vitesses synchronisées
Peugeot 203
GARAGE DU LITTORAL
Pierre-à-Mazel 51
NEUCHATEL

Vermouth NOBLESSE

SOCIÉTÉ NAUTIQUE
Jeudi 3 novembre, dès 20 h.
au Cercle libéral
GRAND MATCH AU LOTO
SUPERBES QUINES
Premier tour gratuit

Etoile du Léman ★ 1.90 NET ★ chez votre épicier

ARONDE
SIMCA

La nouvelle Aronde 1300
vous sera présentée

Nouveau moteur « Flash »
Nouvelle ligne « Océane »
Nouveau « Confort 56 »

Mardi 1er novembre 1955, de 11 h. à 15 h.
AU GARAGE DES PARCS - NEUCHÂTEL

... et son prix est le chef-d'œuvre 56 de SIMCA - Berline Luxe 7975.-

Ménagères, attention !
BAISSE DE PRIX
SAINDOUX PUR PORC Fr. 1.— le ½ kg.
SAUCISSE A ROTIR PUR PORC Fr. 3.25 le ½ kg.
BOUDIN et SAUCISSE GRISE Fr. 1.— le ½ kg.
JAMBON DE CAMPAGNE Fr. 1.— les 100 gr.
BOUCHERIE **BERGER**
Rue du Seyon 19 Tél. 5 13 01

TOUS TRANSPORTS
Déménagements *Abonmarché*
ouvert de 6 h. 30 à 20 h.
Tél. 5 22 55

Les beaux **travaux**
Exécution rapide et soignée
Pour les bons **propriétaires**
Plâtrerie - Peinture
Papiers peints
Peinture M. **THOMET FILS** Ecluse 15

AU CAMION DE NEUCHÂTEL
Demain au marché
Grand choix de
PLANTES DE CHRYSANTHÈMES
depuis Fr. 3.— la pièce

Romans policiers neufs
Les derniers ouvrages de Détective-Club sont à disposition, jusqu'à épuisement du stock, à des conditions exceptionnelles :
le volume Fr. 1.50
10 volumes » 10.—
35 volumes » 30.—
Commande par versement au compte de chèques IV 5927, M. Giordani, Neuchâtel 9. Livraison immédiate. Liste sur demande.

En réclame :
DIVAN-LIT
neuf, métallique, planchette aux pieds, teinté noyer avec protège-matelas et matelas à ressorts (garantie 10 ans) au prix de 150 fr., port et emballage payés. — W. KURTH, avenue de Morges 70, Lausanne. Tél. 24 66 66 ou 24 65 86.

A vendre
patins de hockey
No 40. S'adresser : Poudrières 1. Tél. 5 38 31.

A vendre
1 cuisinière à bois (4 trous) ; 1 table et réchaud « Butagaz » ; 1 poussette ; 1 pousse-pousse. Tél. 5 16 03.

Deux occasions uniques : à vendre excellent
PIANO
cadre de fer, cordes croisées, en parfait état, belle sonorité, 780 fr., rendu sur place avec garantie, et un beau piano format moderne, 450 fr.. Tél. (039) 2 17 55.

COUVERTS DE TABLE
Argent massif et métal argenté, depuis Fr. 48.— les douze pièces
P. Matthey Orfèvrerie Horlogerie Bijouterie Seyon 5

A vendre, pour fillette,
patins vissés
No 35, bottines blanches. Tél. 5 65 78.

De l'argent....
Vous avez besoin d'argent pour
vous meubler?
Alors adressez-vous à nous sans vous faire des soucis et en toute confiance avant de conclure un contrat d'achat
Vous ne vous en repentirez certes pas
H. SPILLMANN
BIENNE 8
Case postale 17

Pour cause de départ
à enlever immédiatement vélo d'homme, à l'état de neuf, valeur 350 fr., cédé à 170 fr. ; deux manteaux pour dame, taille 44, 50 fr. pièce ; mandoline, 30 fr. Demander l'adresse du No 751 au bureau de la Feuille d'avis.

PRECISA
à 4 opérations additionne, soustrait, multiplie, divise, Fr. 990.—
Démonstrations
Reymond
NEUCHATEL
Rue Saint-Honoré 9

NEUCHATEL — Place-d'Armes 6

No 1
Qualité... Prix
LA MEILLEURE LE PLUS JUSTE

Vous lui donnerez la préférence en raison de...
son beau lainage mohair
sa façon très élégante
ses finitions soignées
son prix le plus juste

Fr. **165.-**
en bleu, rouge, vert, noisette et noir

BIEN SERVI
GRANDS MAGASINS au Sans Rival NEUCHATEL
TÉLÉPHONE 5 21 75

Ne payez pas plus cher
Venez visiter
MEUBLES LOUP
Choix immense, magnifique
Dans tous les prix
NEUCHATEL
Beaux-Arts 4 - Croix-du-Marché 3

Chambres à coucher à Fr. 1000.—
Salles à manger à Fr. 650.—
Studios à Fr. 590.—
Grand choix en meubles isolés
Grandes facilités de paiement
Reprise en compte de vos vieux meubles
MEUBLES LOUP

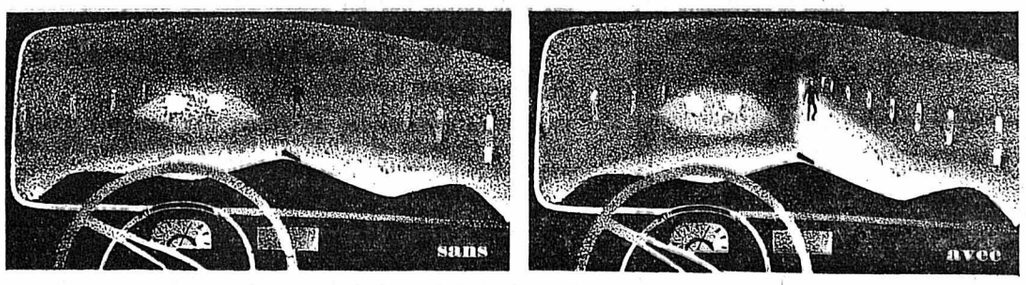

PHARE
Etienne
Automobilistes, membres de l'A. C. S. et du T. C. S.
ainsi que tous les usagers de la route
ATTENTION ! Nous vous invitons à assister aux
DÉMONSTRATIONS DU NOUVEAU PHARE ÉTIENNE
qui auront lieu mardi 1er novembre et mercredi 2 novembre 1955, dès 20 h., dans le préau de la salle de gymnastique, à Peseux.
Rendez-vous des intéressés : dans le préau de la salle de gymnastique de Peseux.
Quelques voitures équipées spécialement seront mises à disposition pour démontrer aux intéressés que le « Phare Etienne » éclaire le trou noir au moment du croisement, diminuant ainsi les risques d'accident.

Grand match au loto : un studio

Hôtel de la Gare-Corcelles
Samedi 5 novembre 1955 (dès 16 h. et 20 h.)
Organisé par le Ralliement de Corcelles-Cormondrèche

+ autres quines sensationnels
Tours gratuits à 16 h. et 20 h.

Pierre JUNG
AVOCAT

Claude DESSOUSLAVY
AVOCAT

ont ouvert leur

E·T·U·D·E

rue Saint-Honoré 5,
2me étage,
A NEUCHATEL
Tél. 5 48 01

STOPPAGE D'ART
TEINTURERIE OBRECHT
NEUCHATEL SEYON 5b TÉL. 5 22 40

Auto-Ecole Viguet TEL : 5.53.51 5.31.87

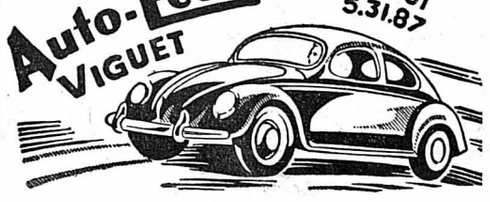

HÔTEL DES PLATANES

entre Bevaix et Chez-le-Bart

2 jeux de quilles
100 % automatique

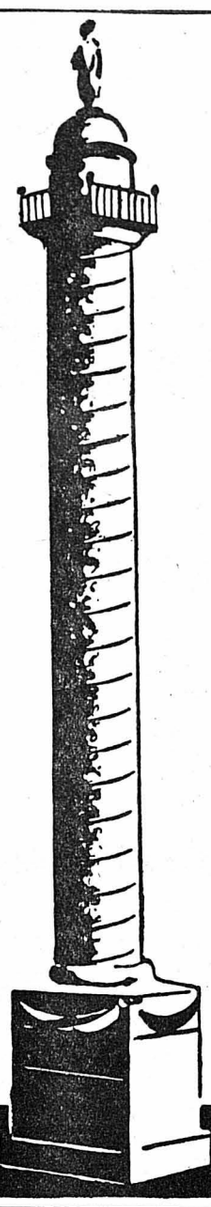

Nouveauté de Paris

Nous vous présentons les dernières créations

Après « L'ARLEQUIN »
« LA PAGODE »

Nos permanentes à la lanoline avec neutralisations plastic, obtiennent un grand succès, elles sont souples, tenaces et donnent aux cheveux un brillant magnifique

Avec Régé-Color... de beaux reflets dans vos cheveux

Salons Roger

MOULIN NEUF - (Tél. (2 lignes) 5 29 82 et 5 29 83

Tous renseignements et conseils à titre gracieux ; notre nombreux personnel nous permet de vous servir avec ou sans rendez-vous

---

FRED KUNZ

Tapissier-décorateur
vous présente la collection la plus complète de

tissus de FRANCE de la région

Toujours les dernières nouveautés de Paris
Service à domicile - Tél. 6 33 15 et 6 35 57

SALLES DES AMIS DES ARTS
(Annexe ouest du Musée des beaux-arts) NEUCHATEL

GRANDE EXPOSITION-VENTE

350 TABLEAUX DE MAITRES - Meubles de style - Tapis d'Orient
Objets d'art
provenant du comte de Lenzbourg et de Mme N., à Nice,
et de quelques collections privées

L'exposition est ouverte chaque jour, dimanches compris,
du 18 octobre au 6 novembre, de 14 à 22 heures

ENTRÉE LIBRE

Demandez le catalogue illustré : prix 1 fr.
Organisation : Galerie Pro Arte, Peseux-Neuchâtel. Tél. (038) 8 13 03

Et voici le moment de choisir votre NOUVEAU MANTEAU ELITE vous propose son choix superbe de modèles élégants dans une gamme très variée de tissus pure laine
depuis
108.—

Mieux vêtus par

ELITE

... et pas cher du tout
Temple-Neuf 4 - Centre-Ville
NEUCHATEL

FORCES MOTRICES DE MAUVOISIN S. A., SION

Emprunt 3,25 % 1955 de Fr. 50,000,000 nom.

Selon décision de leur Conseil d'administration du 20 octobre 1955, les Forces Motrices de Mauvoisin S. A., Sion, émettent un

emprunt de 3,25 % de Fr. 50,000,000

destiné à poursuivre le financement des travaux de construction de leurs centrales hydro-électriques dans le Val de Bagnes et dans la Vallée du Rhône, près de Riddes (Bas-Valais).

Les conditions principales de cet emprunt sont les suivantes :

Titres au porteur : montant nominal de Fr. 1000.—.

Coupons annuels : au 30 novembre ; le premier coupon viendra à échéance le 30 novembre 1956.

Durée : 15 ans, soit jusqu'au 30 novembre 1970.

Remboursement anticipé facultatif pour la société au bout de 12 ans, soit, la première fois, le 30 novembre 1967.

Prix d'émission : 99.40 % plus 0.60 % moitié du timbre fédéral sur les obligations = 100 %.

Délai de libération : du 30 novembre au 10 décembre 1955, avec décompte d'intérêt à 3 ¼ % au 30 novembre 1955.

Cotation : aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.

Les Forces Motrices de Mauvoisin S. A. se réservent sur le dit emprunt une somme de Fr. 500,000.— pour leurs actionnaires. Le solde de Fr. 49,500,000.— est pris ferme par un consortium de banques, sous la direction du Crédit Suisse à Zurich, et offert

du 31 octobre au 7 novembre 1955, à midi,

en souscription publique.

Toutes les succursales en Suisse des banques soussignées accepteront sans frais les souscriptions et mettront des prospectus d'émission et des bulletins de souscription à la disposition des intéressés.

CRÉDIT SUISSE

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
SOCIÉTÉ ANONYME LEU & CIE
SOCIÉTÉ PRIVÉE DE BANQUE ET DE GÉRANCE LOMBARD, ODIER & CIE
BANQUE CANTONALE DE ZURICH
BANQUE CANTONALE LUCERNOISE
UNION DE BANQUES SUISSES
BANQUE POPULAIRE SUISSE HENTSCH & CIE
BANQUE CANTONALE DE BERNE
BANQUE CANTONALE DU VALAIS

Mécontent de votre radio !
Téléphonez au 5 54 93
REOS
Grands-Pins 5
(Seulement la réparation)

L'habit ne fait pas le moine mais un habit chic s'achète chez MOINE

MAGASIN et ATELIER — Grand-Rue PESEUX

LA CLINIQUE D'HABITS

NEUCHATEL Tél. 5 41 28 — Pitteloud TAILLEUR — Immeuble chaussures Royal 4me étage

nettoie, répare, transforme, stoppe, retourne
impeccablement

NETTOYAGE... le nettoyage chimique ou la teinture de vos habits, est très IMPORTANT.
Confiez-les pour ce travail, au TAILLEUR de la clinique d'habits :
qui vous les rendra nettoyés, réparés, et remis sous forme
RÉPARATIONS... de tous VÊTEMENTS USAGÉS
STOPPAGE (artistique), dégâts de mites, brûlures
REMISE... à votre taille de vêtements échus par héritage

ATTENTION! Ne pas confondre, il y a deux tailleurs à l'étage

RETOURNAGE... Complets 78.— + 7.50 démontage
Costumes 75.— + 5.— »
Manteaux 68.— + 5.— »

MADAME... pour Fr. 88.— faites recouper un complet de votre mari, qui vous fera un magnifique costume

N'ATTENDEZ pas la neige pour faire **RETOURNER** votre manteau d'hiver ou mi-saison

---

AVIS DIVERS

Avec garantie votre montre sera réparée
Travail spécial. Prix raisonnable, chez Ch. Boillat, avenue Fornachon 18 b, Peseux.

Les Young Sprinters jouent et gagnent ; faites comme eux,
aiguisez vos patins
chez le spécialiste
Béguin - Rognon
HAUTERIVE
Rouges-Terres 21

Petits transports Déménagements
Willy Maffli Stand 9 Tél. 8 13 63 **Peseux**

AUTO-ÉCOLE
Enseignement théorique et pratique
ANDRÉ WESSNER LISERONS 9 Tél. 5 46 89

On demande un bon
ORCHESTRE
de quatre musiciens ou trois musiciens et un fantaisiste pour les 1er et 2 janvier. Tél. (038) 9 41 06.

PRÊTS
de Fr. 100.— à Fr. 2000.— sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Discrétion garantie. — Service de prêts S. A., Lucinges 16 (Rumine), Lausanne. Tél. (021) 22 52 77.

Ecriteaux Baux à loyer
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

Monsieur

seul (auto) désire faire la connaissance d'une dame sans relations, dans la quarantaine. Mariage éventuel. Adresser offres écrites à U. X. 896 à case postale 6677, Neuchâtel 1.

COURS DE PUÉRICULTURE

Ce soir : **Le développement physique du nourrisson.**
Mardi 1er novembre : **Le développement psychique du bébé**
Mercredi 2 novembre : **Les maladies du nourrisson**

Clôture du cours à 20 h. 15
au Restaurant neuchâtelois
faubourg du Lac 17
ENTRÉE : Fr. 1.—

SAMEDI 2 × 75.000
A PULLY
LOTERIE ROMANDE

L'UNION
... assure contre l'incendie et le vol
Agence générale
René Hildbrand
Tél. 5 44 63
22, faubourg de l'Hôpital - Neuchâtel

CHRONIQUE RÉGIONALE

LA VILLE

Prochaine séance du Conseil général

La prochaine séance du Conseil général aura lieu lundi 7 novembre, à 18 h. 15, à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant :

A. Nomination d'un membre de la commission de l'école des arts et métiers, en remplacement de M. Jean Uebersax, démissionnaire.

B. Rapports du Conseil communal concernant : la modification partielle du plan directeur, du 24 avril 1950, dans le secteur urbain ; une demande de crédit pour la modernisation des laboratoires de chimie et de technologie de l'Ecole supérieure de commerce.

C. Motions de MM. Aimé Galland et consorts, ainsi conçue : « Les soussignés prient le Conseil communal de bien vouloir étudier la création de nouveaux terrains de sports et de jeux.

» Il s'agirait de doter les différents quartiers de notre ville d'emplacements permettant le sport et le jeu et réservés à l'usage des écoles primaires, des enfants et des sociétés sportives. »

Une employée de maison renversée par un scooter

Hier soir, à 20 h. 20, une employée de maison a été renversée par un scooter, aux Draizes, peu au-dessus du carrefour de Vauseyon, alors qu'elle traversait la chaussée. Le conducteur du véhicule et sa victime ont été transportés à l'hôpital des Cadolles par un automobiliste complaisant. Ils souffrent de diverses contusions. Le scooter est endommagé.

Plaisanterie stupide

Hier, à 17 h. 40, un stupide personnage signalait à la police qu'un début d'incendie s'était déclaré au restaurant de Gibraltar. Les agents se sont rendus sur place pour rien.

Naissances

Monsieur et Madame Paul DROZ-CHABLOZ et leur fille Gisèle sont heureux d'annoncer la naissance de leur chère petite

Marlyse

le 28 octobre

Clinique du Crêt — Suchiez 10
Neuchâtel

Monsieur et Madame Cyrille BONHOTE-DU PASQUIER ont la joie d'annoncer la naissance de

Caroline-Isabelle

le 29 octobre 1955

Clinique du Crêt — Hofstrasse 79
Neuchâtel — Zurich

Monsieur et Madame Bruno BORER et Danielle ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère

Philippe

Maternité — Clos de Serrières 5
Neuchâtel

Le Sport-Club suisse de l'Ecole supérieure de commerce fête son 25me anniversaire

La société d'étudiants de l'Ecole supérieure de commerce qui porte le nom de « Sport-Club » a fêté, samedi et dimanche, ses 25 ans d'activité. Anciens membres, délégués de sociétés sœurs et membres actifs s'étaient donné rendez-vous au château pour commémorer dignement l'événement.

Samedi après-midi, tandis que les membres sportifs défilaient en monôme à travers la ville, leurs aînés tenaient séance dans les lieux mêmes de leurs premiers ébats, à leur « Stamm » de l'hôtel du Soleil.

A 20 heures, tous se sont rendus à l'Hôtel de Ville où les autorités communales avaient tenu à offrir à leurs hôtes un vin d'honneur. M. Paul Rognon a prononcé des paroles de bienvenue, au nom de la Ville, après quoi chacun s'est dirigé vers le Palais DuPeyrou où s'est déroulé un grand bal-jubilé.

Dimanche matin, nos hôtes ont tenu une assemblée générale au château, dont les débats se sont poursuivis jusqu'à 11 h. 30, interrompus par une cérémonie commémorative devant le monument aux morts et au cours de laquelle le pasteur Deluz a prononcé les paroles de recueillement qui convenaient.

Nos hôtes ont eu l'occasion d'entendre, au cours de leurs débats, une allocution de M. Paul Richème, président du comité d'organisation, d'aimables paroles du major Butikhofer, président de l'Association des anciens membres. M. Brühlmann, président des membres actifs, a remercié les autorités.

A la fin de l'assemblée générale, tandis que la Musique militaire jouait une marche dans la cour du château, étudiants et invités ont changé de lieux et ont fait honneur au vin que l'Etat leur a offert, dans la salle des chevaliers. M. Edmond Guinand, conseiller d'Etat, a porté un toast au « Sport-Club suisse ». On notait, parmi les représentants du corps enseignant, M. Jean Grize, directeur de l'Ecole supérieure de commerce.

Un déjeûner, à l'hôtel Terminus, et un « Tour de Neuchâtel » disputé par une équipe du S.C.S., a mis fin à ces deux journées, ensoleillées à souhait, qui ont laissé au cœur de chacun un peu de ces étoiles qui pétillent dans notre vin.

Mt.

Le 75me anniversaire de la société de tir « L'Infanterie »

Samedi soir s'est déroulée à l'hôtel Terminus la soirée annuelle de la société de tir « L'Infanterie », coïncidant avec le 75me anniversaire de cet actif groupement de tireurs. Nous reviendrons en détail sur cette manifestation parfaitement réussie.

Pourquoi la patinoire n'a pas pu s'ouvrir samedi... ou la valse des feuilles

La patinoire de Monruz devait commencer son exploitation samedi. La préparation de la glace allait bon train quand, vendredi soir, un vent violent se mit à souffler, projetant sur la patinoire des brassées de feuilles mortes qui furent prises dans la masse liquide en train de geler. Il fallut arrêter les machines et, samedi, enlever l'eau et les feuilles, pour recommencer les opérations.

Accrochage de deux voitures

Hier, en fin de matinée, à 11 h. 30, une moto bernoise débouchait du chemin de Maujobia, pilotée par M. W. W., lorsque montait l'avenue des Alpes une voiture neuchâteloise, pilotée par M. W. K. Ces deux véhicules sont entrés en collision et il en est résulté des dégâts matériels.

VIGNOBLE

SAINT-BLAISE

Une moto se jette contre une auto

Un blessé à l'hôpital

Hier, en fin d'après-midi, M. Henri Portmann, boualnger à Champion, descendait d'Hauterive à motocyclette lorsque, arrivé au carrefour rue de la Directe-Grand-Rue, à une allure assez vive, il vint se jeter contre l'avant de l'auto de M. W. Zuber, ferlbantier à la Chaux-de-Fonds, qui montait vers Hauterive. Le motocycliste et son passager firent un saut périlleux et s'écrasèrent sur la chaussée.

M. Portmann a été conduit à l'hôpital des Cadolles avec une jambe cassée. Son passager se plaint de douleurs aux reins. L'auto a son radiateur enfoncé et perforé.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

L'assassin de Macolin a été condamné à douze ans de réclusion

(c) La Cour d'assises du Seeland qui a siégé trois jours à Bienne, sous la présidence de M. Schweingruber, juge d'appel, a condamné samedi Edouard Sutter, âgé de 43 ans, à douze ans de réclusion, sous déduction de 12 mois de préventive subie, et à dix ans de privation de ses droits civiques, pour avoir assassiné sa maîtresse, à Macolin, le 7 octobre 1953, et commis plus de vingt cambriolages et vols dans les cantons de Berne et du Tessin de 1949 à 1953.

Le procès avait déjà commencé le 7 juin 1955, mais avait dû être interrompu, l'inculpé étant parvenu à absorber dans sa prison une forte dose de somnifères pour mettre fin à ses jours. Sa tentative de suicide échoua.

Occupé aux travaux de construction de l'Ecole fédérale de sport à Macolin au mois d'août 1952, Sutter habita chez sa future victime, Anna Nyffeler, célibataire, née en 1909 à Aarwangen. Sutter, paresseux et alcoolique invétéré, renonça à travailler et se mit à vivre aux dépens de son amie. Sous l'emprise de l'alcool et de la jalousie, il la battit à plusieurs reprises et la menaça de mort. Sutter fut alors incarcéré plusieurs fois, puis placé en observation à la maison de santé de la Waldau. Libéré, il logea à Bienne.

Le mercredi 7 octobre, il toucha sa paie hebdomadaire et dans l'après-midi prit un taxi à la gare pour se faire conduire à Macolin où il commit son forfait, abattant son amie en tirant sur elle, à bout portant, quatre coups de revolver. L'assassin parvint à s'enfuir. Il fut arrêté dans un restaurant du Petit-Bâle, son signalement ayant été donné par radio à toutes les polices.

La jalousie était le mobile du crime.

Trois coaccusés étaient impliqués avec Sutter dans différentes affaires de vol et d'escroquerie. L'un a été acquitté, devra payer toutefois une part des frais de la cause se montant à 200 fr. Les deux autres ont été condamnés à trois mois de prison.

Votations communales

(c) En plus des élections au Conseil national, le corps électoral biennois a voté des crédits pour plus de 11 millions de francs.

Pour la construction d'un bâtiment destiné à la cuisine populaire, aux services de l'office du travail et de la caisse de compensation 8596 oui contre 1316 non approuvent la dépense de 1.482.000 fr. Pour la construction d'un bâtiment d'école primaire, d'un jardin d'enfants et d'une place de football aux Tilleuls, à Madretsch, 7196 oui contre 2651 non, autorisent le crédit de 4.122.625 fr.

La construction d'un bâtiment pour l'école secondaire de Boujean-Mâche, d'un coût de 3.830.000 fr., est acceptée par 7762 oui contre 2053 non.

De même 1.682.150 fr. sont votés en faveur de la construction d'un hall funéraire, d'une maison de jardinier et d'un bâtiment de service au cimetière de Madretsch par 8213 oui contre 1638 non.

Le 62 % des électeurs s'est rendu aux urnes.

YVERDON

Une bambine blessée par un attelage

(sp) La petite Josiane Michaud, de deux ans et demi, en séjour chez sa grand-mère à la Mauguettaz, a été blessée jeudi après-midi par un attelage qui s'était renversé. L'enfant a été conduite à l'hôpital d'Yverdon, souffrant d'une fracture probable du rocher.

Auto contre auto

(c) Hier après-midi vers 15 h. 50, un accident de la circulation s'est produit à la bifurcation des rues de Chamblon et du Cheminet, entre une voiture lausannoise qui n'avait pas observé le stop et une auto venant d'Orbe et se dirigeant vers notre ville. La collision fut violente et les deux véhicules ont été endommagés.

Souvenez-vous

Souvenez-vous de tous les maux que vous a fait endurer l'implacable constipation : maux de tête, insomnies, oppressions, coliques, ballonnements. Souvenez-vous des mauvaises journées que vous lui devez.

Vous aussi, essayez la MAGNÉSIE SAN PELLEGRINO. Vous constaterez que sa saveur agréable plaît aux palais les plus délicats et que son efficacité constante n'entraîne ni nausées ni coliques.

GRANDSON

Quatre voitures endommagées

(sp) Hier, à 17 heures, un accrochage s'est produit aux « Combes », sur la route cantonale Yverdon-Neuchâtel. Une voiture vaudoise, venant de Grandson, dépassait des piétons lorsqu'elle entra en collision avec une voiture genevoise arrivant en sens inverse. Le choc fut violent et les deux véhicules ont subi des dégâts importants. Une passagère de l'auto genevoise souffre de contusions aux genoux.

Deux heures plus tard, au même endroit, une troisième voiture, dont le conducteur a probablement été effrayé à la vue des deux autos endommagées, a freiné brusquement et sa voiture a été tamponnée par une quatrième qui le suivait de près. Les quatre véhicules ont ainsi subi des dégâts.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Renversée par une moto

(c) Samedi peu avant 24 heures, un motocycliste fleurisan qui circulait dans la Grand-rue a renversé, devant le magasin de la Société de consommation, un piéton, Mme Claudine Grize, de Villeret, qui était en vacances chez son père.

Mme Grize a été blessée à la hanche, à la jambe droite et à la tête. Le motocycliste s'en est tiré indemne et sa machine n'a subi que peu de dégâts.

TRAVERS

Votation communale concernant le collège des Monts

(c) L'initiative socialiste qui demandait la construction d'un collège central a été rejetée par 333 non contre 118 oui. Les habitants de la montagne obtiennent ainsi satisfaction et conservent leurs deux collèges. Le collège du Sapelet sera donc rénové et on construira un nouveau collège au Mont.

A LA FRONTIÈRE

PONTARLIER

Un Pontissalien de la Côte d'Ivoire gagne un sac d'or

(c) M. François de Vomécourt, qui va repartir pour Abidjan (Côte d'Ivoire), et qui avait fait à Besançon, pendant la Quinzaine commerciale, un achat lui donnant droit à un bon de participation à la tombola, a eu l'agréable surprise de gagner un sac de 400 louis d'or.

LES FOURGS

Des chiens rabattent le gibier suisse

(sp) L'inspecteur cantonal de la chasse fait savoir à tous les chasseurs de la commune que des chiens de chasse traversent la frontière, lâchés, semble-t-il, volontairement par les chasseurs français. Le gibier rabattu traverse la frontière, d'où protestations, bien compréhensibles du reste, des chasseurs suisses.

Des sanctions très sévères seront prises ; les hrades suisses ont reçu l'ordre de s'emparer de ces chiens, si non de les abattre. Cette dernière solution est peu souhaitable et l'inspecteur cantonal espère que son appel sera entendu et que tous les chasseurs respecteront le souhait bien légitime de nos voisins suisses.

VAUX-ET-CHANTEGRUE

Un cultivateur écrasé par son tracteur

(sp) M. Ferjeux Saillard, âgé de 51 ans, cultivateur à Vaux-et-Chantegrue, accompagné d'une de ses filles, conduisait du fumier dans un champ situé entre Vaux et la Planée. Le terrain, en légère déclivité, était très mouillé. Le tracteur patina, glissa, puis se retourna, jetant à terre les deux occupants. Si la jeune fille ne fut que légèrement blessée, M. Saillard fut écrasé par la remorque. La mort fut instantanée. M. Ferjeux Saillard, père de six enfants, dont l'aîné a 21 ans, et le dernier 12, avait perdu sa femme en juin dernier.

Œuvres sociales

Les cinquante ans du « Bon secours »

(sp) Samedi et dimanche, cette école d'infirmières, fondée en 1905 par la doctoresse Champendal, a fêté, à Genève, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

Dans un temps où le besoin d'infirmières est immense et où la pénurie du personnel soignant se fait sentir, on ne dira jamais assez l'importance, la nécessité, le bienfait d'une école d'infirmières qui, telle que celle du « Bon Secours », rend au pays tout entier d'inappréciables services.

A cet hommage nous associons les « sœurs » du Bon Secours qui travaillent dans le canton de Neuchâtel, et en particulier à la clinique du Crêt.

Communiqués

Un nouveau plan

Toujours à l'affût d'innovations susceptibles d'intéresser ceux qui tentent la chance par elle parce que connaissant ses buts bienfaisants, la Loterie romande a modifié sa planche de prix de façon que le lot minimum soit dorénavant de douze francs, soit le double du prix du billet. C'est la nouvelle que nous apporte le facteur emplumé.

On a constaté aussitôt une vive émulation chez les acheteurs de billets car, si la chance les favorise, ils gagneront au minimum le double de leur mise, sinon un des lots qui assurent la liaison avec la tête de plan, ou même un des deux gros lots qui sont chacun de 75,000 francs.

C'est à Pully, sur les bords du Léman, que les sphères répartiront les lots, le 5 novembre, selon le nouveau plan de tirage, pour faire plus d'heureux.

Avec Cadum, se laver c'est *aussi* soigner sa peau

La Lanoline du Savon Cadum nourrit votre épiderme... et rend votre peau

douce comme une peau de bébé

Cadum nettoie,
parce que sa mousse légère, abondante, est suffisamment fine pour dégager les pores obstrués par le maquillage et la poussière. Le Savon Cadum rend le teint plus clair et plus séduisant

Cadum nourrit,
parce qu'il contient de la Lanoline. La Lanoline du Savon Cadum nourrit l'épiderme en pénétrant profondément dans les pores. Le Savon Cadum empêche la peau de se dessécher.

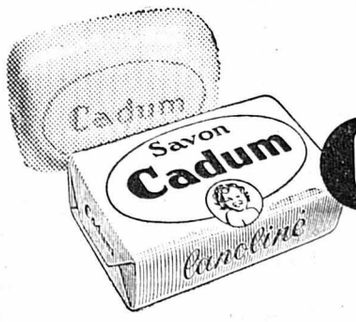

Cadum *lanoliné*

BARBEZAT ET Cie. FLEURIER (NEUCHATEL)
PAINS : FRS 1 ET 1.50 • GÉANT : FRS 2.30

S. 3

REX 20h30 Ce soir, demain dernières **Les belles de nuit de René Clair** **Vraiment extraordinaire !**

Pneu neige DUNLOP à double vie

DERNIÈRES DÉPÊCHES

TOUJOURS LE PÉTROLE

L'Angleterre a fait occuper l'oasis de Buraimi

Protestation de l'Arabie séoudite

NEW-YORK, 31, (Reuter). — La Grande-Bretagne a fait remettre à M. Alphand, président du Conseil de sécurité, une lettre attirant l'attention de ce conseil sur le fait qu'elle a été obligée d'envoyer, la semaine dernière, des troupes dans l'oasis contestée de Buraimi, car il n'y avait pas d'autre moyen de remplir ses obligations à l'égard des deux souverains arabes intéressés. Il s'agit du sultan de Muscat et du cheik Abu Dhabi, dont les Etats, situés sur le golfe Persique, ont des rapports contractuels avec la Grande-Bretagne et sont en conflit depuis longtemps avec l'Arabie séoudite.

L'oasis de Buraimi est riche en gisements pétrolifères.

L'Arabie séoudite a demandé, dimanche soir, la convocation du comité de la Ligue arabe en session extraordinaire, pour examiner la situation découlant de l'occupation de l'oasis de Buraimi par des troupes que soutient l'Angleterre. L'Arabie séoudite prétend que cet oasis lui appartient.

Atmosphère de guerre en Louisiane

Pendant des manoeuvres (jouées par 160,000 hommes) les bruits de la bataille seront amplifiés par des haut-parleurs

CAMP POLK (Louisiane), 28 (A.F.P.). — Les forces terrestres et aériennes de l'armée américaine participeront à partir de lundi prochain 31 octobre aux plus importantes manœuvres combinées organisées aux Etats-Unis depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

130,000 fantassins et 30,000 aviateurs sont attendus au Camp Polk, à la frontière occidentale de la Louisiane, où une atmosphère de guerre règne depuis quelques semaines. Le chasseur supersonique «F-100», le chasseur-bombardier «F-84 F et le bombardier de combat «B-57 B» seront, à cette occasion, mis à l'épreuve.

Les « agresseurs » seront revêtus d'un uniforme spécial. Ils parleront « une langue étrangère », porteront des noms d'emprunt et salueront le poing fermé. Les bruits d'un champ de bataille seront reproduits grâce à des munitions à blanc, des pétards et des disques retransmis par haut-parleurs.

Tous les moyens d'information et de transmission fournis par la science moderne : télévision, photographie, radio et radar, seront utilisés par le haut commandement .

EN ESPAGNE, le général Franco attend la visite de M. Foster Dulles pour aujourd'hui. On ignore le but du voyage du secrétaire d'Etat américain.

EN IRAK, le ministre des affaires étrangères a reçu la visite du chargé d'affaire syrien à Bagdad qui lui a annoncé l'accord de son pays d'adhérer à un pacte militaire bilatéral, ou tripartite, avec l'Irak et le Liban.

AU VIETNAM, le président Diem a décidé de conserver la même formation gouvernementale à l'exception d'un ministre. Il a créé un ministère de l'économie nationale, et cumule les fonctions présidentielles avec celles de ministre de la défense nationale.

CARNET DU JOUR

Lundi

Théâtre : 20 h. 30, « L'homme qui se donnait la comédie ».

CINÉMAS

Palace : 20 h. 30, La tour de Nesle.
Rex : 20 h. 30, Les belles de nuit.
Studio : 20 h. 30, Les fruits de l'été.

AVIS TARDIFS

EBENEZER-KAPELLE
BEAUX-ARTS 11
Heute 20.15 Uhr
Antworten auf wichtige Lebensfragen
Herzliche Einladung

Nous cherchons pour un remplacement, habile
sténodactylo
Téléphoner au No 5 44 04

Patinoire ouverte
aujourd'hui dès 9 heures

Corsaire chaque lundi, dès 21 h., POLOCHON !

THÉATRE
Ce soir et demain mardi à 20 h. 30
LES PRODUCTIONS HERBERT présentent
L'homme qui se donnait la comédie
Agence Strubin, Librairie Reymond
Tél. 5 44 66
3me spectacle de l'abonnement

Un appel du général Burns à Israël et à l'Egypte

NEW-YORK, 30, (Reuter). — Le général Burns, chef de la commission chargée de contrôler les clauses de l'armistice en Palestine, a adressé samedi soir, du siège des Nations-Unies à New-York, un appel à Israël et à l'Egypte, leur demandant de donner à leurs forces armées dans la zone démilitarisée d'El Auja, l'ordre de cesser tout activité agressive ou tout action de représailles. Le général a déclaré que cet appel a lieu au nom du secrétaire général de l'O.N.U.

Le message attire l'attention des deux Etats sur la situation très grave existant dans la région d'El Auja et déclare qu'il semble que les deux parties amènent des renforts dans la région.

ARGENTINE

Peron déclaré coupable de haute trahison

(A.F.P.) — L'ex-président Peron a été déclaré coupable de haute trahison par la commission d'enquête sur les activités du régime déchu.

ÉTATS-UNIS

Le président Eisenhower recommence à travailler

DENVER, 30, (Reuter). — Le secrétaire de presse du président Eisenhower a annoncé samedi que le président des Etats-Unis s'était remis de son attaque cardiaque et pourrait désormais avoir des entretiens avec ses collaborateurs. Le président Eisenhower a reçu, samedi après-midi, M. Benson, ministre de l'agriculture. Le président a dicté dans la matinée, plusieurs rapports à son secrétaire personnel. Il a pu faire quelques pas et a fait de la peinture. Les médecins ont constaté que l'état du cœur ne s'était pas aggravé.

EN SARRE, le cabinet de transition a été constitué et placé sous la présidence de M. Welsch qui cumule encore les fonctions de ministre du travail et de la justice.

EN ALLEMAGNE OCCIDENTALE, le chancelier Adenauer, frappé d'une broncho-pneumonie le 7 octobre dernier, aura besoin d'une longue période de convalescence.

EN ALLEMAGNE ORIENTALE, le premier secrétaire du parti communiste, M. Walter Ulbricht, a admis que le 17 % des entreprises de la zone soviétique travaillaient à perte.

J'élève mes yeux vers la montagne d'où me viendra le secours.
Ps. 121.

Monsieur François Berbet, à Engollon ;

Monsieur et Madame Henri Schwaar, à Fenin, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Robert Schwaar, à la Chaux-de-Fonds ;

Monsieur et Madame Georges Schwaar et leurs enfants, à Vallangin ;

Monsieur et Madame Henri-Louis Schwaar, à Peseux ;

Monsieur et Madame Marcel Schwaar et leur fille, à Neuchâtel ;

Mademoiselle Cécile Grau, à Engollon,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part à leurs parents, amis et connaissances, du décès de

Madame Augusta BERBET
née SCHWAAR

leur chère et regrettée épouse, mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et cousine, que Dieu a reprise à Lui, aujourd'hui dimanche, dans sa 79me année.

Engollon, le 30 octobre 1955.

L'ensevelissement aura lieu mardi 1er novembre, à 13 h. 30, à Engollon.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Musée d'ethnographie et ses collaborateurs ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Eric MAIRE

survenu le 28 octobre, à l'âge de 26 ans.

Le culte, suivi de l'enterrement, aura lieu à la chapelle des Cadolles, lundi 31 octobre, à 9 h. 40.

†

Monsieur et Madame Serge Mariotti et leur fils, en Italie ;

Madame veuve Olivier Mariotti, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Carducci-Mariotti et leur fille, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Georges Mariotti et leurs enfants, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Nello Mariotti et leur fils, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Fortunato Rastrelli et leurs enfants, en Italie ;

Monsieur Dino Pecchioli, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Lorenzo Carraresi et leur fils, en Italie ;

Monsieur et Madame Sergio Savoia et leur fille, à Neuchâtel ;

Madame Inès Carraresi, en Italie ;

Monsieur Tesi Averardo, et famille, en Italie ;

Monsieur et Madame Kummerli et leur fille, à Neuchâtel ;

Madame veuve Giauque, Raymond et Régine, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes et alliées à Genève, en Italie et à Neuchâtel,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Joseph MARIOTTI

leur cher et regretté père, grand-père, beau-père, beau-frère, oncle et parent, et ami, enlevé à leur affection après une longue et pénible maladie, dans sa 68me année.

Neuchâtel, le 28 octobre 1955.
(Gibraltar 2)

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu lundi 31 octobre, à 11 heures.

R. I. P.

Deux radicaux, deux socialistes, un libéral

MM. Paul-René Rosset (ancien) et Adrien Favre-Bulle (nouveau), Adolphe Grædel (ancien) et Claude Berger (ancien), Gaston Clottu (ancien)

représenteront le canton de Neuchâtel au Conseil national

Adolphe Graedel.

Claude Berger.

Adrien Favre-Bulle.

Paul-René Rosset.

Gaston Clottu.

Sont élus :

Deux socialistes	Voix
Adolphe Graedel	**11 406**
Claude Berger	**9852**
Viennent ensuite :	
Henri Jaquet	9595
Gaston Schelling	8963
Armand Flückiger	8147

Deux radicaux	
Adr. Favre-Bulle	**6660**
Paul-René Rosset	**6545**
Viennent ensuite :	
Gérald-E. Piaget	5771
Jean-Louis Luginbuhl	4727
Jean Henrioud	4478

Un libéral	
Gaston Clottu	**6343**
Viennent ensuite :	
Julien Girard	5244
E.-Alexandre Cuche	4170
F.-Alfred Landry	4155
Jean-Louis Perret	4001

Popiste : Obtient des voix

André Corswant . . 3915

RÉSULTATS DU CANTON

Districts	Liste des partis: Radicaux	Libéraux	Socialistes	P. O. P.	Sans dénomination (listes manuscrites)	Radicaux: Rosset	Favre-Bulle	Piaget	Luginbuhl	Henrioud	Libéraux: Clottu	Girard	Landry	Cuche	Perret	Socialistes: Grædel	Berger	Flückiger	Jaquet	Schelling	P. O. P. Corswant
Neuchâtel																					
Neuchâtel-Ville	911	797	1259	232	308	1295	965	983	715	738	1317	808	756	689	703	1476	1649	1134	1239	1196	441
Vauseyon	63	36	144	30	13	71	68	61	53	55	51	36	33	40	37	153	176	126	143	128	46
Monruz	44	21	78	23	7	49	44	43	37	38	32	27	19	19	19	49	47	65	69	69	34
Serrières	58	27	77	9	13	70	60	60	49	52	37	26	30	26	27	92	88	71	76	74	19
La Coudre	40	32	92	14	8	44	39	39	35	37	50	31	28	29	32	97	110	85	94	85	22
Hauterive	53	47	39	5	7	68	48	47	39	40	67	44	43	45	41	49	47	32	39	37	11
Saint-Blaise	1018	144	61	12	18	135	111	101	92	81	228	124	126	102	117	77	73	56	61	63	7
Marin-Epagnier	44	42	37	7	7	67	39	34	39	33	54	43	39	40	42	39	43	39	35	45	9
Thielle-Wavre	8	18	2	—	—	8	7	7	7	8	21	19	15	17	16	2	2	2	2	3	—
Cornaux	24	30	22	1	6	36	26	17	20	21	43	30	29	30	30	22	26	22	21	20	4
Cressier	56	58	36	2	4	87	36	35	42	59	69	84	46	45	50	41	40	32	32	34	10
Enges	30	1	3	—	—	34	28	26	30	27	3	1	1	1	1	4	3	2	3	1	—
Le Landeron-C.	66	116	74	9	4	77	60	57	54	60	135	144	86	92	94	94	82	68	71	64	16
Lignières	56	24	12	6	—	65	46	41	59	54	34	17	12	34	17	12	13	11	11	12	10
Totaux	1561	1393	1936	350	394	2106	1577	1551	1271	1307	2141	1434	1263	1229	1226	2253	2436	1740	1896	1831	624
Boudry																					
Boudry	93	89	98	8	11	108	80	106	71	91	109	88	84	86	92	103	113	84	98	88	18
Cortaillod	100	80	111	4	11	107	100	100	90	99	95	93	71	82	85	112	125	109	113	109	8
Colombier	137	117	108	4	11	160	133	147	111	129	148	126	103	100	109	119	122	102	105	96	8
Auvernier	73	67	47	7	19	92	72	66	63	103	94	66	61	59	72	53	64	46	49	46	10
Peseux	191	121	288	42	31	221	191	196	170	172	157	122	113	106	132	313	331	273	281	262	68
Corcelles-Corm.	93	120	115	9	30	128	100	110	82	89	142	100	91	106	164	126	137	114	120	118	25
Bôle	31	35	33	8	6	39	31	35	26	28	50	34	35	30	27	41	43	30	34	30	11
Rochefort	39	17	20	6	3	40	32	45	33	31	20	17	17	19	18	24	21	19	22	23	8
Brot-Dessous	5	3	25	1	1	6	14	8	5	5	3	3	3	3	3	21	25	21	20	31	1
Bevaix	56	80	52	2	6	62	53	56	50	50	92	80	73	77	81	56	52	49	52	49	6
Gorgier-Chez-l.-B.	50	36	55	6	9	54	53	52	51	51	45	31	31	33	37	54	57	50	57	49	9
St-Aubin-Sauges	57	54	66	6	2	60	55	49	51	51	58	54	49	50	48	65	71	70	69	62	7
Fresens	7	20	1	—	—	8	7	7	7	7	21	16	16	22	22	1	—	—	—	1	—
Montalchez	16	7	2	—	—	16	16	16	16	16	7	7	7	6	7	2	2	2	2	2	—
Vaumarcus-Vern.	15	5	6	1	1	15	16	13	16	16	5	4	5	6	4	6	6	6	6	7	2
Totaux	963	861	1027	104	141	1116	943	1006	844	938	1046	841	759	785	901	1096	1169	975	1028	973	181
Val-de-Travers																					
Môtiers	56	26	52	8	9	65	50	80	49	50	41	24	30	20	20	59	60	52	49	49	10
Couvet	160	100	271	35	19	161	146	208	132	135	120	114	98	86	89	303	274	280	256	233	66
Travers	107	97	138	9	20	115	94	127	98	94	115	103	100	95	90	153	40	166	129	121	23
Noiraigue	48	5	50	4	2	18	7	94	28	24	6	4	6	4	4	58	47	47	49	49	7
Boveresse	27	10	22	5	5	25	15	47	27	20	16	12	15	12	9	26	19	27	19	17	6
Fleurier	165	82	307	34	16	166	138	202	128	127	91	84	86	63	65	345	312	301	306	282	50
Buttes	68	11	91	9	3	63	60	80	55	52	14	12	14	17	11	99	96	84	85	84	12
La Côte-aux-Fées	94	35	12	—	7	79	58	201	82	68	53	16	39	31	16	14	13	14	11	11	—
Saint-Sulpice	32	11	65	7	4	30	31	38	30	29	12	10	14	11	9	80	65	57	66	60	12
Les Verrières	80	61	84	15	8	106	53	111	58	56	69	48	86	33	31	92	83	79	81	88	15
Les Bayards	42	19	17	2	3	49	41	46	42	36	22	16	20	22	16	18	17	17	17	17	4
Totaux	879	457	1109	128	96	877	693	1234	729	691	559	443	508	394	360	1247	1026	1124	1068	1011	205
Val-de-Ruz																					
Cernier	88	36	108	13	13	97	101	71	88	72	57	40	37	33	31	135	119	87	102	92	29
Chézard-St-Mart.	52	76	66	6	3	56	53	50	52	48	84	79	74	69	67	83	71	54	65	53	13
Dombresson	54	55	44	2	11	56	52	57	50	42	63	54	49	62	52	73	51	38	45	43	6
Villiers	20	19	8	1	1	21	18	17	20	19	19	18	19	24	17	15	10	5	8	8	1
Le Pâquier	11	28	2	—	1	9	7	8	13	7	29	25	20	33	22	3	2	2	2	1	—
Savagnier	28	73	17	—	—	28	27	26	28	26	76	69	71	74	71	17	18	16	17	17	1
Fenin-Villars-S.	26	19	8	—	1	30	27	27	25	24	25	17	16	21	17	8	8	8	8	6	1
Fontaines	27	20	30	9	9	33	27	26	30	25	31	21	16	21	19	41	27	19	22	28	16
Engollon	5	9	1	1	—	4	4	5	4	5	9	6	7	9	8	1	1	1	1	1	1
Fontainemelon	31	38	99	14	6	38	38	29	30	27	48	37	35	37	34	138	102	87	96	84	26
Les Hts-Geneveys	21	10	37	6	4	27	23	19	23	18	11	10	8	12	8	47	38	30	39	29	17
Boudevilliers	43	29	12	2	5	43	37	31	53	37	36	22	21	36	25	17	15	11	15	9	9
Valangin	25	24	31	3	3	21	21	18	27	20	28	24	24	22	24	33	36	31	33	31	9
Coffrane	18	36	8	2	1	19	17	18	21	17	38	33	33	37	35	10	9	6	7	8	4
Geneveys-s-Coffr.	89	24	36	10	3	107	93	80	90	66	28	24	24	24	24	44	36	33	38	32	19
Montmollin	14	6	7	1	1	13	12	13	13	13	7	6	6	7	6	10	6	6	8	8	2
Totaux	552	502	514	70	62	602	557	495	567	466	589	485	460	521	460	675	549	434	506	450	154
Le Locle																					
Le Locle	189	209	1127	292	551	443	456	286	231	192	582	439	247	235	221	1632	1215	939	1674	976	615
Les Brenets	32	29	110	21	57	78	83	45	31	27	92	52	38	39	34	145	114	97	127	113	36
Cerneux-Péquign.	3	48	17	2	11	8	1	18	1	3	58	75	41	45	36	18	18	17	21	18	3
La Brévine	9	49	18	6	33	22	20	26	25	13	82	52	71	68	51	24	19	20	23	19	12
Le Bémont	10	7	2	—	8	14	11	14	13	10	16	11	15	11	7	3	3	3	2	2	—
La Ch.-du-Milieu	10	25	14	—	15	19	13	11	22	9	38	30	27	35	21	25	16	9	22	15	1
Les Ponts-de-M.	28	44	115	10	80	61	66	74	53	29	110	74	62	79	56	170	129	92	125	106	31
Brot-Plamboz	7	15	2	1	17	11	12	10	26	12	29	17	18	34	20	2	2	2	3	6	2
Totaux	288	426	1405	332	772	656	662	484	402	295	1007	750	519	546	446	2019	1516	1179	1997	1255	700
La Chaux-de-Fonds																					
La Ch.-de-Fonds	1119	647	3245	1123	369	1135	2151	945	845	739	862	1162	552	556	499	3971	3049	2597	2993	3333	1995
Les Eplatures	11	29	47	18	11	14	26	11	15	9	43	38	23	31	29	62	47	42	40	42	33
Les Planchettes	7	7	7	2	2	8	6	5	8	8	9	9	7	8	7	10	7	7	6	8	4
La Sagne	34	79	58	5	13	31	45	40	46	25	87	82	64	100	73	73	53	49	61	60	19
Totaux	1171	762	3357	1148	395	1188	2228	1001	914	781	1001	1291	646	695	608	4116	3156	2695	3100	3443	2051
Récapitulation																					
Neuchâtel	1561	1393	1936	350	394	2106	1577	1551	1271	1307	2141	1434	1263	1229	1226	2253	2436	1740	1896	1831	624
Boudry	963	851	1027	104	141	1116	943	1006	844	938	1046	841	759	785	901	1096	1169	975	1028	973	181
Val-de-Travers	879	457	1109	128	96	877	693	1234	729	691	559	443	508	394	360	1247	1026	1124	1068	1011	205
Val-de-Ruz	552	502	514	70	62	602	557	495	567	466	589	485	460	521	460	675	549	434	506	450	154
Le Locle	288	426	1405	332	772	656	662	484	402	295	1007	750	519	546	446	2019	1516	1179	1997	1255	700
La Ch.-de-Fonds	1171	762	3357	1148	395	1188	2228	1001	914	781	1001	1291	646	695	608	4116	3156	2695	3100	3443	2051
Total du canton	5414	4391	9348	2132	1860	6545	6660	5771	4727	4478	6343	5244	4155	4170	4001	11406	9852	8147	9595	8963	3915

L'élection dans le canton

A première vue, l'élection au Conseil national dans le collège du canton de Neuchâtel n'amène pas de grands changements, puisque le dosage de la députation reste le même : deux radicaux, deux socialistes et un libéral.

Mais l'examen de la statistique des listes de partis montre que certains changements sont survenus depuis la dernière consultation fédérale d'il y a quatre ans.

Notons que la participation au scrutin de 56 % est très légèrement supérieure à celle de 1951 (52 %), mais on ne saurait la qualifier de satisfaisante. Quatre électeurs sur dix se désintéressent de la chose publique et c'est vraiment trop !

Voici maintenant, dans leur ordre officiel, le tableau des listes qui ont été retirées des urnes (les chiffres entre parenthèses sont ceux de 1951) :

Listes	*radicales*	*5414 (5571)*
—	*libérales*	*4391 (4522)*
—	*socialistes*	*9348 (7988)*
—	*popistes*	*2132 (1427)*
—	*manuscrites*	*1860 (1321)*

On constate un faible déchet radical et libéral, une augmentation de plus de 1300 voix socialistes et de 700 voix popistes. Ne négligeons pas les 1860 listes manuscrites, elles aussi en augmentation de 500 et sur lesquelles il est difficile de se faire une idée bien exacte. Comme le parti progressiste national ne présentait pas lui-même de listes, ses adhérents ont, semble-t-il, fait largement usage du suffrage manuscrit.

Reste cependant le fait marquant : les deux mille listes nouvelles des partis de gauche (socialistes et popistes). Les uns et les autres recrutent des voix nouvelles dans tous les districts. Les socialistes augmentent leurs effectifs de 500 voix dans les districts du Bas et autant dans la seule Chaux-de-Fonds. Les communistes (popistes) n'annoncent pas moins de 400 listes de plus dans la métropole des Montagnes. L'avance est de 700 listes pour le canton. Précisons cependant que le parti popiste n'a pas obtenu le minimum légal requis pour participer à la répartition des sièges.

Comme le déchet radical et libéral est minime, il faut admettre que ce sont les jeunes classes d'âge et la population immigrée qui ont apporté ces nouveaux contingents aux partis de gauche.

Il est évident aussi que bien des électeurs jugent le moment favorable pour obtenir le maximum d'avantages et pensent que c'est derrière le drapeau de la gauche qu'ils peuvent avoir des chances de les obtenir.

Les partis bourgeois, qui sont au pouvoir, doivent se montrer beaucoup plus réservés et leur programme dès lors, ne comporte pas beaucoup d'attrait pour la masse. Dans le cours actuel des choses, ils sont obligés de temps à autre de freiner la machine, mais ce rôle ingrat de frein, pourront-ils le tenir encore longtemps ? La situation, en tout cas, est sérieuse pour les partis bourgeois qui ont certainement senti la menace se préciser autour d'eux.

~~~

Quant à la personne des élus, les conseillers nationaux qui se représentaient l'ont emporté sans trop de peine et avec des écarts assez confortables. Une lutte serrée, pourtant, a eu lieu dans le parti socialiste entre MM. Berger, Schelling et Jaquet, lesquels, derrière leurs personnes, représentaient les villes de Neuchâtel, de la Chaux-de-Fonds et du Locle. A voir les chiffres, les compétitions régionales ont joué à plein. Mais M. Berger l'emportait dans les quatre districts du Bas et des Vallées (sauf au Val-de-Travers où il était distancé de 42 voix par M. Jaquet). L'apport de la Chaux-de-Fonds en faveur de M. Schelling et du Locle pour M. Jaquet n'a pas suffi à neutraliser l'avance de M. Berger, de sorte que c'est le député sortant de Neuchâtel-ville qui est arrivé au poteau, laissant ses concurrents à 250 et à 900 voix derrière lui.

M. Favre-Bulle, qui est la seule figure nouvelle de la députation, fait une brillante élection, dépassant même d'une centaine de voix M. Rosset. Largement épaulé à la Chaux-de-Fonds, il obtenait dans cette ville un millier de voix d'autres partis.

~~~

Relevons pour terminer que les opérations électorales ont fonctionné d'une manière impeccable dans les 68 bureaux du canton ainsi qu'à la chancellerie d'Etat qui fait office de bureau central de dépouillement. A 17 heures déjà, on connaissait le total des listes et à 22 heures le chancelier d'Etat, M. Porchat, pouvait annoncer : « Dépouillement terminé ».

M. W.

Une nouvelle figure : M. Favre-Bulle

M. Adrien Favre-Bulle, originaire du Locle, est né en 1905 à la Chaux-de-Fonds. Après avoir fait ses classes primaires, puis suivi les cours du gymnase et de l'Ecole de commerce de la métropole horlogère, il s'inscrivit à la faculté des sciences économiques et commerciales de l'Université de Neuchâtel. Licencié, il fit son diplôme d'expert-comptable et travailla pour le compte de nombreuses entreprises horlogères avant d'être nommé professeur à l'Ecole supérieure de commerce de la Chaux-de-Fonds.

De 1932 à 1945, M. Favre-Bulle a été secrétaire permanent et directeur des cours de la Société suisse des commerçants, où il a organisé en particulier des « cours d'information horlogère » qui ont suscité un vif intérêt.

De 1945 à 1948, M. Adrien Favre-Bulle dirigea une fabrique de boîtes de montres. Conseiller général radical en 1941, il fut désigné pour succéder à M. Willie au Conseil communal, où ses capacités lui firent attribuer le dicastère des finances. Elu au Grand Conseil en 1949, M. Favre-Bulle se distingua dans le groupe radical par ses interventions pondérées et compétentes.

C'est donc un homme qui saura défendre les intérêts de notre canton et de son industrie horlogère qui accède aujourd'hui au Conseil national grâce au vote massif de ses administrés.

Electeurs inscrits . . 41.567

Bulletins valables . . 23.145

Participation au scrutin 56 %

En 1951, on avait compté 20.829 bulletins valables et la participation au scrutin avait été de 52 % (57 % en 1947).

Observatoire de Neuchâtel. — 29 octobre. Température: Moyenne: 3,5 ; min. : —1,9 ; max. : 8,1. Baromètre: Moyenne: 718,8. Vent dominant: Direction: e-n-e modéré à assez fort de 9 h. à 20 h. 45. Etat du ciel : clair.

30 octobre. — Température: Moyenne: 2,7 ; min.: —3,1 ; max.: 7,9. Baromètre: Moyenne: 716,1. Vent dominant: Direction: S-E très faible jusqu'à 15 heures. Clair à légèrement nuageux.

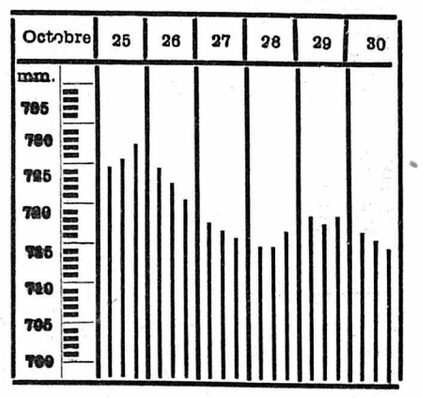

Niveau du lac du 29 oct. à 6 h. 30 : 429.04

Niveau du lac du 30 octobre : 429.03

Prévisions du temps : Valais, ouest et nord-ouest du pays, nuit froide dans les vallées et en plaine, danger de gel. Sur le plateau et au pied nord du Jura en général forte brume, par places brouillard. Lundi ciel généralement très nuageux ou couvert, quelques précipitations. Hausse de la température. Dans les Alpes tendance au fœhn.

Centre et nord-est du pays, nord et centre des Grisons : nuit froide dans les vallées et en plaine, gel. Sur le plateau brumeux, par places brouillard matinaux. Lundi ciel variable, mais temps en général ensoleillé. Tendance au fœhn dans les Alpes. Température en hausse.

Neuchâtel — No 255 (10 pages) Un numéro 20 centimes Mardi 1er novembre 1955

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

217me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. *le millimètre*, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1,50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, «*ASSA*» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

MENACES D'INFLATION EN ALLEMAGNE

Les perturbations économiques qui se produisent actuellement en Allemagne occidentale avaient été prévues dès l'année dernière. On savait que la République fédérale approchait du moment où l'expansion prendrait chez elle une nouvelle orientation. L'accroissement de la main-d'œuvre disponible se ralentissait, la consommation privée était insuffisante, le niveau des salaires trop bas, les investissements trop faibles ; bref tout indiquait l'obstacle. Pour le surmonter, l'Organisation européenne de coopération économique suggérait à Bonn de réaliser à tout prix un accroissement de la productivité nationale. C'était la seule issue.

En effet, le relèvement économique de l'Allemagne occidentale, si prodigieux qu'il parût, ne tenait pas du miracle. Il était dû à une politique commerciale libérale, à la ténacité germanique, mais surtout à l'énorme accroissement de la population (25% par rapport à l'avant-guerre, en raison de l'immigration en provenance de l'est). C'est ainsi qu'au début de l'année, le nombre des travailleurs employés était supérieur de quelque 3 millions et demi à celui de 1938.

Or, les salariés allemands étaient mal payés. Ils réclamèrent et obtinrent des augmentations. Comme la productivité ne s'élevait pas dans la même proportion, les prix se mirent à hausser. La spirale de l'inflation était désormais en mouvement.

~ ~ ~

Pris de vitesse, le gouvernement s'efforça d'obtenir l'accord du patronat et des syndicats ouvriers sur une stabilisation des prix et des salaires. Mais ce n'était pas suffisant : il fallait encore abaisser le coût de la vie. Dans ce but, un dispositif d'urgence vient d'être mis en place. Il prévoit en particulier une réduction des impôts indirects qui devra entraîner la baisse de certains prix de détail, une diminution de 50% de tous les droits de douane sur les produits agricoles et les matériaux de construction, un abaissement des dépenses publiques destinées à la construction, etc.

Cette thérapeutique libérale qui avait déjà reçu un commencement d'application en 1953, sera sans doute bénéfique. D'ailleurs le péril n'est pas grand : la « crise de prospérité » dont se plaint l'Allemagne occidentale ne constitue en fait qu'un avertissement. Selon la « Bank Deutscher Laender » qui a relevé récemment son taux d'escompte de ½ %, la situation de l'économie germanique n'est nullement alarmante, et le mouvement de hausse des prix n'est pas général.

~ ~ ~

La cause principale des difficultés actuelles réside, semble-t-il, dans l'engorgement des trésoreries publiques. L'Etat qui ne sait littéralement plus que faire de son argent, a passé des contrats de construction trop importants, et les entreprises privées, submergées de commandes, n'on pu faire autrement que se disputer les ouvriers à coups de bonifications. L'octroi libéral des crédits bancaires pour le financement des ventes à tempérament, et surtout pour la construction des immeubles a joué dans le même sens.

C'est en définitive parce que les commandes ont dépassé la capacité de production, parce que, de surcroît, les crédits de consommation se sont beaucoup trop développés, que s'est produit ce « surchauffement » de l'économie allemande. Les mesures que vient de prendre le gouvernement permettront sans doute d'y remédier.

Jean HOSTETTLER.

Conflit de salaire dans la métallurgie

DUSSELDORF, 31 (A.F.P.). — Les négociations sur les salaires engagées depuis deux semaines dans la métallurgie allemande ont été interrompues, dans la nuit de samedi à dimanche. Les employeurs offrent une hausse de 12 pfennigs à l'heure. Cette offre est considérée comme « tout à fait insuffisante » par les syndicats, qui réclament 20 pfennigs.

POUR RESPECTER L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉGLISE

Margaret renonce à épouser Townsend

ELLE DÉCLARE AVOIR PRIS CETTE DÉCISION « ENTIÈREMENT SEULE »

LONDRES, 31 (Reuter et A.F.P.) — La princesse Margaret a publié, hier soir, un message annonçant qu'elle n'épouserait pas le colonel Townsend. En voici le texte :

« J'aimerais que l'on sache que j'ai décidé de ne pas épouser le colonel Peter Townsend. Je me suis rendu compte que, dans la mesure où je renoncerais à mes droits de succession, il aurait pu m'être possible de contracter un mariage civil.

» Mais, ajoute la princesse Margaret, consciente de l'enseignement de l'Eglise selon lequel le mariage chrétien est indispensable, et consciente de mon devoir vis-à-vis du Commonwealth, j'ai résolu de faire passer ces considérations avant toute autre.

» Je suis arrivée à cette décision entièrement seule, et, ce faisant, j'ai été réconfortée par le soutien sans faiblesse et le dévouement du colonel Townsend.

» Je suis profondément reconnaissante de la préoccupation manifestée par tous ceux qui ont constamment prié pour mon bonheur.

» Signé : Margaret. »

Samedi ils s'étaient promenés la main dans la main

UCKFIELD, 31. — Samedi matin, on avait pu voir la princesse Margaret et le colonel Townsend se promener, la main dans la main, dans les chemins blanchis par la gelée, de la vaste propriété de lord Rupert Nevill.

Il n'en avait pas fallu plus pour déchaîner l'enthousiasme des partisans du mariage...

Comment, a-t-on dit, deux jours seulement après l'entretien de l'archevêque de Cantorbery avec la princesse — et il ne fait pas de doute qu'une fois de plus le prélat a dû lui expliquer toutes les raisons pour lesquelles elle ne devait pas songer à épouser un divorcé — Margaret passe le week-end avec le colonel et se promène avec lui la main dans la main ?

Mais certains y virent la preuve que l'amour l'emportait sur la raison d'Etat. C'était la première fois qu'en public — ou presque — les deux jeunes gens montraient par ce geste l'affection qui les unit.

Autre fait qui intriguait les commentateurs, la princesse qui manque rarement le service divin, n'y est pas allée dimanche. Elle n'a pas quitté sa retraite champêtre.

Une ruée de policiers a protégé le couple contre les curieux

Une garde imposante qui veille aux barrières d'Uckfield House a protégé jalousement l'illustre couple contre la curiosité de la foule.

Une nuée de policiers, en uniforme, en civil, à pied, en moto ou en voitures radio et des chiens policiers, ont « ratissé » méthodiquement les journalistes qui, avec des ruses de Sioux, essayaient de s'approcher du jardin défendu.

La route qui passe devant la propriété de lord Nevill avait pris un air de kermesse. Les voitures des promeneurs du dimanche s'arrêtaient, tandis que, rouges de fureur, les « constables » répétaient inlassablement : « Circulez, circulez, il n'y a rien à voir... »

Vers la fin de l'après-midi, un avion bimoteur a passé trois fois à basse altitude sur Uckfield House, la troisième à une cinquantaine de mètres seulement au-dessus des toits, vraisemblablement pour prendre des photos « de haut ». Un hélicoptère s'est promené également au-dessus de la propriété.

Pendant ce temps, la fièvre continuait de monter dans tout le royaume.

Le Viet-nam est devenu une république

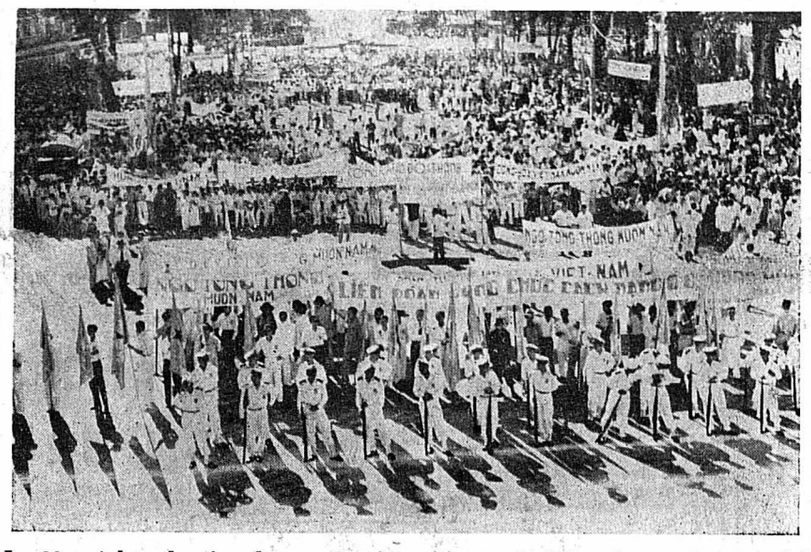

Le 23 octobre dernier, le peuple vietnamien a décidé à la quasi-unanimité de se libérer de la tutelle de l'empereur Bao-Daï. Trois jours après, le président Ngo Din Diem a proclamé la république, à Saïgon, devant la foule (notre cliché).

ARRIVÉ HIER MATIN A NICE

BEN YOUSSEF retournerait au Maroc dans une quinzaine

Il sera reçu aujourd'hui à Paris par le ministre des affaires étrangères M. Antoine Pinay

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Depuis le ralliement du Glaoui à Sidi Mohammed ben Youssef, la crise marocaine a évolué avec une rapidité vertigineuse.

A peine arrivé sur la Côte d'Azur, celui que les journaux parisiens appellent aujourd'hui très respectueusement « Sa Majesté le Sultan » a aussitôt commencé ses contacts politiques. Le plus important de ceux-ci est la conversation qu'il a eue hier en fin d'après-midi avec M. Henri Iryssou, directeur du cabinet du ministère des affaires étrangères, lequel lui a fait comprendre le désir exprimé par M. Pinay de le rencontrer aujourd'hui à Paris au Quai-d'Orsay.

Ce tête à tête constitue un événement politique extraordinaire et, de l'avis de nombreux observateurs, il pourrait préluder à un très proche retour de Mohammed ben Youssef au Maroc où les manifestations se poursuivent en faveur de sa restauration immédiate.

Un événement politique extraordinaire

Cette dernière éventualité, solennellement exclue par l'Assemblée nationale il y a moins de trois semaines, est aujourd'hui cependant considérée comme une probabilité presque certaine, surtout depuis que la renonciation de Ben Arafa laisse la place libre aux ambitions de son prédécesseur.

Innombrables spéculations

D'innombrables spéculations courent à Paris sur l'évolution prochaine des relations franco-marocaines. L'opinion générale est qu'elles devraient tendre vers une normalisation basée sur un retour de ben Youssef sur le trône, et cela dans un délai qui n'excéderait pas quinze jours, c'est-à-dire que l'ancien et futur monarque chérifien pourrait retrouver la plénitude de ses pouvoirs, temporels et spirituels, à la date du 18 novembre prochain, jour anniversaire de la fête du Prophète, qui coïncide au Maroc avec la fête traditionnelle du trône.

Telle est du moins l'impression ressentie hier soir à Paris et notamment auprès des Marocains nationalistes dont la jubilation ne cherche même pas à se dissimuler depuis que ben Youssef a pris pied sur sol français.

L'Histoire va vite... M.-G. G.

(Lire la suite en 9me page)

J'ÉCOUTE...

L'anxiété qui tue

On dit, mais on dit tant de choses, que, depuis l'accident cardiaque survenu à l'illustre président Eisenhower, tous les Américains surmenés tremblent dans et pour leur peau. Ils feraient queue chez les spécialistes du cœur. Ils les presseraient de questions. Mais surtout celle-ci :

— Mes coronaires sont-elles en bon état ?

Pour leur donner la « trouille », il n'y a pas eu, d'ailleurs, que le cas Eisenhower. Ni sa crise cardiaque, survenue au dix-huitième trou d'une partie de golf. A quoi s'était ajouté, il est vrai, fort copieuse absorption de quelque chose comme un ragoût d'oignons.

Pardonnons-lui, cependant, ce plat plus ou moins recommandable.

En revanche, ce qui ne fut certainement pas pardonné à Ike, ce fut le trop grand effort physique dans sa partie de golf.

A quelques jours de là, en effet, deux autres joueurs de golf ont trouvé pis que le président américain. L'un d'eux, M. Kenneth Knighton, à l'Allestree Park de Londres, en était à son quatrième tour, après quelques autres parties sans doute, quand il s'affala, terrassé par l'apoplexie. Son partenaire, M. Cecil Mart, vole à son secours. Il tombe mort, à son tour écrasé par l'émotion, sur le corps de Kenneth Knighton.

L'émotion... la plus fâcheuse des visiteuses pour les cardiaques...

D'où, plus grand affolement encore chez ceux d'Amérique.

Mais, chez nous, il y a une quinzaine, à Estavayer-le-Gibloux, le mécanicien de la localité ne succombait-il pas également, en proie sans doute à l'émotion et à la tension excessive que lui causait la dernière épreuve pour l'obtention d'un permis de conduire !

Pour autant, gardons-nous bien de nous frapper outre mesure ! Ou encore d'aller trop bouquiner dans notre livre de médecine familial.

Une infirmière pleine de bon sens, disait à son beau-frère :

— Si tu le fais, tu es fichu. Tu vas te trouver atteint de toutes les maladies.

Il y a longtemps de cela, un Lausannois ne perdait sans doute pas de vue son livre de médecine. Il se jugea atteint d'une maladie incurable. Il se suicida. Sûre façon, à vrai dire, de s'y soustraire.

On l'autopsia. Or, tout ce que l'on découvrit, c'est que tous ses organes étaient magnifiquement sains !

Voilà pour qui se tâte, se tâte encore et encore, et se tarabuste !

Pas trop n'en faut en toutes choses. Mais juste ce qu'il faut.

FRANCHOMME.

LIRE AUJOURD'HUI

PAGE 4

La vie religieuse

PAGE 6

NOS DOCUMENTS D'ACTUALITÉ :

Les véritables résultats de la détente

Billet littéraire :

«Reconnaissance de S.U. Zanne»

Le droit de vote des femmes

SUGGESTIONS CONSTRUCTIVES A GENÈVE SUR LES ÉCHANGES EST - OUEST

Mais la conférence piétine toujours sur l'essentiel

GENÈVE, 31. — La quatrième séance des ministres des affaires étrangères que présidait M. John Foster Dulles n'a pris fin qu'à 20 h. 05, lundi. Cette séance a été divisée en deux parties consacrées, d'une part au développement des contacts entre l'Est et l'Ouest et d'autre part, à la suite de la discussion sur le point 1 de l'ordre du jour.

A l'invitation du président, M. Molotov a soumis deux propositions, l'une concernant la participation des représentants de l'Allemagne à la conférence, l'autre un nouveau projet de traité concernant la sécurité européenne.

Les Américains pourront passer le rideau de fer

WASHINGTON, 31 (A.F.P.). — Le département d'Etat a levé l'interdiction, pour les citoyens américains, de se rendre en U.R.S.S., Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie et Roumanie.

Le département d'Etat a annoncé cette décision peu après que le secrétaire d'Etat John Foster Dulles eut exhorté les représentants soviétiques à la conférence de Genève à supprimer les barrières entre l'est et l'ouest.

Point 3 de l'ordre du jour

En ce qui concerne le problème des contacts entre l'Est et l'Ouest, M. Pinay a pris la parole de 15 heures à 15 h. 25. Son exposé a porté sur les trois points suivants : 1) disparition des restrictions à la circulation des idées, des personnes et des biens ; 2) obstacles actuels à cette circulation ; 3) mesures qui peuvent être envisagées pour mettre un terme à ces obstacles.

Des propositions concrètes ont été faites, et ce qui paraît intéressant, c'est que pour la première fois, la commission d'experts des quatre pays qui aura à préparer un rapport à ce sujet, pourra se baser sur des propositions concrètes d'extension d'échanges culturels. Les suggestions qui ont été faites de part et d'autre sont en effet constructives.

M. MacMillan demande la libre circulation des personnes

M. MacMillan s'est attaché à montrer que le rétablissement de relations normales entre l'Est et l'Ouest serait illusoire aussi longtemps que la sécurité européenne ne reposera pas sur des bases solides, aussi longtemps que l'Allemagne ne sera pas réunifiée.

(Lire la suite en 9me page)

Une semaine suisse à Stockholm

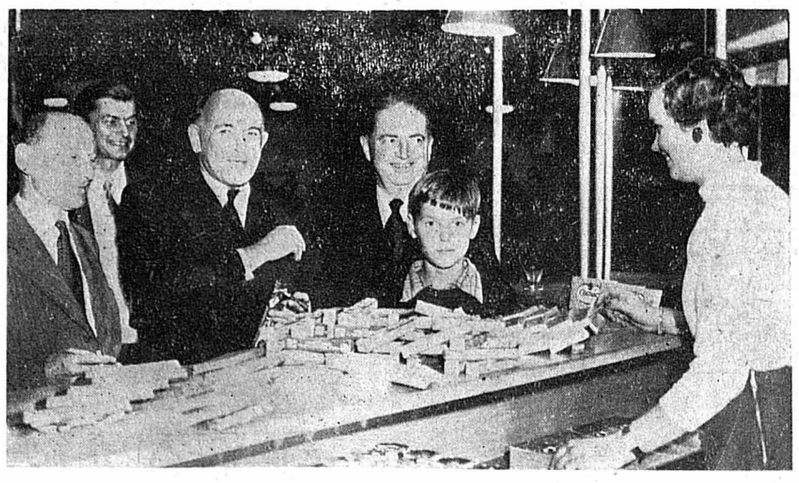

Les produits de notre industrie ont été exposés dernièrement à Stockholm, à l'occasion d'une « Semaine suisse ». Les affaires s'annoncèrent réjouissantes. Aussi comprend-on que M. Grässli, ministre de Suisse en Suède (au centre) en ait le sourire.

EN SUÈDE

LE THERMOMÈTRE EST DESCENDU A — 29 DEGRÉS

STOCKHOLM, 31 (A.F.P.). — La vague de froid qui sévit depuis deux jours sur la Suède a battu, dans le centre du pays, le record de l'hiver 1941, considéré comme très rigoureux. Dans la province de Norrland, le thermomètre est descendu, dans la nuit de dimanche à lundi, à moins 29 degrés.

LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Une avance socialiste qui pourrait avoir de sérieuses conséquences

De notre correspondant de Berne:

Si, sur un point, les prévisions ont été déjouées — en effet, les indépendants reviendront 10, alors qu'on les croyait partout en perte de vitesse — sur un autre point, en revanche, elles se sont réalisées. Les socialistes reviendront à Berne, le premier lundi de décembre, pour former au Conseil national le groupe le plus fort. Avec 53 députés, soit quatre de plus que durant la précédente législature, ils ont dépassé les radicaux, réduits à 50, par deux pertes, l'une à Zurich, l'autre dans le canton de Vaud, auxquelles ils ne peuvent opposer que le gain de Schwytz.

Chez les catholiques

Les catholiques, eux aussi, voient diminuer leur effectif d'une unité. Si aux pertes de Schwytz et d'Argovie font pendant les gains de Genève et de Zurich, l'échec dans le canton de Vaud n'a pas trouvé sa compensation. Les agrariens, en recul dans les cantons de Thurgovie, de Zurich et surtout d'Argovie, mais sans conséquence sur le plan parlementaire, laissent en revanche dans la bataille leur unique siège de Bâle-Campagne. Quant aux libéraux, ils doivent renoncer à l'espoir d'un gain, victimes eux aussi de l'indifférence en Suisse romande. Ils se retrouveront cinq, comme les démocrates, avec l'appoint du seul député évangélique de l'assemblée, M. Zigerli, de Zurich, à qui reviendra l'honneur d'ouvrir la législature en qualité de doyen d'âge, puisque M. Rusca, syndic de Locarno, son aîné d'un an, n'a pas retrouvé la faveur des électeurs tessinois.

Restent les communistes. A Zurich, c'est la défaite et leur unique représentant, M. Edgar Woog, a mordu la poussière. A Bâle, ils reculent et s'approchent de la culbute définitive. A Genève, M. Vincent se retrouvera tout seul, comme il l'était déjà d'ailleurs, depuis la brouille avec M. Nicole.

Comment se présentera le nouveau Conseil national

Selon les résultats connus jusqu'ici, qui, pour certains cantons, ne sont que provisoires, le nouveau Conseil national sera composé comme suit :

53 socialistes (jusqu'ici 49), 50 radicaux (51), 47 catholiques-conservateurs (48), 22 paysans, artisans et bourgeois (23), 10 indépendants (comme jusqu'ici), 5 libéraux (comme jusqu'ici), 4 démocrates (sans changement), 4 représentants du parti du travail (jusqu'ici 5, y compris M. Léon Nicole) et un représentant du parti évangélique (comme jusqu'ici).

La position de la Suisse romande affaiblie sous la coupole

En revanche, les électeurs vaudois ont donné un compagnon à M. Muret. C'est un fait que nos Confédérés alémaniques enregistrent avec surprise et regret.

G. P.

(Lire la suite en 10me page)

AVIS OFFICIELS

Commune des Ponts-de-Martel

MISE AU CONCOURS

Ensuite de la démission honorable du titulaire, un poste

D'EMPLOYÉ DE BUREAU

est mis au concours.

Titre exigé : certificat de fin d'apprentissage commercial ou diplôme d'une école de commerce.

Traitement annuel : de Fr. 7130.— à Fr. 8510.—, allocations de ménage et pour enfants non comprises.

Age requis : maximum 30 ans.

Entrée en fonction : début de décembre ou date à convenir.

Adresser les offres de service au Conseil communal, avec références, par lettre portant la mention « POSTULATION », d'ici au mardi 8 novembre 1955.

Conseil communal.

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

FACULTÉ DES LETTRES

Cours libre et gratuit

du professeur Alphonse BRONARSKI

sur

La Pologne au XIXme siècle

le mercredi de 17 à 18 heures
(auditoire du Séminaire de français moderne)

Première leçon : mercredi 2 novembre

IMMEUBLES

Laiterie-épicerie

à vendre, avec immeuble locatif, en plein centre d'une ville industrielle. Rendement locatif : Fr. 13,200.—. Prix avec commerce et agencement : Fr. 375,000.—.

G. DUSSERRE, agent immobilier, avenue de la Gare 21, Chavannes-Renens.

JOLIE VILLA

à Denges (8 kilomètres de Lausanne)

6 pièces, bains, cumulus, central au charbon, dépendances, environ 950 m² de terrain arborisé, à vendre au prix de **Fr. 72,000.—.**

G. DUSSERRE, agent immobilier, Chavannes - Renens.

Terrains à bâtir

(à Penthaz près Cossonay)

à vendre : 1 parcelle de 1600 m², tout sur place, à **Fr. 10.—** le m² ;

2 parcelles de 2600 m² chacune, avec source, à Fr. 3.50 le m².

G. DUSSERRE, agent immobilier, Chavannes - Renens.

Zone industrielle

Villa ancienne, 2 appartements de 2 pièces et cuisine, dépendances avec ateliers et locaux ; 2239 m² de terrain ; banlieue de Lausanne, à vendre au prix de **Fr. 110,000.—.**

G. DUSSERRE, agent immobilier, Chavannes - Renens.

Enchères d'immeuble

Le samedi 5 novembre 1955, à 14 heures, à l'Aula de la maison de commune, à Peseux, la commune de Peseux fera vendre par le ministère du notaire Charles Bonhôte, à Peseux, l'immeuble à l'usage de buanderie et séchoir qu'elle possède à la Grand-Rue No 30, à Peseux, en bordure de la route cantonale, désigné comme suit :

Article 2474, à Peseux, bâtiment et place de 109 m²

Estimation cadastrale : Fr. 6000.—

Assurance du bâtiment : Fr. 7600.—

plus 75 %.

Pour consulter les conditions d'enchères, s'adresser à l'administration communale de Peseux ou au notaire préposé aux enchères, Me Charles Bonhôte.

JOLIE VILLA

à Chavannes - Renens

à vendre ; 5 pièces, hall, balcon, central au charbon, cumulus, environ 700 m² de terrain clôturé et arborisé. Très bonne construction et bien entretenue.

G. DUSSERRE, agent immobilier, Chavannes - Renens.

JOLIE VILLA

neuve, à 5 minutes de la gare de Renens, à vendre ; 3 pièces, garage, tout confort, prix Fr. 62,000.—. Pour traiter, environ Fr. 17,000.—.

G. DUSSERRE, agent immobilier, Chavannes - Renens.

VILLA NEUVE

à Ecublens (Vaud)

à vendre ; 3 pièces, hall, cuisine, bains, W.-C. séparés, central à mazout automatique, buanderie, garage, etc., 583 m² de terrain. Prix Fr. 73,000.—.

G. DUSSERRE, agent immobilier, Chavannes - Renens.

BELLE VILLA

à Ecublens (Vaud)

à vendre ; 2 appartements, tout confort, 3 garages, 1100 m² de terrain. Rendement locatif environ Fr. 6200.—. Prix Fr. 130,000.—. Pour traiter : environ Fr. 30,000.—.

G. DUSSERRE, agent immobilier, Chavannes - Renens.

A vendre, dans quartier ouest,

très beau terrain à bâtir

pour maisons familiales, villas ou petits locatifs. Adresser offres écrites à W. Z. 898 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, à Neuchâtel, quartier ouest,

villa familiale

neuve, de quatre pièces, tout confort, garage, jardin. Libre à convenir. — Adresser offres écrites à D. H. 906 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, à Colombier, dans jolie situation,

villa familiale

de quatre pièces et garage. Libre tout de suite. Adresser offres écrites à E. I. 907 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Neuchâtel, à l'ouest de la ville

bâtiment neuf

de huit logements. Rapport de son propre argent 11 %. Adresser offres écrites à A. E. 903 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

A louer pour tout de suite, un appartement de trois pièces, salle de bains et cuisine, ainsi qu'un autre appartement de deux pièces, salle de bains et cuisine. Ancien prix. Ecrire sous chiffres à I. M. 911 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour magasin ou pour atelier

local avec vitrine et cave ainsi que pavillon indépendant sont à louer, pour tout de suite, à Trois-Portes 25. Conditions avantageuses. — S'adresser à Paul Kramer, usine de Maillefer.

A louer à

MONTANA

du 10 à fin janvier 1956 ou pour date à convenir un logement, quatre lits, confort, chauffage central, vue magnifique. Prix raisonnable. Pour renseignements, tél. (38) 7 55 71.

APPARTEMENT

de quatre chambres, confort vue, prix avantageux, à remettre pour tout de suite, à cinq minutes de la gare. Adresser offres écrites à H. L. 910 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

à Gorgier, au-dessus de la gare, logement de 3 pièces, cuisine, salle de bains, libre le 1er novembre. — S'adresser à l'entreprise COMINA NOBILE & Cie, à Saint-Aubin. Tél. 6 71 75.

Pour le 24 mars ou date à convenir, à louer

3 ½ pièces

plein soleil, bains, chauffage général, ascenseur, 3me étage.

2 pièces

bains, chauffage général, ascenseur.

Téléphoner au 5 28 07.

SAINT-AUBIN

A louer, au bord de la route cantonale, **LOCAL** pouvant servir de bureau ou de petit atelier. Téléphoner au (038) 5 13 60.

A louer aux Verrières petit

logement

d'une chambre et cuisine, dépendances, jardin. Tél. 5 72 27.

A louer en dessous de la gare de Peseux-Corcelles, un

LOGEMENT

de 1 pièce, cuisine, salle de bains, cave, grenier, éventuellement garage, dès le 24 novembre.

S'adresser, dès 20 h., à A. L'Eplattenier, Tires 9, Peseux.

Locaux industriels, magasins

A louer, pour date à convenir, à l'est de Peseux : 2 grandes vitrines, chauffage au mazout, W.-C. et arrière-magasin. Surface totale environ 90 m². Conviendraient pour petite industrie, dépôt ou magasin. Prix de location avantageux. Faire offres à l'étude Adrien Thiébaud, notaire, Neuchâtel. Tél. 5 52 52.

---

3 pièces

à louer tout de suite ou pour date à convenir, à l'ouest de la ville. Confort moderne. Balcon. Pièces de grandes dimensions. Chauffage économique. Fr. 145.— par mois. Faire offres à l'étude Adrien Thiébaud, notaire, Neuchâtel. Tél. 5 52 52.

CHAMBRES

A louer près du centre, à demoiselle honnête, chambre meublée claire et gaie, chauffée, disponible le 1er novembre. Prix avantageux. — Tél. 5 33 47.

A louer

chambre indépendante

avec eau courante. — S'adresser dès 18 heures, 27, faubourg du Lac.

A louer chambre meublée, à un ou deux lits. S'adresser: Beaux-Arts 5, rez-de-chaussée.

Jolie chambre au centre, bains, central. Maison de chaussures Kurth, 3me à gauche.

A louer chambre non meublée. Saint-Maurice 1, 3me étage.

A louer à demoiselle chambre au soleil, central, bains, part à la cuisine. L. Lauber, Ecluse 58, tél. 5 34 47.

SAINT-BLAISE

A louer à monsieur sérieux, chambre-studio. Central, bains. Tram devant la maison. Prix raisonnable. S'adresser épicerie Mme Farque, tél. 7 55 22.

Jolie chambre, central, bains. Bas du Mail. Tél. 5 63 41 (heures de bureau).

Chambre indépendante pour monsieur, pour le 15 novembre. — Tél. 5 27 93.

A louer au centre chambre meublée avec salle de bains. — Téléphone 5 44 48.

Chambre indépendante pour demoiselle, dans immeuble moderne, eau courante. Tél. 5 28 67 dès 20 heures.

A louer une jolie chambre, à demoiselle, confort. S'adresser à M. Ramsauer, Saars 2.

Chambre à louer

à demoiselle. Seyon 28, 2me à gauche.

Chambre à louer, central et bains. Pourtalès 1, 3me, tél. 5 42 14.

Petite chambre. Gibraltar, tél. 5 28 88.

A louer pour le 1er novembre, dans villa, quartier de l'Evole, jolie chambre à un lit, avec eau courante, toilette particulière. Tél. 5 57 66 (à partir de 11 heures).

PENSIONS

A louer à monsieur belle chambre avec pension. Tél. 5 29 24.

DEMANDES A LOUER

Employé technique cherche, pour le printemps ou pour date à convenir,

logement de 4 pièces

et jardin si possible, dans la région de Boudry, Cortaillod, Colombier. Faire offres écrites à Corta S. A., Cortaillod.

On cherche, au centre de la ville ou près de la gare,

appartement de 3 pièces

avec tout confort, tout de suite ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à O. R. 889 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Magasin spécialisé de la place cherche

vendeuse

qualifiée ou débutante habitant la ville. Place stable. Demander l'adresse du No 871 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour notre service de correspondance, nous cherchons jeune

STÉNODACTYLO

capable, possédant à fond la langue française et ayant d'excellentes connaissances de l'allemand.

Offres détaillées manuscrites avec curriculum vitae, photo, copies de certificats, références et prétentions de salaire sont à adresser au chef du personnel de la

S. A. *Chocolat Tobler* **Berne 9, case postale.**

Ancienne fabrique d'horlogerie du Jura neuchâtelois **cherche**, pour entrée prochaine ou date à convenir,

EMPLOYÉ (E) QUALIFIÉ (E)

bon (ne) sténodactylo connaissant les langues et si possible la branche horlogère, à même de travailler d'une façon indépendante. Poste intéressant pour personne capable. Faire offres détaillées avec curriculum vitae et copies de certificats, sous chiffres **P. 11461 N. à Publicitas S.A., la Chaux-de-Fonds.**

On demande une

JEUNE FILLE

comme institutrice pour une petite classe d'enfants de 6 à 8 ans. Anglais désiré. Ecrire avec photo, références et prétentions à **case 39, Villars sur Ollon.**

ANGLETERRE

Famille d'industriel, avec 4 enfants, cherche

GOUVERNANTE

Meilleures références demandées. Offres avec photo et prétentions de salaire à L. P. 914 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour un remplacement jusqu'à la fin de l'année

STÉNODACTYLO

habile et consciencieuse. Bonne rétribution. S'adresser à la banque Exel, avenue Rousseau 5, téléphone 5 44 04.

Entreprise de maçonnerie de Neuchâtel engagerait pour tout de suite

EMPLOYÉ

ayant des connaissances des plans, devis et métrés. Adresser offres écrites à Z. C. 902 au bureau de la Feuille d'avis.

ACHEVEUR

pour petites pièces est demandé par **Arnstein, Saars 55, tél. 5 20 79.**

Je cherche pour tout de suite ou entrée à convenir

fille de buffet

capable. Bon salaire. Faire offres à **l'hôtel du Soleil, Neuchâtel, place Purry.**

Jeune homme sérieux et travailleur, ne craignant pas les responsabilités, trouverait place de

VENDEUR

dans importante pharmacie-droguerie romande. Faire offres manuscrites en indiquant prétentions de salaire. Joindre photographie, curriculum vitae et certificats, sous chiffres **P. 7422 N. à Publicitas, Neuchâtel.**

Sténodactylo

habile, pour tous travaux de bureau, ayant si possible pratique industrielle, est demandée par usine d'Yverdon. Place stable. — Faire offres avec curriculum vitae et photo sous chiffres **P 10370 Yv. à Publicitas, Yverdon.**

JEUNE FILLE

est cherchée pour tenir le ménage d'une dame seule, jusqu'au printemps ; vie de famille et bons traitements garantis. — S'adresser à Mme Gustave Sandoz-Favre, Saint-Martin (Val-de-Ruz). Tél. 7 17 08.

On cherche une

sommelière

connaissant les deux services. Entrée immédiate. Se présenter au restaurant de l'Avenue, Colombier.

On engagerait une bonne

sommelière

bon gain, ainsi qu'une

employée de maison

occasion d'apprendre le service. Entrée à convenir. S'adresser à R. Comtesse, hôtel de Commune, Bevaix, tél. (038) 6 62 67.

Importante entreprise à l'ouest de Neuchâtel cherche

employée de bureau

pour le téléphone et divers petits travaux. Débutante acceptée. Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres avec prétentions de salaire sous chiffres K. O. 913 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une

FILLE

pour le service d'un restaurant sans alcool, marchant bien. Débutante acceptée. Adresser offres écrites à J. N. 912 au bureau de la Feuille d'avis.

Chef d'exploitation

serait engagé tout de suite par importante entreprise viti-vinicole du Vignoble neuchâtelois. Doit connaître l'entretien des machines et du matériel. Appartement à disposition. Adresser offres écrites avec références et prétentions à B. F. 904 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour tout de suite un garçon comme

PORTEUR

de pain. Boulangerie-pâtisserie Otto Weber, faubourg de l'Hôpital 15.

Usine de la région ayant très bonne clientèle, commandes assurées, cherche, en vue de développement,

employé ou employée intéressé(e)

avec apport de 15,000 à 20,000 fr. Offres écrites sous O. S. 917 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour le 15 novembre une

JEUNE FILLE

pour aider à la cuisine et au ménage. Vie de famille. Bons gages. Hôtel Guillaume-Tell, Bôle. — Tél. 6 34 17.

JEUNE FILLE

serait engagée immédiatement pour apprendre une partie de l'horlogerie. (Mise d'inertie de balanciers). Salaire immédiat. Adresser offres écrites à Y. B. 901 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche pour tout de suite

sommelière

éventuellement remplaçante, ainsi que

JEUNE FILLE

pour aider à la cuisine et au ménage. Café de l'Industrie. Tél. 5 28 41.

Représentant

dynamique, de 25 à 35 ans, ayant de l'initiative, serait engagé tout de suite ou pour date à convenir, pour travailler en collaboration avec une dame de propagande. Formation et appui par la maison. Demander à être convoqué. Ecrire sous chiffres P. N. 41330 L. à Publicitas, Lausanne.

Augmentez votre gain jusqu'à

100 - 150 francs

par mois, par une occupation accessoire. — Envoyez sans autre une enveloppe à votre adresse à SOG, Rozon 5, Genève.

Deux manœuvres manutentionnaires

sont demandés pour tout de suite.

Se présenter à Shell-Butagaz, Saint-Blaise.

On cherche pour la mi-novembre, dans ménage soigné,

employée de maison

de confiance, connaissant les travaux du ménage et sachant cuisiner. Adresser offres avec références à Mme Paul Bonhôte, Grand-Rue 3, Peseux.

JEUNE FILLE

de 16 à 20 ans, sachant si possible un peu cuisiner et aimant les enfants est cherchée par ménage avec un enfant. Vie de famille. Entrée le 1er ou le 15 novembre. Mme Georges Guenin, Léopold-Robert 31, la Chaux-de-Fonds. Téléphone (039) 2 13 61 ou 2 22 57.

DEM. D'EMPLOIS

TOURNEUR

sur bois cherche place. Entrée tout de suite ou pour date à convenir. — Adresser offres écrites à F. J. 908 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille cherche place pour aider au

ménage

et au

magasin

Parle le français et l'allemand. Adresse : Mlle Hanna Zahnd, Rueschegg-Graben (Berne). Téléphone (031) 69 29 67.

DAME

ménagère sérieuse et de confiance cherche

bonne place

Serait libre de 8 h. à 4-5 heures le soir, sauf le samedi après-midi. — Faire offres détaillées à C. G. 905 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille de confiance, parlant l'allemand et le français, cherche place de

VENDEUSE

dans boulangerie-pâtisserie ou magasin d'alimentation. Adresser offres avec indication de salaire à Mlle G. Wasserfallen, vendeuse, Chiètres.

Fils d'agriculteur, suivant un cours de 8 à 10 heures, **cherche emploi** dans exploitation agricole ou maraîchère contre sa pension, à Neuchâtel ou aux environs. S'adresser à Philippe Bovy, Marchissy (Vaud).

Jeune homme capable,

cherche place

dans garage. Possède permis cat. A.B.D. — Pour renseignements, s'adresser à Walter Schnydrig, Neuweg, Adelboden (O. B.).

A VENDRE

A VENDRE

skis avec fixations « Kandahaar » et bâtons, 45 francs ; une paire de patins vissés, 40 fr., souliers noirs, pointure 42, en parfait état. — Tél. 5 54 14.

A vendre petit

BILLARD

moderne, superbe occasion. Conviendrait pour restaurants ou cercles. Bas prix. Ecrire sous chiffres M. Q. 915 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

magnifique vélo de dame

3 vitesses, à l'état de neuf. Demander l'adresse du No 900 au bureau de la Feuille d'avis.

POUSSETTE

bleu marine, doublée de blanc, en très bon état, à vendre 80 fr. — Tél. 5 62 08.

Magnifique occasion

CANADIENNE

pour dame, très belle pièce en velours côtelé, doublée de mouton, comme neuve. Prix très avantageux. Tél. 5 60 22.

A vendre, pour homme,

manteau d'hiver

gris foncé, taille 60, un pantalon gris, fil à fil, taille 60, à l'état de neuf ; pour garçon de six à sept ans, un habit et une windjack en bon état. S'adresser : Brandards 14 (les Draizes), rez-de-chaussée à gauche.

Belles châtaignes

15 kg. par poste, 7 fr. 20; 30 g. par chemin de fer, 12 fr. 90; 50 kg. par chemin de fer, 20 fr., plus port. — Glus. Pedrioli, Bellinzone.

AVIS DIVERS

PRÊTS

de 200 à 2000 fr. sont accordés TOUT DE SUITE à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Petits remboursements mensuels. Discrétion garantie. — Consultez-nous. Timbre réponse. CRÉDITS - OFFICE GÉRARD M. BOOS, place de la Gare 12 (Melrose), LAUSANNE Tél. (021) 22 69 25

DEM. A ACHETER

Je cherche

pommes de terre

pour encaver.

A la même adresse, on demande un jeune homme pour aider à la campagne. Tél. 7 16 68.

J'ACHÈTE

meubles, vaisselle, bibelots, ménages complets. Paiement comptant. — Malherbe, Ecluse 12, téléphone 5 25 39.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le couvreur

Transformation de toitures
Peinture des fers-blancs
Réfection des cheminées

Willy VUILLEMIN

Evole 33 Tél. 5 25 75

Vélos

Une maison sérieuse
Pour l'entretien de vos bicyclettes
Vente - Achat - Réparations

G. CORDEY

Place Purry - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

Le spécialiste de la radio

Radio Mélody
L. Pomey Flandres 7 Neuchâtel

Réparation-Location-Vente
Echange de tout appareil
Se rend régulièrement dans votre région

PERDUS - TROUVÉS

TROUVÉ

le 25 octobre,

jeune chienne

Boxer ou Dobermann

Tél. (038) 9 41 33.

PROF. MÉDICALES

Dr Georges Borel

10, rue du Coq-d'Inde

ABSENT

Georges Sterchi

MÉDECIN-DENTISTE

a repris le cabinet dentaire de

MADAME

D. Hofer-Silvestre

Rue du Musée - Tél. 5 17 88

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et envois de fleurs reçus à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Madame veuve Mathilde COUSIN

remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée pendant ces jours d'épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Concise, le 1er novembre 1955.

Très touchée par la sympathie dont elle a été entourée dans son deuil, la famille de Madame Louis GRENIER, née Marguerite DUPERTUIS, remercie toutes les personnes qui la lui ont témoignée par leur présence, leurs messages et leurs fleurs.

Chexbres, le 31 octobre 1955.

Monsieur Benjamin GIRARDIER et sa famille expriment leurs vifs remerciements à tous ceux qui les ont entourés de leur affection pendant les jours de grande épreuve qu'ils viennent de traverser. Ils adressent un merci particulier à toutes les personnes qui ont honoré leur chère disparue par un envoi de fleurs, des visites ou des messages de sympathie.

Madame veuve Jules VESSAZ ;

Monsieur et Madame André VESSAZ-DE BOCA,

remercient toutes les personnes qui ont entouré leur cher malade avec tant de sincérité, ainsi que pour les messages, fleurs et autres.

Que chacun trouve ici l'expression de leur profonde gratitude.

ARONDE
SIMCA

La nouvelle Aronde 1300

vous sera présentée

Nouveau moteur « Flash »
Nouvelle ligne « Océane »
Nouveau « Confort 56 »

Mardi 1er novembre 1955, de 11 h. à 15 h.

AU GARAGE DES PARCS - NEUCHÂTEL

... et son prix est le chef-d'œuvre 56 de SIMCA - Berline Luxe **7975.-**

RIO GRANDE

Marque „Le coq"

... le bout à l'arôme savoureux, à la cendre blanche, vous procure une jouissance parfaite!

Gautschi & Mauri

REINACH/AG

Fr. 1.30 le paquet de 10 pièces

OCCASIONS

Bureaux ministres, 55 et 150 fr., fauteuil de bureau, 25 fr., armoire à trois portes, avec glace, 220 fr., guéridon, 25 fr., dressoir, 40 fr., armoire à deux portes, 70 fr., matelas en crin animal, 55 francs, chaises, 4 fr., vitrines, 25 fr., calorifère, 30 fr., duvets, couvertures, matelas neufs, etc. Tél. 5 12 43, Marcelle Remy, passage du Neubourg.

Calorifère

à charbon, marque « Ciney », pour 1000 m³, et « Couvinoise » à charbon à vendre pour cause de non-emploi. Téléphoner dans la journée (038) 7 72 73.

En vitrine :

couche et entourage

coffre à literie, frêne. — Prix : 450 fr. E. Notter, ameublement, Terreaux 3. Tél. 5 17 48.

A vendre

patins vissés

bruns, pour fillettes, No 34. — On achèterait patins vissés, bruns ou blancs, pour jeune fille, No 37. Tél. 5 56 30.

NEUCHATEL * SEYON 16 GRAND-RUE 5

UNE OFFRE INCOMPARABLE!

LE BAS FIN TRANSPARENT EN NYLON, EXTRÊMEMENT SOUPLE, AVEC COUTURE TON SUR TON

3.95 seulement

Un personnel souriant et compétent vous aidera dans votre choix.

TÉL. (038) 5 34 24

la 13ème paire est gratuite !

A VENDRE

armoires portatives à 2 portes, 200 × 100 × 50, non vernies, et un

vélomoteur

revisé. Menuiserie Henri ARRIGO, Peseux. Téléphone 8 12 24.

A vendre belles

pommes de table

« Boscop », raisin, citron, d'hiver, « Bohnapfel », etc. Prix du jour. Fritz Tschilar, Champion, téléphone (032) 8 36 24.

URGENT

A vendre pour cause de départ

BATEAU

six places, genre canot, rames et godille, belle occasion, au plus offrant. Jean Andrey, Auvernier 67.

A vendre deux magnifiques

chiens loups

âgés de deux mois ; un noir et un cendré, avec pattes blanches, à 40 fr. pièce. Adresse : M. Paul Volery, Aumont (Fribourg), tél. (037) 6 50 32.

La bande adhésive

SCOTCH

tient si bien

Dans toutes les papeteries

3M

PLASTIC

MANTEAUX pour DAMES

20 MODÈLES

dans les dernières nouveautés

Coupe et montage tailleur — Exclusivement travaillés dans des ateliers de confection pour hommes

depuis **125.-** à **260.-**

Impôt compris — Retouches gratuites faites par tailleur

Vêtements MOINE - Peseux

TRAM No 3

No 2

Qualité.. Prix

LA MEILLEURE LE PLUS JUSTE

Vous porterez avec plaisir ce magnifique

GILET

de laine à grosses côtes, fermeture à 3 boutons

5 COLORIS MODE

29.80

BIEN SERVI

GRANDS MAGASINS
au Sans Rival
NEUCHATEL

TÉLÉPHONE 5 21 75

CHAUSSURES
CENDRILLON
6, RUE DE LA TREILLE

Décolleté classique, garniture golf, légère semelle de caoutchouc,

BOXCALF NOIR **39.80**

timbres - ristourne

---

frey
VETEMENTS

Satisfait même le plus exigeant

EVERSHARP

Aucun autre stylo à bille ne réunit autant d'avantages

1 **La pointe élastique** glisse avec souplesse et sans vous fatiguer -

2 **La bille de petit calibre** écrit plus fin, plus aisément et plus longtemps sans recharger -

3 **La cartouche transparente** montre la réserve d'encre et évite la panne sèche -

4 **L'agrafe „Protecto"** fait rentrer automatiquement la pointe, empêche les taches et ménage les bords des poches -

5 **La pâte „Inca"** écrit proprement, résiste à la lumière et à l'eau, est admise pour les documents -

6 **Cartouches de rechange** pour écriture fine ou normale, chacune en 4 couleurs d'encre.

En vente dans les papeteries.

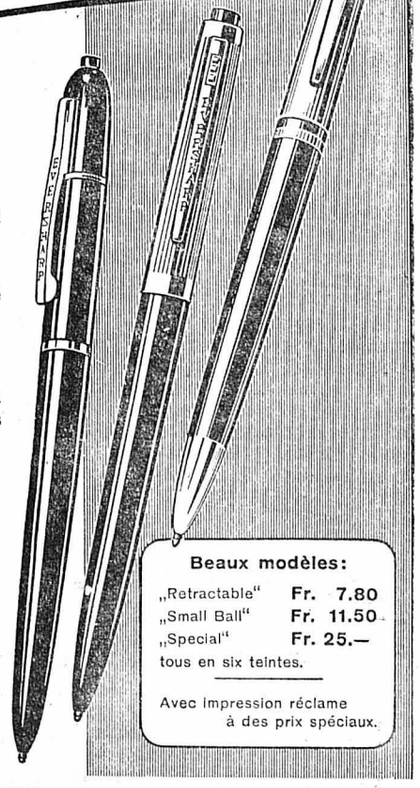

Beaux modèles:

„Retractable"	Fr. 7.80
„Small Ball"	Fr. 11.50
„Special"	Fr. 25.—

tous en six teintes.

Avec impression réclame à des prix spéciaux.

„EVERSHARP" bénéficie de la plus longue expérience

Agence générale: Kaegi SA., Zurich 1

Romans policiers neufs

Les derniers ouvrages de Détective-Club sont à disposition, jusqu'à épuisement du stock, à des conditions exceptionnelles :

le volume Fr. 1.50
10 volumes » 10.—
35 volumes » 30.—

Commande par versement au compte de chèques IV 5927, M. Giordani, Neuchâtel 9. Livraison immédiate. Liste sur demande.

A vendre

DUVETS

pur édredon. Prix très bas. E. Notter, Terreaux No 3. Tél. 5 17 48.

SAMEDI 2×75.000
A PULLY
LOTERIE ROMANDE

Automobilistes !

pour votre intérieur d'auto notre magnifique

couverture de laine

au prix de : **Fr. 14.90** seulement !

BIEDERMANN
Bassin 6 Neuchâtel

LES SPORTS

LE FOOTBALL CORPORATIF CHEZ NOUS

Le tenant du titre est battu par Jura Mill I

A Serrières, samedi, Jura Mill I a rencontré Favag I, champion 1954-1955, seul match de cette quatrième journée. A la surprise générale, les papetiers se montrèrent intraitables et, après un emballage final magnifique, ils trouvèrent les ressources nécessaires pour disposer de justesse des scientifiques joueurs de Monruz. Par cette victoire, Jura Mill I prend la tête du classement, alors que Favag rétrograde en quatrième position, derrière Calorie-Vuilliomenet et Typo-Biedermann.

CLASSEMENT

	J.	G.	N.	P.	P.	C.	P.
Jura Mill I	2	2	0	0	9	5	4
Calorie-Vuilliomenet	2	1	1	0	4	2	3
Typo-Biedermann	3	1	1	1	6	5	3
Favag	2	1	0	1	5	4	2
Jura Mill II	1	0	0	1	0	2	0
Commune Brunettes	2	0	0	2	3	9	0

Jura Mill I Favag I: 4 à 3 (2-3)

Les rencontres des mécanos et des papetiers sont toujours attendues avec impatience par les milieux corporatifs, car c'est en général une de ces deux équipes qui s'attribue le titre de champion d'automne.

Samedi, à Serrières, sous la direction de l'arbitre A. Merlotti, de Neuchâtel, les tenants du titre luttèrent courageusement pour tenter de maintenir intact leur prestige, mais ils durent s'avouer vaincus au cours de la seconde mi-temps, alors qu'ils avaient l'avantage au terme de la première partie du jeu.

Bien que jouant contre la bise qui soufflait par rafales, les joueurs de Serrières — par Aegerter sur deux mauvais renvois du gardien de Favag — marquent coup sur coup deux très jolis buts. Ne perdant pas leur calme, les mécanos de Monruz relèvent le gant et, en quelques minutes, ils égalisent à 2 partout. Peu avant le repos, à la suite d'une faute de Monbelli, Berlocher place un shoot victorieux qui donne l'avantage à son équipe.

Avec l'aide de la bise, les papetiers dominent franchement en seconde mi-temps ; sur coup de coin, Aegerter égalise d'un coup de tête, puis, sur une passe judicieuse de ce dernier, Palin s'élance et marque le but de la victoire. En fermant le jeu, Jura Mill I termine cette rencontre par une victoire de justesse, mais méritée.

Emô-Réj.

AUTOMOBILISME

Du nouveau dans le sport automobile

La commission sportive internationale (C.S.I.) a siégé récemment à Paris dans le cadre de l'assemblée générale de la Fédération internationale de l'automobile. Elle a constitué une sous-commission chargée d'étudier une limitation éventuelle de la cylindrée des voitures de sport prenant part aux épreuves sportives et l'avenir des formules internationales de course. Cette sous-commission sera constituée d'une délégation de cinq pays « grands constructeurs » : Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie. Sa présidence a été confiée à M. Maurice Baumgartner, président central de l'Automobile-Club de Suisse, et son secrétariat à M. Fritz Dannecker, chef du service technique de l'A.C.S. Les propositions que cette sous-commission fera à la C.S.I. seront très importantes pour l'avenir de la compétition automobile.

VÊTEMENTS SUR MESURES POUR DAMES ET MESSIEURS
PKZ
NEUCHATEL RUE DU SEYON 2

LA VIE RELIGIEUSE

Qu'est-ce que l'Eglise orthodoxe ?

par M. P. Evdokimof

En faisant appel à M. Evdokimof, directeur de l'Institut orthodoxe de Sèvres, près Paris, notre Eglise a pris une heureuse initiative. Car les contacts avec la pensée chrétienne orientale nous manquent, et ils peuvent nous aider à élargir notre horizon, qui trop souvent se limite à la polémique, heureuse ou non, avec le catholicisme.

L'Eglise d'Orient a eu une grande chance : son histoire n'a pas connu de rupture, elle se rattache directement aux communautés apostoliques. L'orientation de sa pensée est différente de celle des Eglises d'Occident : alors que chez nous on s'est intéressé à la nature de l'homme et à l'Eglise comme institution, en Orient les recherches se sont dirigées vers le mystère de la vie divine et de l'Esprit Saint. Non point l'homme déchu, séparé de Dieu et réconcilié avec lui par le sacrifice expiatoire du Christ, mais l'homme comme image et ressemblance de Dieu. En fait, Dieu ayant voulu se révéler à l'homme et l'élever à lui, l'incarnation aurait eu lieu même sans la chute.

Le catholicisme représente un pouvoir monarchique ; c'est l'Eglise bien gouvernée. Le protestantisme consiste à écouter la Parole de Dieu. L'orthodoxe, c'est la liturgie éternelle, c'est l'Eglise chantant son Dieu ensemble avec les anges. L'orthodoxe croit en un Dieu « philanthrope ».

La théologie orthodoxe est donc une théologie mystique. Elle cherche non à définir, ni à raisonner, mais à dessiner la Parole de Dieu. Et ce « dessin » ne peut avoir lieu que dans la prière, c'est-à-dire dans la communion avec Dieu. Le théologien procède comme l'iconographe qui, avant de peindre l'icone, se prosterne devant l'autel, afin d'y recevoir la lumière de la Transfiguration. Il faut qu'il participe à la nature de Dieu.

Oserons-nous suggérer qu'à cette conférence, qui était d'une belle clarté et d'une impeccable tenue, il manquait pourtant quelque chose ? Peut-être aurait-on souhaité chez ce théologien russe, qui a écrit un livre sur Dostoïevski, un sens plus intime et plus profond de la misère de l'homme, qu'aucun mysticisme ne saurait embellir.

P. L. B.

Une exposition religieuse au Locle

(c) Samedi, s'est ouverte, à la Maison de paroisse de l'Eglise réformée, une exposition : « La Bible et le dessein de Dieu » en présence des autorités locales et cantonales représentées par M. J.-A. Haldimann, préfet des Montagnes, et Philippe Vuille, conseiller communal.

La collection des Bibles exposées a été formée grâce à la collaboration de la Bibliothèque nationale, de la bibliothèque des pasteurs, du Musée de la Réformation, de la Bibliothèque de Vésoul et du Musée de Besançon.

Des discours ont été prononcés par les pasteurs Robert Cand, président du synode cantonal, Bauer, Néri, et par M. Henry Primault, président du conseil de l'Eglise, et M. Philippe Vuille, conseiller communal.

Un départ au Locle

(c) Dimanche matin, à l'issue de la messe, la paroisse catholique romaine a pris congé de l'abbé Moret, vicaire de la paroisse depuis 1948. Le curé Emile Taillard, M. René Boillod, président du conseil de paroisse, M. J. Stoppa, au nom des éclaireurs, M. Pierre Elsig, président des Jeunesses et trois bambins au nom des enfants de la paroisse ont exprimé à l'abbé Moret leur reconnaissance et leurs vœux pour sa nouvelle activité à Genève, comme vicaire également.

Le Chœur mixte a exécuté quelques beaux chants dont un avec soliste... l'abbé Moret, lequel, dans une forte allocution, a su prendre congé des paroissiens.

AU CEP D'OR
Bel assortiment de vins italiens
W. Gaschen - Tél. 5 32 52 - Moulins 11

76me session de l'assemblée générale des délégués de la Mission suisse dans l'Afrique du sud

(sp) Les deux objets principaux de l'ordre du jour de cette session tenue à Lausanne le 27 octobre, comprenaient la discussion et l'adoption du budget 1956 d'une part, et, d'autre part, la discussion et l'adoption des conventions concernant la collaboration intermissionnaire en Suisse romande et en Suisse alémanique.

Le budget proposé et adopté prévoit un total de dépenses de 720,000 francs, en augmentation de 20,000 fr. sur celui de 1955, augmentation normale quand il s'agit d'une activité missionnaire appelée à se développer et à s'étendre dans des pays comme le Transvaal et le Mozambique, où le terrain à défricher reste considérable.

Les nouvelles conventions de collaboration intermissionnaires prévoient la création d'une commission de coopération et d'un fonds commun entre la Mission suisse dans l'Afrique du Sud, la Mission de Paris, la Mission de Bâle, la Mission morave et l'Action chrétienne en Orient, qui créeront, entre ces cinq sociétés (pour la Suisse alémanique, il n'est encore question que des trois premières) un lien plus profond et le moyen de coordonner les efforts en vue d'une action plus efficace, plus rapide et plus capable de surmonter les obstacles considérables que les conditions actuelles de l'Afrique opposent à l'action des missions évangéliques.

Chaque session de l'assemblée est enrichie par un culte présidé, cette année, par M. Fatton, de Neuchâtel, et par les messages des missionnaires et secrétaires qui reviennent d'Afrique ou qui vont y retourner.

Mlles Lambercy, Bourcart, Schaerer, MM. Hermann, Terrisse et Büchler, missionnaires, et M. Mercier, secrétaire de la Mission de Paris, envoyé récemment en Afrique, en voyage d'étude, ont été entendus. Ces témoins immédiats du combat qui se livre là-bas sont unanimes à affirmer que nos Eglises doivent donner leur effort maximum pour que les Eglises d'Afrique soient pourvues aussi rapidement que possible des moyens indispensables à leur mission.

A la Maison de repos de Constantine en Vully

(sp) Maison de vacances et de repos pour dames et demoiselles de condition modeste, le château de Constantine, vient de présenter son rapport annuel.

Sous la présidence de M. Alfred Nicole, de Genève, et avec le concours de M. Maurice Montandon, de Neuchâtel, cette institution a reçu, en 1954, 323 personnes, soit de Neuchâtel 98, de Vaud 84, de Genève, 72, de Berne 44, de Fribourg 12, d'autres cantons 7, étrangers 6.

Les comptes bouclent par un total de 49,145 fr. 22, y compris un déficit d'exercice de 3256 fr. 37. En 1954, les dons se sont élevés à 3808 fr. 50. Les travaux d'entretien, la porcherie et le clapier, le renouvellement du mobilier et de la lingerie, l'acquisition d'une machine à repasser entraînent des dépenses qui ont un urgent besoin de la générosité publique.

Pétition pour la suppression des courses automobiles

(c) Le comité central suisse de la Jeune Eglise, où a été nommé, pour le canton de Neuchâtel, le pasteur Herbert Kast, de la Chaux-de-Fonds, a été chargé d'examiner la question d'une pétition au Conseil fédéral en vue d'interdire les courses d'automobiles en Suisse.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE SUISSE DU COMMERCE

7. Modification des statuts de la maison René Kummer, à Saint-Aubin, exploitation d'un commerce de quincaillerie et d'articles de ménage, dont la raison sociale sera désormais : René Kummer, quincaillerie de la Béroche.

7. Le chef de la maison Fernand Barfuss, à Chézard, commune de Chézard-Saint-Martin, commerce d'articles de ménage, principalement brosserie, est Fernand-André Barfuss.

7. René Guntert et Jean-Maurice Moser, les deux à la Chaux-de-Fonds, ont constitué sous la raison sociale Guntert & Moser, à la Chaux-de-Fonds, une société en nom collectif ayant pour but l'exploitation d'un atelier pour la fabrication de bracelets métalliques.

8. Radiation de la raison sociale Etablissement Henri Nydegger, à la Chaux-de-Fonds, électro-déposition des métaux, laboratoire de chimie, placage or par procédé galvanique pour l'horlogerie et bijouterie. L'actif et le passif sont repris par la maison Eclador S. A., à la Chaux-de-Fonds, dorage et placage par procédé galvanique de boites de montres et bijouterie et de tout ce qui se rapporte à cette branche.

8. Sous la raison sociale S. I. Les Marronniers S. A.,, aux Brenets, il a été constitué une société anonyme ayant pour but le commerce, la construction et l'exploitation d'immeubles. Capital social : 50.000 fr. Président: Alfred Mantel, à la Chaux-de-Fonds ; secrétaire: Pierre-Eugène Bourquin, aux Brenets ; et Ernest Jeanneret, aux Brenets.

8. Radiation de la raison sociale G. Calame, à Neuchâtel, fabrique de bijouterie-émail, par suite de décès du titulaire. L'actif et le passif sont repris par la société en nom collectif J. Calame & Cie, à Neuchâtel. Celle-ci est constituée par Jean Calame, Nelly Calame et Alice Calame, tous trois à Neuchâtel.

10. Radiation de la raison sociale L. Dubois & Cie, à la Chaux-de-Fonds, tissus, toilerie, trousseaux, par suite du décès de l'associé Louis Dubois. L'associé Edouard Gerber, à la Chaux-de-Fonds, continue les affaires, comme entreprise individuelle. La raison de commerce est : Edouard Gerber, commerce de tissus, articles de trousseaux, literie, toilerie.

11. Le chef de la maison Charles Schenker, à Auvernier, exploitation d'un commerce de vins, est Charles-Thomas Schenker.

11. Radiation de la raison sociale Henri Müller, à la Chaux-de-Fonds, fournitures industrielles, par suite de cessation d'exploitation.

11. Radiation de la raison sociale Albrecht-Schaer, à la Chaux-de-Fonds, fabrique de caisses d'emballage, par suite de remise de commerce. La suite des affaires, sans actif, ni passif, est reprise par la maison Marcel Chenaux, succ. d'Albrecht-Schaer, à la Chaux-de-Fonds, fabrique de caisses d'emballage. Le chef de la maison est Marcel-Rodolphe-Paul Chenaux.

11. Radiation de la raison sociale Albert Vaucher, à Neuchâtel, pharmacie, par suite de remise de commerce. L'actif et le passif sont repris par la maison Pharmacie de la Croix-du-Marché, Dr K. Kreis, à Neuchâtel. Le chef de la maison est Kurt Kreis.

12. Le chef de la maison André Locatelli, à Boudry, exploitation d'une entreprise de travaux publics, forestiers et de maçonnerie et l'exploitation du café du Pont, est André-Baptiste Locatelli.

12. Modification des statuts de la Société immobilière Route des Gouttes d'Or No 68 à Neuchâtel S. A., à Neuchâtel, le capital social ayant été porté de 50.000 à 68.500 francs. La société a adopté la nouvelle raison sociale suivante : Société immobilière des Gouttes d'Or 68 S. A.

13. Le chef de la maison Jean Etter, à Neuchâtel, exploitation d'une laiterie-épicerie, est Jean Etter.

14. Le chef de la maison Mme M. Dubois-dit Cosandier, à Cernier, commerce de chapeaux, bas, lingerie, maroquinerie, bijouterie, textiles en tous genres, confections, laines, est Madeleine Dubois-dit Cosandier, née Simmler, épouse autorisée de Léo-Georges.

RADIO

Mardi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour ! Culture physique. 7.15, inform. 7.20, disque, premiers propos, pour la Toussaint. 10 h., grand-messe pontificale. 11.30, les beaux enregistrements. 12 h., l'orchestre Broggietti. 12.15, la discothèque du curieux. 12.30, accordéon. 12.45, inform. 12.55, œuvre de Respighi. 13.10, du film à l'opéra. 13.30, deux grands artistes disparus. 16.30, quintette instrumental. 16.50, chants populaires italiens. 17.10, portraits d'animaux... au piano. 17.30, à la recherche du « Cimetière Marin », de Paul Valéry. 17.55, disque de Gluck. 18 h., les documents sonores. 18.15, dans le monde méconnu des bêtes. 18.20, disques. 18.30, la paille et la poutre. 18.40, Georges Feyer. 18.55, le micro dans la vie. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.45, discanalyse. 20.30, « Antigone », de Jean Anouilh. 22.10, extraits du « Requiem » de Fauré. 22.30, inform. 22.35, le courrier du cœur. 22.45, la Toussaint, montage poétique.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 6.15, inform. 6.20, musique variée. 6.45, gymnastique. 7 h., inform. 7.05, musique sérieuse, proverbe. 10.15, musique champêtre. 10.20, émission radioscolaire. 10.50, petites pièces récréatives. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, ensembles à vent anglais. 12.30, inform. 12.40, airs d'opéras de Wagner. 13.20, le tremblement de terre de Lisbonne, il y a 200 ans. 13.35, piano. 13.55, danses d'un album ancien. 16.30, orchestre récréatif. 16.50, nouveaux chants d'animaux, de C.-A. Kern. 17.05, lecture. 17.30, œuvre de Dohnanyi. 18 h., page de Cherubini. 18.15, poésies et musique. 18.45, concert religieux. 19.20, communiqués; 19.30, inform. écho du temps. 20 h., causerie. 20.15, huitième symphonie, de Bruckner. 21.35, causerie. 21.50, sonate, de Beethoven. 22.15, inform. 22.20, émission littéraire. 23 h., chant.

Teintoucuir Reteint tout neuf
GENEVE 12 RUE CEARD
CUIR - DAIM - REPTILE - TOUTES TEINTES GARANTIES
Nettoyage Renodaim des Vestes de Daim

RÉSULTATS DU CONCOURS DE BÉTAIL BOVIN À PROVENCE

(c) Les concours de bétail bovin des syndicats de Provence-Mutrux et des Montagnes de Provence ont connu cette année une affluence record, groupant l'un et l'autre près de 100 sujets d'élite.

Les opérations de classement ont été faites sous l'experte direction de M. Gaston Morel, qui a félicité les éleveurs des progrès constants de ces dernières annéee, et a remercié les comités responsables de leur travail et de la bonne organisation des concours.

Résultats du pointage pour le syndicat de Provence-Mutrux, sur la Place-d'Armes de Provence.

TAUREAUX

Catégorie A

Germain Jeanmonod, Provence, 84 pts.

Catégorie B

Albert Gaille, Provence, 84 pts ; Fernand Gaille, Mutrux, 87.

Catégorie C

Pierre Gaille, Provence, 87 pts.

VACHES ET GÉNISSES

Catégorie I

Marcel Gaille, Provence, 86, 86 et 83 pts ; Henri Vuillermet, Provence, 86, 84 et 82 ; René Perrin, Provence, 85, 85, 85, 82 et 80 ; Maurice Banderet, Mutrux, 85 ; Fernand Gaille, Mutrux, 85 ; Albert Gaille, Provence, 84, 82 et 82 ; Vautravers frères, Provence, 84 ; Charles Wyssmüller, Mutrux, 84 ; Auguste Delay, Provence, 81 ; René Gacond, Provence, 81 ; Marcel Vuillermet, Provence, 80 ; Germain Jeanmonod, Provence, 80 ; Ernest Favre, Provence, 80.

Catégorie II

Fernand Gaille, Mutrux, 88 et 82 ; Marcel Gaille, Provence, 87 ; Ernest Favre, Provence, 86 ; Albert Gaille, Provence, 86, 84, 83 et 82 ; Germain Jeanmonod, Provence, 83 ; Ernest Gaille, Provence, 82 ; Alfred Delay-Banderet, Provence, 81.

Catégorie III

Marcel Gaille, Provence, 89 et 88 ; René Guillaume, Provence, 88 ; René Perrin, Provence, 87 ; Auguste Delay, Provence, 87 ; Jean Junod, Mutrux, 87 ; Lombardot frères, Mutrux, 87 ; Albert Gaille, Provence, 85 et 84 ; Ernest Favre, Provence, 85 ; Germain Jeanmonod, Provence, 83 ; Henri Gacond, Provence 82.

Catégorie IV

Jean Junod, Mutrux, 92 ; Albert Gaille, Provence, 92 et 87 ; Henri Vuillermet, Provence, 91 ; Fernand Gaille, Mutrux, 90, 87 et 85 ; Ernest Favre, Provence, 87 ; Ernest Gaille, Provence, 86 ; Alfred Delay-Banderet, Provence, 85 ; Marcel Gaille, Provence, 85 ; Paul Gaille, Mutrux, 85 ; Lombardot frères, Mutrux, 84 ; Marcel Vuillermet, Provence, 84 ; André Favre, Provence, 84.

Catégorie V et VI (sans C.A.P.)

Vautravers frères, Provence, 89 ; Albert Gaille, Provence, 85 ; Maurice Banderet, Mutrux, 85 ; Paul Gaille, Mutrux, 85 ; Hubert Jeanmonod, Provence, 84 ; Vautravers frères, Provence, 84 ; Auguste Delay, Provence, 83 ; Alphonse Perrin, Provence, 83 ; Albert Gaille, Provence, 83 ; Alfred Delay, Provence, 82 ; René Perrin, Provence, 82 ; Paul Jeanmonod, Provence, 82 et 82 ; Albert Vuillermet, Mutrux, 82.

Résultats de pointage pour le syndicat des Montagnes de Provence, place de concours « Les Rochats ».

TAUREAUX

Catégorie A

Ami Favre, Grand-Pré, 84 pts.

Catégorie B

Hans Rufer, Prises Gaille, 85 pts.

Catégorie C

Tell Guillaume, les Rochats, 89 pts.

VACHES ET GÉNISSES

Catégorie I

Ami Favre, Grand-Pré, 82 et 82 ; Ami Gaille, la Lovataire, 82 et 80 ; Tell Guillaume, les Rochats, 80 ; Lucien Gaille, Prises Franel, 85 ; Eugène Perrin, Provence, 80 ; Henri Fardel, Mutrux, 83 ; Gaille frères, le Fordon, 84 ; Germain Perrin, le Quarteron, 85 ; Oberli frères, Pré Baillod, 83 ; Hans Rufer, Prises Gaille, 85, 84, 80 et 80.

Catégorie II

Ami Favre, Grand Pré, 87 ; Guillaume frères, Provence, 85, 85 et 85 ; Tell Guillaume, les Rochats, 88, 86 et 85 ; Eugène Perrin, Provence, 87 ; Albert Nussbaum, Pré Baillod, 84 ; William Guillaume, l'Envers, 86 ; Gaille frères, le Fordon, 86 ; Germain Perrin, le Quarteron, 88 et 87 ; Jules Vautravers, Grand-Pré, 86 ; Oberli frères, Pré Baillod, 84 ; Arthur Maire, Vers-Chez-Sulpy, 88 et 86.

Catégorie III

Henri Favre, Provence, 90 et 89 ; Ami Favre, Grand-Pré, 87 ; Ami Gaille, la Lovataire, 91 et 90 ; Guillaume frères, Provence, 85 ; Tell Guillaume, les Rochats, 85 ; Eugène Perrin, Provence, 94 et 85 ; Albert Nussbaum, Pré Baillod, 88 ; Jean Favre, Provence 89 ; Henri Jeanmonod, Mutrux, 82 ; Henri Fardel, Mutrux, 85 ; Fritz-Ami Allison, la Pouettaz, 90 ; William Guillaume, l'Envers, 85 ; Louis Delay, l'Envers, 84 ; Gaille frères, le Fordon, 83 ; Germain Perrin, le Quarteron, 86 ; Oberli frères, Pré Baillod, 82.

Catégorie IV

Ami Favre, Grand-Pré, 85 ; Ami Gaille, la Lovataire, 91 ; Guillaume frères, Provence, 93 ; Lucien Gaille, Prises Franel, 83.

Catégorie V et VI (sans C.A.P.)

Albert Nussbaum, Pré Baillod, 87 et 86 ; Jean Favre, Provence, 82 ; Fritz-Ami Allisson, la Pouettaz, 85 ; William Guillaume, l'Envers, 84 ; Germain Perrin, le Quarteron, 83 ; Louis Jeanmonod, la Cergnettaz, 82 et 82 ; Ulysse Maire, les Grands-Prés, 87, 84 et 83.

Sus à la paresse intestinale

En rétablissant les fonctions naturelles, en stimulant l'excrétion biliaire, la dragée Franklin fait bien digérer et contribue au bien-être. Toutes pharmacies et drogueries Fr. 1.80 la boite de 30 dragées.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Présumé coupable !

Roman policier
adapté de l'américain par André Clairval

par 19

DAY KEENE

Manson devait obéir. Il savait où il gagnait son pain, très largement beurré, et n'aurait pas osé refuser.

Et l'inspecteur se sentait saisi de vertige. Il ne pouvait pas s'imaginer poursuivant le maître de la plus puissante firme cinématographique pour incitation à faux témoignage dans une affaire d'homicide. J.-V. Mercer en cour d'assises, inculpé par l'inspecteur Treech ? Il en eut froid dans le dos.

Pourtant, il fallait prendre une décision. Il gagna du temps en ordonnant d'introduire les domestiques de Stanton. Martha entra la première et, bien que fort impressionnée par tous ces policiers qui la regardaient, s'efforça de sourire à son maître.

Après lui avoir fait décliner son identité à l'intention de Reisler et de Meyers, l'inspecteur demanda à la grosse cuisinière si elle savait à quelle heure son patron avait regagné son ranch, la nuit précédente. Avant de répondre, elle lança un regard implorant à Stanton, qui lui enjoignit de dire exactement la vérité.

— Je ne puis vous le dire au juste, monsieur. M. Stanton et M. Hi Lo étaient l'un et l'autre sortis ce soir-là. J'étais fatiguée. Comme d'habitude, j'ai posé sur la table de la salle à manger un repas froid : du poulet, du pain, du fromage. Il y avait de la bière dans le frigorifique et du café dans un thermos. Je suis allée me coucher à 10 heures et je ne me suis pas réveillée avant le matin.

— Et vous, Hi Lo, que savez-vous sur ce point ?

L'Indien ne dissimula pas sa pensée :

— Vous vous doutez bien, inspecteur, que si je pouvais, par un mensonge, rendre service à Bob, je n'hésiterais pas à le faire... Mais comme je ne suis pas renseigné sur vos conclusions et que je ne saurais pas ce qu'il faudrait dire pour tirer Stanton de vos griffes, je suis bien forcé de répondre franchement. Il était environ deux heures quand je suis rentré. J'ignore si mon maître était dans sa chambre ; je n'y suis pas allé voir. Mais sa voiture n'était pas au garage ; elle aurait pu pourtant être dans la cour, où elle se trouvait le matin... Je ne l'aurais pas aperçue. Je me suis couché tout de suite, et je n'ai rien entendu. Voilà ce que je sais.

— Dites-moi encore quelque chose : M. Stanton a-t-il reçu un message de Manson, et quand ?

— Il a reçu une lettre-télégramme, dictée pendant la nuit à la Western Union. Je l'ai trouvée avec le courrier, au début de l'après-midi. Je suppose qu'elle est arrivée le matin. Manson lavait sérieusement la tête de Bob, à cause des dialogues de « Conquest », qu'il n'arrivait pas à terminer.

L'inspecteur tenta sa dernière chance auprès d'Eddie. Se retournant brusquement vers le domestique, il lui mit le doigt sous le nez en demandant d'un ton autoritaire :

— Vous ! Dites-moi à quelle heure votre maître est rentré ce matin ?

Eddie avala sa salive avant de répondre, mais ne se démonta nullement :

— Oh ! je ne sais pas, inspecteur... Vers quatre heures, j'ai entendu un craquement. Je pense que c'est lorsqu'on a heurté le gros chêne, mais je n'en suis pas sûr. C'était probablement la voiture du patron, parce qu'elle avait une aile enfoncée. Naturellement, je ne sais pas qui conduisait. Je ne me suis pas levé pour y aller voir, ça ne me regarde pas : M. Stanton ne me paie pas pour savoir quand il sort et quand il rentre...

L'inspecteur paraissait de plus en plus abattu. Ernie Gœtz profita du silence qui suivit pour dire, d'un ton désinvolte et en rajustant sa cravate :

— Vraiment, Messieurs, je me demande ce que je fais ici... je me demande encore plus pourquoi on y garde M. Stanton.

Tout en lançant au plafond des volutes de fumée parfumée, J.-V. Mercer lança le mot de la fin :

— N'oubliez pas, Stanton: je veux les textes après-demain. Je compte absolument les trouver sur le bureau de Marty.

Il frappa amicalement sur l'épaule de l'écrivain et quitta la pièce, comme si tout était réglé.

Ce geste emporta la décision des détectives.

~~~

La grosse « Packard » de Gœtz stationnait dans un endroit interdit, mais le chauffeur au volant semblait si impressionnant qu'aucun agent n'avait osé lui faire une observation. S'appuyant contre la carrosserie, l'avocat demanda à Stanton :

— Vous vous ne vous souvenez pas, je pense, si vous aviez laissé vos clefs dans la serrure ?

Stanton avoua son ignorance, ajoutant :

— C'est ma foi possible. Il m'arrive de les oublier, même quand je suis de sang-froid ! Ce qui m'intrigue le plus, c'est la déposition de Marty... N'avez-vous pas l'impression que ce pourrait être un coup monté par J.-V. pour me tirer des pattes de la police ?

Hi Lo se hâta d'intervenir :

— Taisez-vous ! A cheval donné, on ne regarde pas aux dents, de peur qu'il ne se vexe et morde ! Et vous ne devez pas avoir l'air de douter de votre innocence... C'est assez que l'inspecteur vous croie coupable !

Gœtz approuva :

— Ce n'est pas à nous de vérifier si cet alibi tient bon ! Soyez certain que Treech le contrôlera deux fois plutôt qu'une ! Il a bien été obligé de vous libérer, mais il conserve des soupçons. S'il y a la moindre fêlure dans le récit de Manson, il y mettra le doigt. En d'autres termes, vous n'êtes pas encore tiré d'affaire... Ecoutez-moi : je parle en avocat, sans me laisser aveugler par d'autres considérations ; si ce n'est pas vous qui avez tué cette femme. Il faut que quelqu'un vous ait suivi au Sherry et se soit emparé de votre voiture, puis l'ait ramenée à votre ranch. Il vous connaissait parfaitement. Maintenant, s'est-il servi de votre voiture délibérément dans l'intention de vous faire accuser, ou bien fallait-il justement qu'il utilise votre auto pour tromper la victime ?

Hi Lo intervint :

— Au fond, la seule chose qui nous importe, c'est la façon dont la police réagira au récit de Manson... qu'il soit vrai ou non ne nous doit faire ni chaud ni froid. Je parle avec cynisme, mais je ne vois pas pour quelle raison Stanton devrait se faire hara-kiri. Si la police admet que l'alibi de Bob est bon, je lui conseille d'oublier toute l'histoire et de ne plus jamais penser à cette Grace Turner... Si l'inspecteur prouve que Manson a menti, nous verrons ce qu'il conviendra de faire, mais je suis assez tranquille de ce côté : voyez-vous bien Treech accuser le gendre de J. V. de faux témoignage.

Gœtz convint que ce serait assez étonnant, mais il ajouta quelques conseils de prudence :

— De toutes façons, nous avons de bonnes raisons de penser que quelqu'un essaie de mettre le crime sur le dos de Stanton... et ce quelqu'un pourrait bien vouloir supprimer le présumé coupable en camouflant le meurtre en suicide ou en accident. Vous pouvez parier que Treech ne serait pas fâché de terminer l'enquête en annonçant que le criminel s'est fait justice. Il est donc indispensable de prendre certaines précautions. Venez demain après-midi à l'étude ; je convoquerai un détective privé et nous aviserons.

Sur ces mots, l'avocat prit congé et bientôt l'énorme « Packard » s'éloigna. Robert et Hi Lo se dirigèrent à pas lents vers la « Ford » de l'Indien, dans laquelle Martha et Eddie avaient déjà pris place. Hi Lo s'installa au volant et Bob monta à côté de lui.

— Ça va mieux ! affirma la cuisinière, rayonnante.

(A suivre)
~~~

4950.-

SAM JUNOD, GENÈVE

FIAT 600

Réparations à prix fixes
Pièces originales
Olio FIAT
Facilités de paiement.

En mars 200 par jour. En avril 300. En mai 400, et 500 déjà en juin. Aujourd'hui, c'est à la cadence quotidiennne de 600 et plus que sortent les « FIAT 600». Et cette cadence va s'accélérant devant la demande mondiale.

Le prix de la «600» a été pré-calculé en tenant compte d'une production massive et de longue durée.

Une technique toute nouvelle appliquée à la fabrication de cette voiture a permis non seulement d'atteindre un niveau supérieur de qualité et de précision mais également de réaliser, sur le plan économique, des avantages substantiels.

Le prix de 4.950 francs, surprenant pour une voiture de la classe de la «600», trouve donc son explication dans les faits mentionnés ci-dessus. Il reflète les possibilités d'une Marque qui occupe 70.000 personnes et qui compte parmi les entreprises industrielles de toute première grandeur.

La «FIAT 600» représente un placement avantageux. Elle vous rendra de bons services et vous donnera pleine satisfaction.

o

Moteur super-carré 3/21,5 CV à 4 cylindres, 4 temps, refroidissement par eau * 4 vitesses synchronisées * 4 roues indépendantes * 4 larges places * moins de 6 litres aux 100 * essuie-glace avec retour automatique * chauffage et dégivreur (inclus dans le prix) * dossier arrière rabattable.

Neuchâtel : P. GIRARDIER, Garage Hirondelle. Tél. 5 31 90 ● **Les Ponts-de-Martel :** Garage Montandon ● **La Chaux-de-Fonds :** Garage du Jura
Couvet : Garage Vanello ● **Dombresson :** Garage Schwab ● **Les Breuleux :** Garage Chapatte Frères ● **Le Locle :** Garage John Inglin

---

La moutarde de Dijon

La plus vendue en France

La moutarde Amora de Dijon est l'auxiliaire no 1 de la fine cuisine. Elle est indispensable sur la table des gourmets. Elle donne du corps et du piquant aux mets. Elle amplifie la saveur des sauces. Elle relève la préparation des légumes, des assaisonnements, des viandes, toutes choses auxquelles elle mêle son arôme incomparable.

Le tube de 100 g. Fr. 1.-

Distributeur : 24, route de Veyrier, Carouge-Genève

Essayez la nouvelle machine à écrire

TORPEDO Super

Travail impeccable
A partir de Fr. 1080.—
Reprise avantageuse de votre ancienne machine

Reymond
NEUCHATEL
Rue Saint-Honoré 9

A vendre une

CAISSE ENREGISTREUSE

«National», une machine électrique à trancher la viande, une cafetière électrique, une cuisinière à gaz, plateaux, verres, vaisselle. S'adresser à Mme Baur, Cercle des travailleurs.

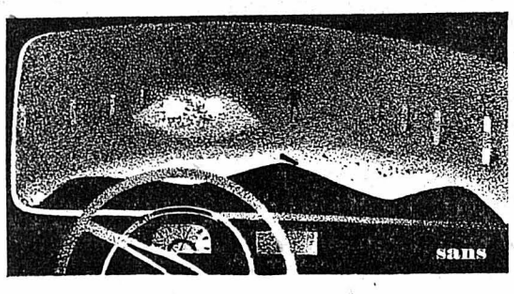

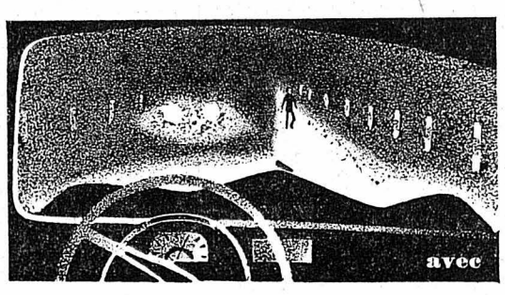

PHARE
Etienne

Automobilistes, membres de l'A. C. S. et du T. C. S.

ainsi que tous les usagers de la route

ATTENTION ! Nous vous invitons à assister aux

DÉMONSTRATIONS DU NOUVEAU PHARE ÉTIENNE

qui auront lieu mardi 1er novembre et mercredi 2 novembre 1955, dès 20 h., dans le préau de la salle de gymnastique, à Peseux. Rendez-vous des intéressés : dans le préau de la salle de gymnastique de Peseux.

Quelques voitures équipées spécialement seront mises à disposition pour démontrer aux intéressés que le «Phare Etienne» éclaire le trou noir au moment du croisement, diminuant ainsi les risques d'accident.

Maryland

FILTRON

La seule cigarette-filtre

dont filtre et tabac

soient faits l'un pour l'autre

FILTRE MICRONITE BLEU

Le filtre 'Micronite' bleu est une réussite entièrement nouvelle. Il filtre mieux. Seuls les fumeurs de FILTRON bénéficient de ses avantages incomparables. Pour apprécier le filtre 'Micronite', fumeurs, adoptez FILTRON !

SELECTION DES MEILLEURS MARYLAND

Seule la cigarette FILTRON marie les tabacs Maryland de premier choix et le filtre 'Micronite'. Ainsi est née la cigarette-filtre idéale dans laquelle l'harmonie des deux inséparables, filtre et tabac, s'épanouit pour la plus grande joie des fumeurs. Adoptez-la aujourd'hui!

FILTRON EST EXCLUSIVEMENT UNE CIGARETTE A BOUT FILTRE. ELLE N'EXISTE SOUS AUCUNE AUTRE FORME

2 (a)

Une barbe douce et confortable garantie avec Palmolive

1 **ramollit la barbe immédiatement —**
2 **conserve la plénitude de sa mousse pendant 10 minutes —**
3 **rend la barbe plus facile à couper —**
4 **évite toute irritation de la peau et laisse une sensation agréable —**

Que vous préfériez une crème à raser ou un savon à barbe qui mousse ou une crème non mousseuse, PALMOLIVE vous offre ce que vous désirez.

GARANTIE

Mieux rasé que jamais, ou votre argent en retour

Si au bout de 15 jours, vous n'êtes pas convaincu que vous vous rasez mieux que jamais avec PALMOLIVE, retournez-nous le tube ou le bâton entamé; nous vous rembourserons immédiatement le prix d'achat complet.

COLGATE-PALMOLIVE S.A.
ALFRED ESCHER-STR. 57, ZURICH

55103 A

Nos articles et nos documents d'actualité

Les véritables résultats de la détente

Il y a quelques jours, le président Eisenhower reçut une lettre, signée par de nombreuses personnalités américaines le suppliant de faire l'impossible afin de « préserver intact l'esprit de Genève ». C'est, en vérité, le désir ardent des peuples occidentaux. L'optimisme officiel et l'attitude apparemment pleine de confiance adoptée par le président des Etats-Unis en juillet, après la conférence des quatre Grands, firent croire à l'homme de la rue en Amérique et en Europe que la détente était une « parfaite garantie de paix ». Il passa donc trois mois pratiquement sans crainte et sans angoisse, dans l'euphorie de l'espoir.

Malheureusement, cela n'était aucunement justifié. En effet, la situation de l'Ouest se détériora nettement et ses positions s'affaiblirent au profit du bloc oriental. De fait, profitant de l'atmosphère de détente, Moscou cherche à élargir la zone de ses influences, voire de sa domination. Cela se manifeste dans divers points du globe. Ainsi, selon les renseignements arrivés en septembre à Washington, les infiltrations des communistes dans l'armée de Tchang Kaï-chek et dans les rangs de son administration, se multiplient à un rythme inquiétant. Il s'agit d'un noyautage habile et dangereux, car si les rouges réussissaient à miner par dedans le régime du maréchal chinois et à créer dans le monde l'impression que les habitants de Formose désirent passer sous la domination de Pékin, Mao Tsé-toung pourrait occuper la grande île, sans qu'il soit possible de l'en empêcher. Cela ferait évidemment monter en flèche son prestige en Asie et provoquerait de graves répercussions en Malaisie et en Indochine. Or, cette offensive communiste contre Tchang Kaï-chek est faite par la Chine rouge, mais avec la pleine approbation de l'U.R.S.S.

Reconquérir la Yougoslavie

En Europe, le terrain que Moscou cherche, en premier lieu, à conquérir — ou plus précisément à reconquérir politiquement — c'est la Yougoslavie Depuis la visite de Boulganine et de Khrouchtchev à Belgrade, les Russes firent de nombreux gestes amicaux à l'égard du maréchal Tito et de son pays. Certains de ces gestes ont une portée économique, comme par exemple, les récents accords en vertu desquels la Yougoslavie recevra de l'U.R.S.S. un crédit de 54 millions de dollars pour l'achat de matières premières et un prêt de 30 millions de dollars, payable en dix ans. Ces accords sont une nouvelle preuve du rapprochement, chaque jour plus accentué, de Belgrade et de Moscou.

Selon les milieux diplomatiques de Washington, un tel rapprochement n'aurait pas eu lieu —ou aurait été beaucoup plus limité dans une atmosphère autre que celle de la détente. En effet, les avantages que Moscou pourrait assurer à Belgrade ne sauraient être comparés avec les profits lui venant de l'Amérique. C'est pourquoi — pense-t-on au bord du Potomac — si la guerre froide entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. n'avait pas été théoriquement abandonnée, le maréchal Tito ne se serait probablement pas décidé à une trop visible amélioration de ses rapports avec Moscou, redoutant qu'elle ne soit considérée comme un « passage de l'autre côté de la barricade ». Toutefois, aujourd'hui — ces barricades ayant soi-disant disparu — il se sent à l'abri d'un tel risque et développe sans crainte ses relations avec l'Union soviétique. Cela rend, certes, moins solides les positions occidentales dans le bassin de la Méditerranée.

Avance des Soviets dans le Moyen et le Proche-Orient

C'est pourtant l'avance des Soviets vers le Moyen et le Proche-Orient qui préoccupe le plus Londres et Washington. Ici les yeux de Moscou se tournèrent en premier lieu vers l'Egypte. Le moment était bien choisi.

Le système de défense occidentale dans le Moyen et le Proche-Orient ayant pris la forme du pacte turco-greco-irakien auquel adhérèrent la Grande-Bretagne, le Pakistan et la Perse, l'Egypte s'était vue « laissée de côté ». C'était l'Irak qui occupait le poste dû — à l'avis des dirigeants politiques égyptiens — à leur pays. Aussi, ces derniers étaient-ils de plus en plus profondément persuadés que, pour conserver la position de leader des nations arabes, le Caire devait à tout prix, rehausser le prestige national.

Or, rien ne saurait mieux servir ce but qu'une victoire — militaire ou politique — sur Israël, et aussi la possibilité de soutenir efficacement les aspirations nationalistes des Marocains et des Algériens. Tant l'un que l'autre exigent des forces, donc des armes. De plus, seule une Egypte disposant de troupes bien équipées pourrait jouer dans la coalition afro-asiatique le rôle primordial auquel elle aspire.

Ainsi en Egypte le désir d'obtenir un équipement militaire moderne en quantité suffisante devenait de plus en plus brûlant. Les Soviets en profitèrent et offrirent de l'armer ainsi que les autres nations arabes. L'Egypte accepta. Prague lui fournira des armes, Moscou des appareils d'aviation. Leur livraison sera nécessairement accompagnée — ou suivie — par l'arrivée de toute une nuée d'experts, d'instructeurs, de conseillers techniques et de spécialistes divers, qui lorsqu'ils viennent d'au-delà du rideau de fer, sont toujours des agents de propagande consommés.

Evidemment le danger de voir les pays arabes devenir communistes est virtuellement inexistant. Ces pays peuvent toutefois passer décidément dans le camp des neutres. D'autre part, l'ascendant russe s'accroît déjà sur leurs territoires. Cela permet à l'U.R.S.S. d'aspirer au « maintien de la paix et de l'ordre dans le Moyen et le Proche-Orient », ce qui représente un insuccès grave pour l'Occident. Car jusqu'ici, il fit des efforts considérables afin d'exclure les influences russes de ce secteur du globe.

Réactions psychologiques

Les réactions psychologiques des peuples occidentaux provoquées par l'offensive russe du sourire, renforcent aussi les positions du bloc oriental. Impressionnés par cette offensive, ils manifestent une nette tendance à réduire leurs forces armées. Ici encore, l'Union soviétique marque des points.

Aussi est-il compréhensible que — comme vient de l'affirmer le leader social-fusionniste italien, M. Nenni, arrivé récemment de Moscou — les maîtres de l'U.R.S.S. soient fort satisfaits des résultats de la détente. Par contre, l'Ouest n'a pas beaucoup de raisons de l'être. A Londres et à Washington, on se rend bien compte aujourd'hui que l'optimisme de juillet était dépourvu de base, et que la détente se révèle être une vaste et habile manœuvre russe, destinée à désagréger le système de défense occidentale, et on est décidé à reprendre aux Soviets l'initiative du jeu diplomatique. Cela devrait commencer à Genève. Mais il faudrait que l'opinion publique occidentale apprécie avec réalisme la situation et comprenne la nécessité d'adopter, à l'occasion, une attitude rigide vis-à-vis de l'U.R.S.S. Même si cette attitude n'était pas conforme à « l'esprit de Genève ».

M.-I. CORY.

Par un des plus grands barrages du monde

L'Egypte augmentera de 1,200,000 hectares ses terres cultivables

L'ouvrage d'art coûtera plus de 2 milliards de francs suisses Il sera construit en 10 ans

LE CAIRE, 29 (Reuter). — Le gouvernement égyptien a signé samedi un contrat avec une entreprise britannique, qui doit entreprendre la construction d'un gigantesque barrage d'accumulation à Assouan (Haute-Egypte), sur le Nil. Le projet est estimé à 209 millions de livres égyptiennes (soit plus de deux milliards de nos francs). L'Union soviétique a offert son aide financière pour la construction des installations hydrauliques, alors que la Hongrie et l'Allemagne orientale se sont déclarées prêtes à mettre à disposition des ingénieurs et des machines, ainsi que des équipements électriques, contre livraison de coton, de riz et d'autres produits égyptiens. De son côté, l'Egypte a requis le financement de la Banque mondiale, et a donné son accord à la participation, pour un montant de 45 millions de livres sterling (549 millions de francs suisses), d'un consortium de banques anglaises, françaises et allemandes occidentales.

Cette entreprise sera l'une des plus importantes du monde, et les travaux dureront une dizaine d'années. Elle permettra d'accroître la superficie des terres cultivables de 1,200,000 hectares environ, et de donner à l'Egypte de puissantes ressources en électricité, évaluées à un sixième de celles dont disposent les Etats-Unis. Le barrage sera construit en granit, et engloutira 17 fois plus de maçonnerie qu'il n'en a fallu pour la grande pyramide de Chéops.

Une commission consultative d'experts techniques, comprenant notamment trois Américains, un Français et un Allemand de l'Ouest, a étudié le projet soumis par le gouvernement égyptien, et l'a déclaré parfaitement réalisable au point de vue technique.

Tarif des abonnements en France à la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

1 an . . .	Frf. 4200.—
6 mois . . .	Frf. 2200.—
3 mois . . .	Frf. 1200.—

Domicile de souscription :
SOCIÉTÉ CIVILE D'ORGANISATION ET DE PRESSE
6, rue Rabelais, LYON 3me
Compte de chèques postaux Lyon 3366-31

UNE AUTO POUR LE VILLAGE PESTALOZZI

Une belle voiture neuve a été offerte au village Pestalozzi. Elle servira à l'approvisionnement et au transport de matériel. L'auto a fait une entrée triomphale à Trogen, admirée par tous les enfants.

BILLET LITTÉRAIRE

«Reconnaissance de S.U. Zanne» (1)

par Edmond Gilliard

Essayons premièrement d'expliquer. Il s'est produit dans ma vie, nous dit M. Edmond Gilliard, un fait capital. Sur le plan de la réalité ? Oui, mais élargi, transcendé, car il ne s'est point agi tellement d'un événement *que d'une* avènement. *Jusque là refermée sur elle-même, et coupée de ses profondeurs, sa vie s'est ouverte, épanouie ; elle est parvenue à la pleine révélation de ses mystères et de ses puissances.*

Telle est, de ce petit livre étrange et séduisant, l'ouverture. Puis, comme le compositeur qui, par une lente gradation, prépare ses auditeurs et refuse de leur livrer ses plus beaux thèmes avant de les avoir élevés à son niveau, M. Edmond Gilliard nous raconte sa jeunesse, ce Paris où il étudia, — mieux, où il refusa d'étudier, méprisant l'enseignement officiel, attendant, pressentant, au sein d'une oisiveté ardente et ombrageuse, la rencontre, l'illumination.

Puis l'instant solennel a lieu. Le Maître *est apparu ; il est là, devant lui, en pleine lumière, incarné en un petit homme ventru, jovial et rubicond, les fesses bien tassées sur sa chaise. C'est S.U. Zanne, de son vrai nom Auguste van Kerckhove, moitié aventurier, moitié intellectuel ; cet individu a fait tous les métiers, et il a mûri une doctrine, superbement occulte, qu'il livre à quelques disciples choisis, dans des cahiers spéciaux: c'est la Cosmosophie.*

Ici, surprise. On s'attendait à voir M. Edmond Gilliard nous révéler quelques bribes au moins de la Doctrine, mais néant. Et lui-même rentre au pays, comme s'il n'avait pas compris. Il rentre dans l'ornière, dans les conventions bourgeoises, il sera professeur, il se mariera, bref il semble perdu pour l'Esprit.

Mais l'Esprit veille et ne le lâchera pas. Et c'est vingt ans plus tard qu'enfin le vrai contact a lieu, l'étincelle déterminante, l'explosion de lumière. Le disciple est gagné pour jamais : il sait.

***

Sur une expérience de ce genre, il serait assez facile d'ironiser, car le peu que M. Edmond Gilliard nous laisse entrevoir de cette pensée n'est guère que charabia. S.U. Zanne écrit, par exemple, à son docile disciple : « Comprends-moi bien : je t'ai dit que d'« Ame à Ame » nous sommes pair et égal. *Il y a ceci que, moi, j'ai choisi mon corps, mon Utile-Outil* ad hoc, *et que toi tu as pris ton corps dans un autre tas d'accessoire étoffement, pour ton usage Utile-Outil à ton* ad. hoc. *D'où grande différement, pour ton usage d'Utile-Outil* à ton ad hoc. *D'où grande différence entre nous, ici-bas, dans la forme de nos moyens. »*

Mais plus loin M. Edmond Gilliard s'explique : face aux conventions d'une civilisation millénaire, où tout est sclérosé, où religion, morale, langue et littérature sont réduites à l'état de chablons, S.U. Zanne enseigne le retour à l'énergie primaire. C'est le sauvage, le sylvain qui a surgi de la jungle : « Il lance dans les décors de notre ère fragile des chariots où s'entassent, et d'où croulent, des blocs encore chauds des fournaises antédiluviennes. « Une espèce de cyclope. Tout saute, on est libéré on se sent revivre.

On s'étonne après cela, il est vrai, que cette « jubilation panique » ne mène M. Edmond Gilliard qu'à « entrer dans l'Ordre du Verbe ». Car cette divinisation du « Verbe » ne va pas sans danger ; en grossissant le rôle de l'instrument, du métier, pour un peu elle rétablirait dans leur dérisoire et tyrannique royauté toutes les conventions honnies. Et l'on pense à Ramuz qui, refusant d'adorer le Verbe, l'a soumis, l'a obligé à se faire humblement le véhicule de la beauté du monde.

N'importe, M. Edmond Gilliard a trouvé sa formule ; elle est magnifiquement large et conciliatrice. Le classicisme chevauche le monstre; il en est volcaniquement illuminé. Civilisation et barbarie se saluent et réciproquement se fécondent. Les mots sont redevenus artésiens. Jusque dans Boileau résonnent les échos de la Langue Sacrée. C'est tout dire !

Encore une fois on peut sourire. Il faut surtout admirer. Il y a chez ce vieillard « penché sur la cuve de ses ans » une grande fidélité à soi-même et une étonnante dignité.

P.-L. BOREL.

(1) Spes, Lausanne.

CARNET DU JOUR

Casino de la Rotonde : 20 h. 15, « Die lustige Witwe ».

Théâtre : 20 h. 30, « L'homme qui se donnait la comédie ».

Cinémas

Palace : 20 h. 30, La tour de Nesle.
Rex : 20 h. 30, Les belles de nuit.
Studio : 20 h. 30, Les fruits de l'été.

EXCES D'ACIDITE durant la digestion ?

Si, après les repas, vous souffrez de brûlures, de maux d'estomac ou de flatulence, mâchez deux COMPRIMES PHILLIPS de Lait de Magnésie! Ces comprimés, si agréables au goût, vous soulagent immédiatement et de façon durable. Ayez-en toujours un flacon en poche ou dans votre sac!

COMPRIMÉS
PHILLIPS
LAIT DE MAGNÉSIE
30 comprimés Fr. 1.60 - 75 comprimés Fr. 3.20

Le droit de vote des femmes

De notre correspondant de Zurich :

Se basant sur le résultat de la consultation qui a eu lieu dernièrement à Zurich — on avait demandé aux femmes si elles désireraient obtenir le droit de vote total ou partiel, — le Conseil communal de Zurich a adressé au Grand Conseil une initiative par laquelle cette dernière autorité est invitée à revoir le programme dans son ensemble. ê

Dans la lettre qu'il a adressée au président du Grand Conseil, le Conseil communal du chef-lieu rappelle le résultat de la consultation dont il vient d'être question, et dont notre journal a déjà parlé en son temps. Etant donné le très grand nombre de femmes ayant répondu au questionnaire, le Conseil communal estime que ce résultat peut être considéré comme « représentatif » ; dans ces circonstances, le moment est venu, écrit-il, d'accorder aux femmes l'égalité des droits politiques et de prendre les mesures indispensables. Bref, invoquant l'article 29 de la constitution cantonale, le Conseil communal de Zurich demande que le corps électoral soit une fois encore appelé à se prononcer.

×××

A l'appui de sa démarche, le Conseil communal rappelle les nombreuses tentatives qui furent déjà faites pour accorder aux femmes le droit de vote et d'éligibilité, tentatives qui, chaque fois, se heurtèrent à l'opposition des électeurs. D'une manière générale, on constate que l'opposition est en voie de diminution, tandis que les « oui » augmentent lentement, mais d'une façon ininterrompue.

Sur le terrain fédéral, les partisans du suffrage féminin se sont heurtés à l'opposition du Conseil fédéral, qui voudrait laisser aux cantons le soin de faire les premières expériences. Il n'en reste pas moins que les efforts poursuivis jusqu'ici ne sont pas entièrement demeurés stériles. C'est ainsi que dans sept cantons (Bâle-Ville, Berne, Fribourg, Genève, Grisons, Neuchâtel, Vaud), les femmes ont le droit de vote et d'éligibilité dans les affaires ecclésiastiques (Eglise réformée), et un droit facultatif dans quatre autres cantons (Appenzell, Rhodes Extérieures, Soleure, Thurgovie, Schaffhouse). A part cela, plusieurs communautés catholiques-chrétiennes accordent les mêmes droits aux femmes.

Dans tous les cantons suisses, les femmes sont éligibles dans certaines commissions (commissions scolaires, de prévoyance sociale, d'hygiène, de tutelle, pour le contrôle des films, etc.). Dans quelques cantons, les femmes peuvent être désignées pour faire partie de divers tribunaux.

Depuis 1952, dans le canton de Genève, les femmes peuvent faire partie du jury, et dans ceux de Bâle-Ville et de Vaud, elles sont éligibles dans tous les tribunaux sans aucune discrimination. A noter toutefois que les électeurs masculins ne font guère usage des dispositions qui leur permettraient d'appeler des femmes à siéger. Bref, depuis des décennies, le suffrage féminin a triomphé dans nombre de pays, mais la Suisse s'immobilise.

×××

On a coutume de dire : « la place de la femme est au foyer », paroles ayant bien perdu de leur sens. Des problèmes d'une portée immense sont résolus sans la participation de la femme, par exemple en ce qui concerne la politique des prix, l'instruction et l'éducation des enfants. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que beaucoup de femmes doivent durement lutter pour leur existence et n'ont personne sur qui s'appuyer. En tout état de cause, déclare le Conseil communal, le suffrage féminin est une question d'élémentaire justice, l'exclusion de la femme étant en contradiction flagrante avec les principes démocratiques. Ce Conseil exprime la certitude que tôt ou tard, le suffrage féminin finira par triompher ; mais jusqu'à ce moment-là, il s'écoulera encore beaucoup de temps. Pour commencer, on pourrait accorder l'égalité des droits politiques dans les affaires communales, ou bien l'octroi de ces droits pourrait se borner tout d'abord aux questions scolaires, ecclésiastiques et de prévoyance sociale.

En terminant, le Conseil communal de Zurich exprime l'espoir qu'en considération du désir exprimé par les femmes consultées, le gouvernement zuricois présente sans trop tarder aux électeurs un projet de loi portant introduction du droit de vote féminin.

J. Ld.

Le chrysanthème

Jolie légende que celle que les Japonais prêtent à l'origine du chrysanthème...

Une jeune fille interrogeait un jour une fleur pour savoir, en l'effeuillant, si son fiancé l'aimait vraiment. Mais le dieu familier du jardin, qui ne voulait pas que l'on touche à ses fleurs, apparut à la jeune Japonaise et lui dit :

— Ton fiancé ne vivra qu'un nombre d'années égal à celui des pétales de la fleur que tu choisiras.

La jeune fille, toute tremblante, se désolait, mais une idée lui vint et tirant une des épingles d'or qui retenait sa chevelure, elle découpa minutieusement, en mille et mille rubans la fleur de marguerite qu'elle tenait à la main, assurant ainsi à son fiancé une très longue vie... C'est ainsi qu'au Japon naquit le chrysanthème.

Il y a un peu plus de cent ans, par un soir d'octobre, un brave botaniste de la banlieue marseillaise, Pierre-Louis Blancard, quittait sa bastide pour prendre la malle-poste à destination de Paris. Plus précisément, c'était à la Malmaison qu'il allait porter à l'impératrice Joséphine deux modestes pots de terre d'où émergeaient des plantes à feuilles vertes finement dentelées, couleur d'or vif et de blanc de perle. C'étaient les premiers chrysanthèmes.

Blancard explique qu'à l'occasion de voyages au Japon et en Chine, il avait été frappé de la splendeur de cette fleur honorée jusque là en Europe et, qu'au prix de mille difficultés, il s'était procurée.

Joséphine adorait toutes les beautés de la nature ; elle reçut l'humble cadeau du brave homme comme un rayon de soleil au sein des soucis de sa prochaine répudiation et elle s'inquiéta d'en multiplier les espèces. Mais, hélas ! les résultats obtenus ne furent, en ce temps-là, ni bien remarquables, ni bien appréciés. Les fleurs ressemblaient assez aux produits des jardins rustiques qui sont aux chrysanthèmes à la mode ce que la marguerite des prés peut être à l'orchidée. Aussi, plus de soixante ans s'écoulèrent avant qu'en 1883, la Société nationale d'horticulture ne révèle véritablement en France la beauté de la fleur japonaise.

Depuis lors, la culture du chrysanthème est allée de merveilles en merveilles, et d'année en année, on assure que le summum du merveilleux est atteint et qu'on ne saurait faire mieux. Pourtant, sans cesse, on l'améliore davantage, au point que certaines variétés font crier à l'invraisemblable !

Désormais, il n'est plus rien à envier, à cet égard, au Japon où, cependant, la culture du chrysanthème remonte à plus de dix siècle. C'est d'ailleurs, là-bas, la fleur du symbolisme national ; elle entre dans tous les emblèmes, dans tous les motifs de décoration, qu'il s'agisse de tissus, de céramique, d'orfèvrerie ou de peinture. On en a trouvé trace sur des armes précieuses du XIme siècle et il est probable qu'elle remonte infiniment plus loin. On la trouve, également, sur la plupart des monnaies japonaises d'hier et d'aujourd'hui.

Chez nous, c'est simplement la fleur d'automne par excellence, la dernière dont la splendeur emplisse nos yeux avant que nous envahisse la tristesse des mauvais jours...

Marcel FRANCE.

La forge de Gretna Green où les mariages étaient célébrés sans formalités est à vendre

On annonce la prochaine mise en vente de la célèbre forge de Gretna Green qui a joué un rôle important dans l'histoire d'Angleterre, car c'est là qu'allaient se marier les couples à l'union desquels s'opposaient les familles. C'est là que les romans faisaient jadis aboutir les aventures des amoureux contrariés et où se réfugiaient ceux qui avaient fui leur foyer familial, à moins que la dame n'ait été enlevée avec son consentement bien entendu. En effet, la loi écossaise permettait de marier des couples sans autre formalité que la présence de deux témoins qu'on pouvait d'ailleurs trouver sur place, à Gretna Green, et dont les services étaient grassement rémunérés. La loi fut modifiée en 1856 et comme elle stipule que l'un des conjoints doit avoir sa résidence en Ecosse, Gretna Green vit sa clientèle diminuer considérablement.

On n'y a plus célébré de mariages réguliers depuis 1940, mais de nombreux couples déjà légalement mariés, viennent encore dans la vénérable forge par amour du pittoresque et du roman et, selon la coutume, tendent leurs mains au-dessus de l'enclume pour que le forgeron leur glisse la bague au doigt.

Gretna Green est un petit village situé à la frontière écossaise, sur la grande route de Carlisle à Glasgow. Le domaine qui est actuellement en vente comprend, en plus de la forge historique, un hôtel, un magasin de cartes postales et de souvenirs et plusieurs cottages ; il appartient à une parente de M. Richardson, le dernier forgeron de Gretna Green qui ait célébré des mariages. La forge est maintenant désaffectée, mais on l'a conservée telle quelle et nombreux sont les gens qui la visitent, car on y garde des souvenirs, lettres, gravures et objets divers donnés en cadeau aux forgerons successifs par des couples reconnaissants.

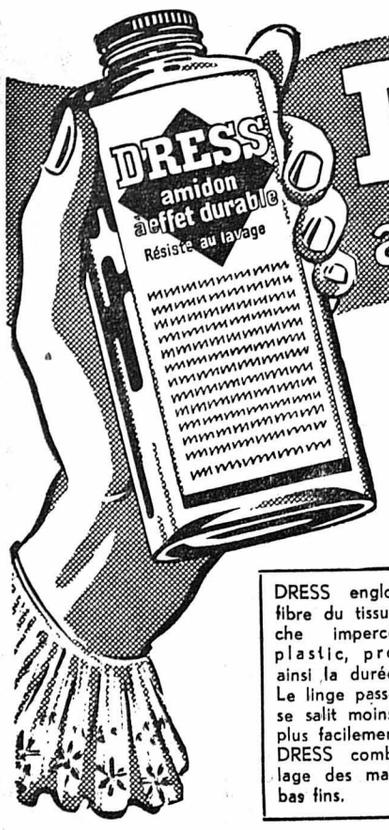

DRESS
amidon-plastic

RÉSISTE À LA CUISSON
TIENT 5 À 10 LESSIVES

Chaque femme est enchantée de ses nombreux avantages.

1. DRESS se dissout immédiatement dans l'eau tiède ou froide, rien à préparer, rien à cuire.
2. DRESS est très concentré, donc très économique.
3. DRESS résiste au lavage, un coup de fer redonne l'apprêt.
4. DRESS est irremplaçable pour empeser cols, blouses, rideaux dentelles, tabliers, nappes, serviettes, etc.
5. DRESS ravive les couleurs et ne donne jamais de taches, même sur les tissus foncés ou imprimés. Le fer glisse plus facilement et ne jaunit pas le linge.

DRESS englobe chaque fibre du tissu d'une couche imperceptible de plastic, prolongeant ainsi la durée des tissus. Le linge passé au DRESS se salit moins et se lave plus facilement.
DRESS combat le coulage des mailles de vos bas fins.

Grand flacon 200 gr. net Fr. **2.85**
Bouteille économique 500 gr. Fr. **6.75**

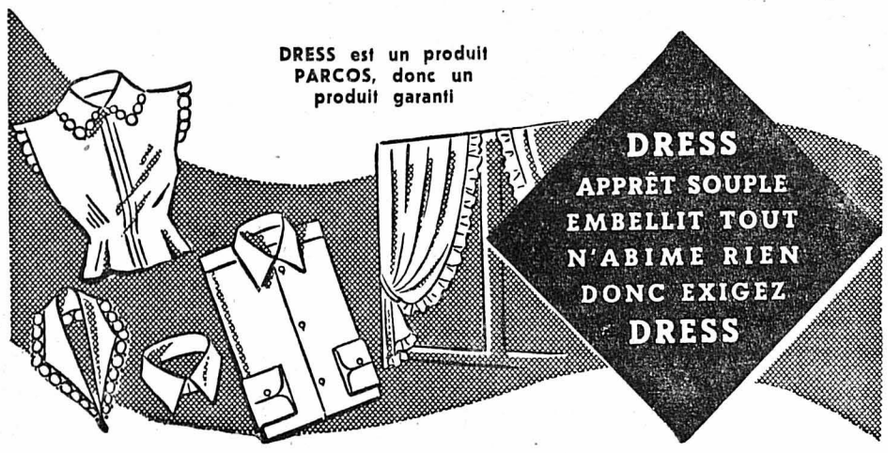

PARCOS S. à r. l., Zurich

Pyjamas . . . . Chemises de nuit . Sous-vêtements . . Chemises de sport . Petites jupes. . . Robes pour fillettes

La Cité
ST. HONORE Neuchâtel ST. MAURICE

Flanellette	rayée, à pois, impressions fantaisie, blanche unie	1.95 2.20 2.50 2.80
Finette	rose, blanche, impressions fantaisie	3.20 3.50 3.60
Croisé	rayé	3.50
Ecossais	molletonné	3.40 3.80 4.20

Timbres-ristourne

Ne voyagez pas comme sardines en boîtes!

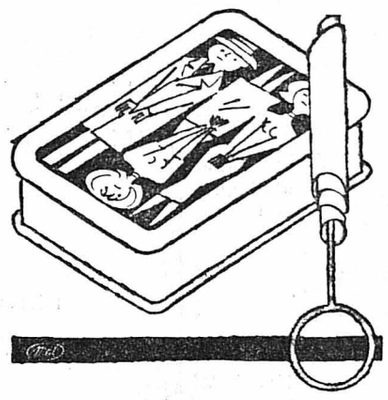

La nouvelle VW type «1 000 000» offre encore davantage de place, de confort et de commodités. Toute la famille, avec de nombreux bagages, y est largement à son aise. Et nulle fatigue lors de longs voyages! Toujours si économique, si extraordinaire par sa bienfacture, ses qualités et performances, la VW présente bien le maximum de contre-valeur... Venez l'essayer sans engagement!

Dès Fr. 5575.—
y compris chauffage et dégivreur.

Schinznach-Bad

Agences : Neuchâtel : Garage PATTHEY & FILS / Cernier : Garage Beausite, J. Devenoges / Cortaillod : A. Bindith, Sur la Fontaine / Fleurier : Garage Ed. Gonrard, rue de l'Industrie / Peseux : Garage Central, Eug. Stram.

Rideaux soignés en tous genres
JEAN PERRIRAZ
TAPISSIER - DÉCORATEUR
Maîtrise fédérale - Hôpital 8 - Tél. 5 32 02
Le plus grand choix de tissus

NOS SAUCISSES DE VEAU
qui ne sautent pas sont toujours très appréciées
BOUCHERIE
M. Hofmann
20, rue Fleury

A vendre une **cuisinière à gaz** marque « Le Rêve », trois feux, en parfait état. — S'adresser à A. Märchy, Portes-Rouges 111.

Véhicules à moteur

On cherche à acheter, bonne occasion,
« Opel-Rekord » 1955
Acompte 700 fr., solde en 24 mois. Offres à Bugnard, Maillefer 21.

Je cherche à acheter
voiture d'occasion
4 à 6 CV. Adresser offres écrites à G. K. 909 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
moto « B. S. A. »
250, modèle 1951, avec suspension arrière, ayant peu roulé. S'adresser à A. Monnet, Rothel sur Travers. Tél. (038) 9 23 83.

« FORD »
cabriolet 1948, belle occasion. Bas prix. Téléphone 5 64 02.

AUTOS
J'achète au comptant petite voiture genre 4 CV « Renault » ou « Topolino ». Ecrire sous N. R. 916 au bureau de la Feuille d'avis.

FOURGONNETTE
« Renault » 5 CV, 400 kg., fraîchement revisée, deux pneus à neige, à vendre 1500 fr. Facilités. S'adresser Louis-Favre 22, 4me étage.

« Peugeot 202 »
noire, intérieur cuir, 5,7 CV, à vendre faute d'emploi. Tél. 6 62 14.

« VESPA »
150 cm³, à l'état de neuf, à vendre. Assurance payée jusqu'à fin mars 1956. Prix 1300 fr. Adresser offres écrites à G. I. 846 au bureau de la Feuille d'avis.

NOS PETITS
bouteillers
si pratiques

6	12	20	35 bt.
Fr. 6.75	7.75	10.90	21.90

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

Troubles de l'âge critique
Artériosclérose
Hypertension
Vertiges
Palpitations
Varices
Maux de tête
Vapeur
Bourdonnement
Hémorroïdes

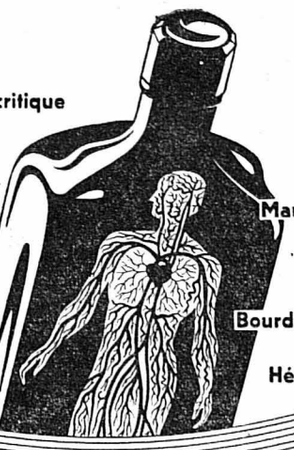

Circulan
remède à base de plantes médicinales efficace

contre les *troubles* de la circulation du sang

EN AUTOMNE
prenez du
Circulan
1 litre Fr. 20.55, ½ litre Fr. 11.20
Flacon original Fr. 4.95. Extrait de plantes au goût agréable

Chez votre pharmacien et droguiste

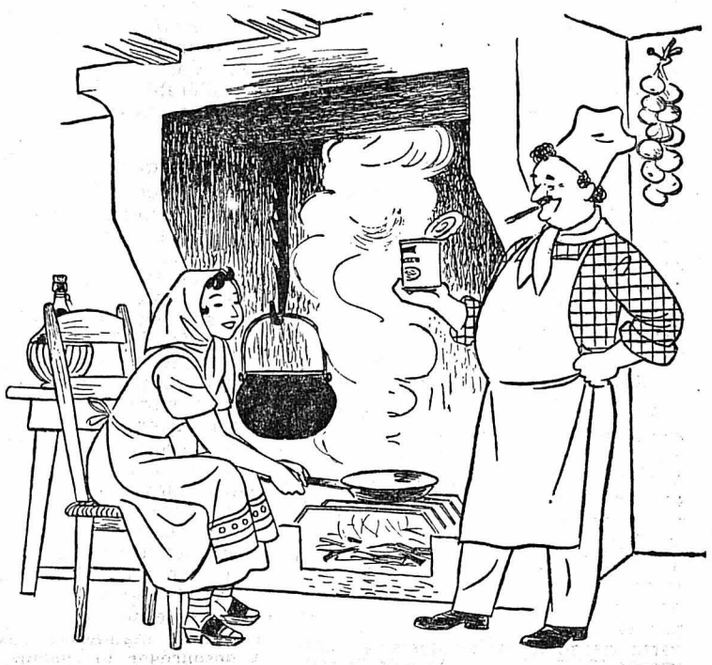

„Bonjour, Signor Ravioli!
Bienvenue à mon foyer!" dit Signora Luisetta.
Les jours commencent à fraîchir et on apprécie tellement quelque chose de délectable et de ravigotant sur la langue:
les fameux raviolis Roco.

Raviolis ROCO

En boîtes de **5** grandeurs judicieusement échelonnées. Avec points **Juwo.**

Nouveau!

BAISSE DE PRIX SUR FAB

~~Fr. 1.45~~
À PRÉSENT
Fr. **1.25**

Le nouveau **FAB** *meilleur marché* ***cuit votre grande lessive sans peine, plus propre, plus blanche!***

Draps, nappes et linges de toilette fleurent délicieusement bon... les taies deviennent si douces... les linges éponge reprennent l'aspect du neuf... les chemises sont plus faciles à repasser... la lingerie reste toujours douce et agréable au porter... le linge de bébé est plus moëlleux.

Dissout toutes salissures de suite, **sans effort**
Même à l'eau froide, **rinçage beaucoup plus facile**
Il n'est plus nécessaire **d'ébouillanter le linge**
FAB enlève les taches **sans peine**
Donne en outre **parfum et fraîcheur** *incomparables*

Aucun autre produit de lessive n'offre autant d'avantages à la fois! FAB est aussi extrêmement avantageux puisque les produits spéciaux à tremper, à adoucir l'eau, à rincer sont désormais superflus.

Colgate-Palmolive S.A., Zurich 22

FAB LAVE VRAIMENT TOUT BIEN MIEUX... MERVEILLEUSEMENT DOUX POUR VOS MAINS!

STOPAGEL

L'antigel moderne non corrosif pour

AUTOS

Le gallon, environ 4 litres

Fr. 18.–

En exclusivité à la

DROGUERIE Burkhalter St. Maurice 4 NEUCHATEL

Nous nous chargeons gratuitement du remplissage de vos radiateurs

---

Permanentes impeccables...
Coiffure chic et distinguée...

Stähli

Coiffure - Parfumerie

Vis-à-vis de la poste Tél. 5 40 47

Soyez à la page!

Mangez mieux,

Mangez Aux Halles

Plats appétissants, variés et copieux à des prix records, une qualité constante: la meilleure, qu'expliquent une masse exceptionnelle d'achats, un débit rapide et permanent.

Les Halles

Le restaurant des gens à la page!

Grâce à notre forte vente de

BERNINA RECORD

et

BERNINA FAVORITE

nous avons pu reprendre une grande quantité de

machines à coudre d'occasion

BERNINA	portatives zig-zag depuis	Fr. 385.-
BERNINA	portatives zig-zag, comme neuves, machines de démonstration, depuis	» 495.-
BERNINA	cl. 117, zig-zag, table	» 360.-
SINGER	à coffret, depuis	» 90.-
SINGER	différentes machines à	» 30.-
ELNA	Supermatic, depuis	» 480.-
ELNA	à	» 190.-

Toutes ces machines sont vendues avec garantie

Facilités de paiement depuis **Fr. 15.-** par mois

Et n'oubliez pas que la machine à coudre la meilleure marché s'achète chez

H. Wettstein

Agence BERNINA pour le canton de Neuchâtel
Seyon 16 - NEUCHATEL - Grand-Rue 5
Téléphonez au No (038) 5 34 24

William-W. Châtelain psychologue-graphologue-conseil

Conseiller familial
Harmonisation des caractères
Conseils pédagogiques
Orientation professionnelle
Sélection du personnel
Consultations sur rendez-vous
Téléphone 5 34 10
Route des Falaises 26 Neuchâtel

Bessard

Toujours gai, fort, énergique

Tonique D

à la lécithine

équilibre vos nerfs et vous rend sûr de vous
Chez vos enfants, plus trace de fatigue scolaire.
Recommandé également pendant une convalescence ou une grossesse, après une opération.
Tonique D fortifie vos nerfs.
C'est un article de droguerie DS.
Le flacon Fr. 5,80

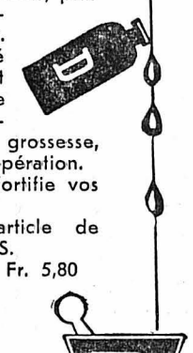

A. S. D.
Section neuchâteloise

DS Droguerie spécialisée

Grand arrivage de

POISSONS

frais, de mer et filets

Bonne pêche de **BONDELLES**
à Fr. **2.30** le ½ kg., prêtes à cuire

AU MAGASIN

LEHNHERR

Trésor 4 **FRÈRES** Tél. 5 30 92
Gros **Détail**

On porte à domicile Expédition à l'extérieur

A vendre

cuisinière électrique

trois plaques, en excellent état. Bel-Air 13, rez-de-chaussée.

Graphologie Chirologie Mariage

Surtout n'oubliez pas de venir faire une consultation chez

Mme JACOT
Charmettes 13
NEUCHATEL

qui vous dira par l'étude de votre écriture ou de votre main vos aptitudes et vos chances de bonheur etc. Reçoit même le dimanche sur rendez-vous. Tél. 8 26 21.

Commerçant cherche emprunt de

Fr. 15.000.-

pour le développement de son commerce. Intérêt et remboursement à discuter. Garanties. — Adresser offres écrites à X. A. 899 au bureau de la Feuille d'avis.

Vuilliomenet & Cie S.A
INSTALLATIONS ELECTRIQUES NEUCHATEL

NEUCHATEL - Grand-Rue 4
Tél. 5 17 12

MOTO-ECOLE

spécialiste

JEAN FAIVRE

Faubourg de la Gare 25 - Tél. 5 67 70

TEINTURERIE OBRECHT
NETTOIE TOUS VÊTEMENTS
NEUCHATEL SEYON 5b TÉL. 5 22 40

PIANOS RENÉ STROBEL
(ancien accordeur du Ménestrel)
ACCORDS - RÉPARATIONS
Transformations - Polissages - Devis
PESEUX, chemin Gabriel 26. Tél. 8 23 24
Tradition transmise de père en fils depuis quatre générations

---

Ligue suisse pour le Patrimoine national et Ligue suisse pour la Protection de la nature

Vente de médailles en chocolat
Prix : Fr. 1.—

Samedi 5 novembre 1955

Réservez bon accueil aux vendeurs et vendeuses
Dépôt dans quelques magasins
En cas de beau temps, banc à la place Purry

D'avance merci !

Ne manquez pas d'admirer à la galerie EROL, Seyon 13, le magnifique

TAPIS FAIT A LA MAIN

que vous pourrez confectionner vous-même en vous adressant à la spécialiste,

Madame Elsa BON

Favarge 53 - NEUCHATEL - Tél. (038) 5 67 12

Société suisse d'assurance sur la vie
Fondée en 1876

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons à nouveau une agence générale à Neuchâtel. Les bureaux se trouvent à la rue du Temple-Neuf 4 (Centre-Ville), tél. (038) 5 21 51.

Monsieur

FRITZ PAULI

AGENT GÉNÉRAL

vous conseillera, comme par le passé, judicieusement pour toutes vos assurances sur la vie — individuelles et de groupes, de capitaux et de rentes — que vous conclurez aux conditions les plus avantageuses.

PAX

Société suisse d'assurance sur la vie
LA DIRECTION

TEINTURERIE PRESSING DU MARCHE
Nettoyage à sec
PLACE PURRY · TEL. 5 25 52

UNE BONNE ADRESSE

Si votre piano a besoin d'une révision,

renseignez-vous pour toutes réparations, polissages et accordages auprès du spécialiste

FRANZ SCHMIDT, Beauregard 1, NEUCHATEL
Tél. 5 58 97 ■ 38 ans de pratique

F+M

Enfin une protection d'assurance pour la femme comme pour l'homme

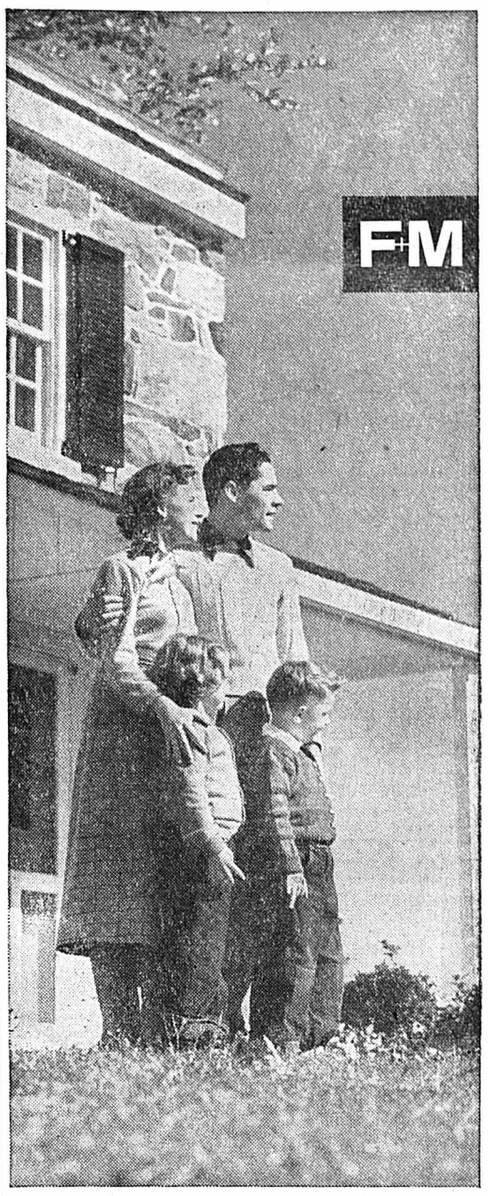

Les diverses formes d'assurances sur la vie de la femme n'avaient jusqu'à présent autant pris en considération son rôle au sein de la communauté familiale.

Notre nouvelle combinaison d'assurance F+M répond à la nécessité d'assurer une meilleure répartition des risques en cas de prédécès de l'un ou l'autre conjoint. Elle prévoit notamment la libération du paiement des primes si le mari meurt ou devient invalide.

Nos collaborateurs sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Agence générale
OTTO FREI - NEUCHATEL
2, faubourg du Lac, tél. 5 46 91

HELVETIA-VIE

Compagnie d'assurance sur la vie Genève

SCN Coop DE NEUCHATEL ET ENVIRONS

Papier hygiénique crêpé
en rouleaux de 200 coupons
0.75 les **3** rouleaux
timbres - ristourne !

Pierre JUNG AVOCAT

Claude DESSOUSLAVY AVOCAT

ONT OUVERT LEUR

ETUDE

A NEUCHATEL 2me étage, rue Saint-Honoré 5

Tél. 5 48 01

Chronique régionale

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Un peu de statistique concernant le mois de septembre

La population

(c) Il y a eu, pendant le mois de septembre, 57 naissances et 31 décès. A Bienne, 543 personnes s'établirent, soit 318 Suisses et 144 étrangers). La ville compte 155 sonnes quittèrent la commune (270 Suisses et 144 étrangers. La ville compte 155 personnes de plus, pour atteindre le chiffre de 53,700 habitants au 30 septembre. Depuis le début de l'année, la population s'est accrue de 1425 personnes.

Les accidents de la circulation

La police a eu à s'occuper de 51 accidents de la circulation, qui firent un mort, 31 blessés et provoquèrent pour 29,110 fr. de dégâts matériels.

Les hôtes

On dénombre 5716 personnes, dont 1889 étrangers, dans les hôtels de la ville, totalisant 10,203 nuitées.

La construction de logements

Trois maisons, avec 31 logements furent terminées, tandis que l'autorisation de construire fut accordée pour 8 bâtiments qui comprendront 51 appartements.

Un peu de météorologie

Le mois de septembre apporta 10 jours avec précipitations, 2 avec orages, 3 avec brouillard, 7 jours sereins et 7 de temps couvert. Il tomba 82 mm. d'eau. La température maximum fut de 26°, la plus basse de 5,8°.

A cause d'un chat...

(c) Un motocycliste de Meinisberg, en voulant éviter un chat, a fait une violente chute près de la tuilerie de Perles. Souffrant d'une jambe fracturée, il a dû être hospitalisé à Beaumont.

Moto contre auto

(c) Deux Italiens, circulant à moto, sont entrés en collision à Täuffelen avec une auto. Ils furent projetés à terre et blessés. Tous deux durent être transportés à l'hôpital de Bienne, l'un souffrant de nombreuses contusions sur tout le corps et à la tête, et le second d'une jambe cassée.

YVERDON

Succès du « Comptoir yverdonnois »

(c) Le premier « Comptoir yverdonnois » a fermé ses portes dimanche soir. Environ 21,000 personnes l'ont visité en huit jours, chiffre qui dépasse largement les prévisions de ses organisateurs.

Ce beau succès couronne les efforts de l'industrie, du commerce et de l'artisanat du Nord-vaudois et prouve le bon renom de ses produits.

PORTALBAN

Les premières gelées

(c) Les premières gelées ont fait leur apparition sur le Plateau broyard. La nuit de samedi à dimanche fut particulièrement froide, bien que les journées soient ensoleillées, ce qui permet aux agriculteurs de hâter les travaux dans la campagne.

L'église est en réparation

(c) Les différentes réparations à l'église de la paroisse de Delley-Portalban touchent à leur fin.

JURA VAUDOIS

SAINTE-CROIX

Voulant monter dans le train en marche, un Yverdonnois se fracture le bassin

(c) Dimanche soir, un accident s'est produit à la gare de Sainte-Croix où un habitant d'Yverdon, M. André Boder, 39 ans, coiffeur, domicilié à la rue des Moulins, voulut monter dans le train en marche qui quitte la localité à 19 h. 27. M. Boder fut traîné sur une certaine distance, entre le quai et le vagon.

Aussitôt secouru par des témoins de l'accident, les vêtements déchirés, M. Boder fut conduit à l'hôpital de Sainte-Croix pour y recevoir des soins. Au premier abord, son état semblait très grave, mais il a pu supporter, hier matin, son transfert à l'hôpital d'Yverdon. Aux dernières nouvelles, l'état du blessé était considéré comme satisfaisant, bien que M. Boder souffre d'une fracture probable du bassin.

VAL-DE-RUZ

La chasse au chevreuil

(c) Samedi, en fin d'après-midi, 85 mâles, 44 chèvres et 5 faons ont été tirés sur le territoire du Val-de-Ruz depuis le début de la chasse, soit au total 134 bêtes contre 105 en 1954, pour la même période.

FONTAINEMELON

Auto contre auto

(sp) Dimanche matin, à 11 h. 15, au moment où M. M. C., de Fontainemelon, s'engageait à travers la chaussée pour se diriger vers un garage, M. F. S., montant aux Hauts-Geneveys, est entré en collision avec lui, sitôt après avoir doublé une autre voiture. Les deux automobiles ont subi des dégâts. Personne n'a été blessé.

VAL-DE-TRAVERS

L'hiver est là

(c) Depuis quelques jours, le froid est vif dans nos régions, et dans la matinée de dimanche, on a enregistré une température de 7 degrés au-dessous de zéro.

60 chevreuils abattus

(c) Pendant les quatre premières semaines de la chasse générale, 60 chevreuils et chevrettes ont été abattus et annoncés au poste du détachement de gendarmerie.

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH	Cours du 28 oct.	31 oct.
OBLIGATIONS		
3 ½ % Féd. 1945, juin	101.90 d	102 ¾
3¼% Fédér. 1946, avril	101.—	101.05
3 % Fédéral 1949	98.30	98.30 d
3 % C.F.F. 1903, diff.	100.90	101.15
3 % C.F.F. 1938	98.60	98 ¾
ACTIONS		
Un. Banques Suisses	1440.—	1140.—
Société Banque Suisse	1315.—	1310.—
Crédit Suisse	1440.—	1440.—
Electro Watt	1223.—	1235.—
Interhandel	—.—	1290.—
Motor-Colombus	1155.— d	1182.—
S.A.E.G., série 1	98.—	99.—
Italo-Suisse, priv.	251 ½	253.—
Réassurances, Zurich	10650.—	10800.—
Winterthour Accid.	9100.—	9050.—
Zurich Accident	5200.—	5150.— d
Aar et Tessin	1120.—	1123.—
Saurer	1200.—	1215.—
Aluminium	3215.—	3200.—
Bally	1022.—	1030.—
Brown Boveri	1880.—	1870.—
Fischer	1370.—	1385.—
Lonza	1090.—	1075.—
Nestlé Allmentana	2102.—	2110.—
Sulzer	2320.— d	2350.—
Baltimore	190.—	192.—
Pennsylvania	110.—	110 ½
Italo-Argentina	47 ¾	50 ½
Royal Dutch Cy	653.—	663.—
Sodec	57.—	60 ¼
Standard Oil	561.—	569.—
Du Pont de Nemours	914.—	914.—
General Electric	196.—	201.—
General Motors	571.—	579.—
International Nickel	320.—	321.—
Kennecott	447.—	455.—
Montgomery Ward	379.—	383.—
National Distillers	81.—	82 ¾
Allumettes B	50 ¼	50 ½
U. States Steel	234 ½	237.—
BALE		
ACTIONS		
Ciba	4145.—	4120.—
Schappe	775.— d	776.— d
Sandoz	4200.—	4165.—
Geigy nom.	4900.— o	4850.—
Hoffmann-La Roche (bon de jouissance)	9500.—	9500.—
LAUSANNE		
ACTIONS		
B. C. Vaudoise	840.— d	842 ½
Crédit Fonc. Vaudois	835.— d	835.— d
Romande d'Electricité	550.— d	552 ½ d
Câbleries Cossonay	3700.—	3700.— d
Chaux et Ciments	1900.— d	1900.— d
GENÈVE		
ACTIONS		
Amerosec	157 ½	164.—
Aramayo	28.— d	28.— d
Chartered	41.— d	40.— d
Gardy	235.— d	235.— d
Physique porteur	610.—	600.—
Sécheron porteur	580.—	580.— d
S. K. F.	280.— d	282.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

Televisions Electronics 12.10

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	28 oct.	31 oct.
Banque Nationale	700.— d	700.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	740.— d	740.— d
La Neuchâteloise as. g.	1425.— d	1500.—
Ap. Gardy, Neuchâtel	235.— d	239.—
Câbles élec. Cortaillod	13500.— d	13500.—
Câb. et Tréf. Cossonay	3700.— d	3675.— d
Chaux et cim. Suis. r.	1900.— d	1900.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1475.— d	1470.— d
Ciment Portland	5200.— d	5200.— d
Etablissem. Perrenoud	520.— d	360.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	360.— d	360.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	1825.— d	1825.— d
Tramways Neuchâtel	560.— d	560.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	103.—	102.75
Etat Neuchât. 3½ 1945	100.75 d	101.—
Etat Neuchât. 3½ 1949	101.— d	101.— d
Com. Neuch. 3½ 1947	99.75 d	99.75 d
Com. Neuch. 3½ 1951	97.— d	97.— d
Ch.-de-Fonds 4½ 1931	101.— d	101.— d
Le Locle 3½ 1947	101.— d	101.— d
Câb. Cortail. 4½ 1948	101.50 d	101.50 d
Forc. m. Chât. 3½ 1951	99.— d	99.— d
Elec. Neuchât. 3½ 1951	95.— d	95.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946	100.— d	100.— d
Chocol. Klaus 3½ 1938	99.— d	99.— d
Paillard S.A. 3½% 1948	98.50 d	98.50 d
Suchard Hold. 3½ 1953	99.50 d	99.50 d
Tabacs N.-Ser. 3½ 1950	99.— d	99.— d

Taux d'escompte Banque Nationale 1 ½ %

Cours communiqués, sans engagement par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

du 31 octobre 1955

	Achat	Vente
France	1.08 ½	1.13 ½
U.S.A.	4.26	4.30
Angleterre	11.10	11.30
Belgique	8.40	8.60
Hollande	109.50	112.—
Italie	—.66	—.69
Allemagne	100.—	102.50
Autriche	15.60	16.—
Espagne	9.60	9.95
Portugal	14.50	15.—

Marché libre de l'or

Pièces suisses	28.75 29.75
françaises	29.50/31.—
anglaises	40.—/42.—
américaines	7.65/7.95
lingots	4800.—/4860.—

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 31 octobre. Température : Moyenne : 4,2 ; min. : 0,7 ; max. : 7,6. Baromètre : Moyenne : 713,6. Vent dominant : Direction : nord-est, assez fort ; force : couvert à très nuageux par moments.

(Moyenne pour Neuchâtel: 719.5)
Hauteur du baromètre réduite à zéro

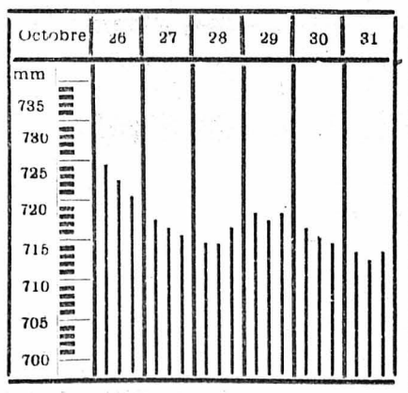

Niveau du lac du 30 octobre : 429.03
Niveau du lac, 31 octobre, 6 h. 30 : 429.03

Prévisions du temps. — Région des Alpes et sud des Alpes : très nuageux ou couvert, quelques précipitations isolées. Plateau et Jura, ciel variable, peu ou pas de précipitations, bise modérée à forte, assez froid en plaine.

A L'OUEST RIEN DE NOUVEAU
d'E.-M. Remarque, ce que la nouvelle génération doit voir à son tour !

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Lors d'un congrès, à Québec

M. René Braichet nommé président de l'Association des journalistes de langue française

QUÉBEC, 31 (A.F.P.). — Le quatrième congrès de l'Association des journalistes de langue française qui s'est tenu au Canada du 22 au 31 octobre, a clôturé dimanche soir ses travaux à Québec.

Le congrès a élu son nouveau bureau international composé de M. René Braichet, Suissee, rédacteur en chef de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », président.

Vice-présidents : Hubert Carre, Haïti, Francis Charbonnier, France d'outremer, et Robert Delmarcolle, Belgique.

Secrétaires généraux : Mlle Aline Brayer, France métropolitaine, et M. Roger Champoux, Canada.

Les congressistes, venus de sept pays, ont adopté un certain nombre de vœux, ayant trait à la défense de la langue française. Ils souhaitent notamment qu'elle retrouve la place qui lui a été traditionnellement accordée.

Le congrès projette également la création et la large diffusion d'un lexique des termes techniques français. Il dénonce aussi les dangers constitués par l'existence et l'activité du « monde bilingue » qui, affirme-t-il, sous prétexte de bilinguisme, cherche en réalité à instaurer un unilinguisme anglais.

Avant la clôture du congrès, un doctorat d'honneur ès lettres a été remis à M. Edmond Delage, président de la presse maritime de France, par le recteur de l'Université Laval de Québec.

Les congressistes ont décidé de tenir l'an prochain à Namur des journées internationales de rencontre. Le prochain congrès aura lieu en 1957 en Afrique française, et la délégation belge a proposé que le congrès de 1958 soit tenu à Bruxelles dans le cadre de l'Exposition universelle.

(Réd. — Nous adressons nos vives félicitations à notre rédacteur en chef pour son élection à un poste auquel son expérience professionnelle et sa culture l désignaient tout naturellement.)

BEN YOUSSEF

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'arrivée à Nice

NICE, 31, (A.F.P.) — C'est à 7 h. 40 que l'avion amenant en France Sidi Mohamed ben Youssef et sa suite s'est posé sur l'aérodrome de Nice-Côte d'Azur.

M. Henri Yrissou, directeur du cabinet de M. Antoine Pinay, ministre des affaires étrangères, est monté le premier à bord pour saluer l'ancien sultan. L'entretien a duré 20 minutes.

A 8 h. 02, M. Yrissou, est descendu de l'avion suivi de Sidi Mohamed ben Youssef, en djellabah grise. Le sultan s'est alors dirigé vers les salons de l'aérodrome où il a été accueilli aux cris de « vive le souverain, vive ben Youssef », par des membres des diverses délégations marocaines se trouvant avec les journalistes dans la salle du restaurant.

A Beauvallon

BEAUVALLON, 31, (A.F.P.) — Sidi Mohamed ben Youssef et sa suite sont arrivés à 10 h. 15 à Beauvallon, où ils doivent résider à l'hôtel du Golf.

Les quatre membres du Conseil du trône sont arrivés à Paris

PARIS, 31, (A.F.P.) — Les quatre membres du Conseil des gardiens du trône sont arrivés à Orly, hier après-midi. Ils doivent s'entretenir dans la soirée avec M. Coty, président de la République et avec M. Edgar Faure, président du Conseil.

M. ben Slimane (président pressenti du gouvernement marocain) remercie la France de son noble geste

PARIS, 31, (A.FP.) — A l'issue de l'entretien qu'il a eu hier matin avec le président du Conseil français, M. ben Slimane, désigné pour tenter de former le gouvernement marocain, a fait une déclaration dans laquelle il a notamment indiqué qu'il était venu pour saluer M. Edgar Faure, et s'entretenir avec lui « de l'évolution de la situation au Maroc qui s'éclaire d'une façon remarquable ».

« Je tiens à exprimer ici, au siège même du gouvernement, a-t-il poursuivi, tous les remerciements des Marocains pour le noble geste de la France qui a permis à Sidi Mohammed ben Youssef de rentrer en France ».

Nouvelles inondations aux Etats-Unis

NEW-YORK, 31 (Reuter). — Pour la troisième fois en l'espace de huit semaines, diverses régions des Etats du nord-est sont menacés par des inondations à la suite de pluies violentes. Cinq personnes ont perdu la vie dans des accidents provoqués par le vent ou par les routes mouillées.

A Syracuse (New-York), on a mesuré des vents d'une vitesse de 160 km. à l'heure. Cinq avions ont été emportés, des toits et des portes de hangar arrachés et des fenêtres brisées.

EN ITALIE, la place de Saint-Marc, à Venise, a été inondée durant plusieurs heures du fait des eaux agitées sur la lagune par un très fort vent.

AU MAROC, des inondations catastrophiques ont ravagé la petite ville de Settat, au sud de Casablanca. Le nombre actuel des morts est de 23. Les décombres recèlent encore de nombreux disparus.

AUX ETATS-UNIS, le ministre des postes, M. Summerfield, demandera au Congrès, en janvier prochain, d'augmenter les tarifs postaux pour combler le déficit chronique des postes américaines qui s'élève à près de 2 milliards de francs suisses chaque année.

EN ARGENTINE, le président Lonardi a subi dimanche une intervention chirurgicale.

Le physicien, atomiste d'opérette Ronald Richter, protégé de Peron, arrêté il y a peu, a été relâché. Ses essais infructueux auraient coûté au gouvernement la bagatelle de 200 millions de francs suisses.

SUGGESTIONS CONSTRUCTIVES A GENÈVE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il a insisté par ailleurs sur tous les efforts faits par la Grande-Bretagne pour encourager les visites réciproques, mais a précisé qu'aussi longtemps que les gens seront réunis pour de telles visites par les soins du gouvernement de part et d'autre, il n'y aura pas de circulation libre de personnes.

M. Molotov : « Supprimer d'abord l'embargo sur les matières stratégiques

L'intervention de M. Molotov s'est caractérisée par ceci : il fait dépendre l'augmentation des échanges et plus particulièrement la circulation des biens, de la suppression de la limitation des contrôles des matières stratégiques qui existent actuellement.

M. Dulles, après avoir repris les points développés par le chef du Foreign Office a insisté sur les faits concrets qui peuvent caractériser la volonté de part et d'autre d'arriver à une amélioration sensible des relations : échanges radiophoniques, échanges de films, etc.

Il n'y a pas eu de commentaires à ces exposés, ceux-ci étant réservés aux experts.

Retour au point 1

La seconde partie de la séance a été elle-même divisée en deux, à savoir : 1) les propositions soviétiques concernant la participation allemande et les réponses faites par les autres puissances ; 2) le dépôt par M. Molotov de son nouveau projet de traité concernant la sécurité européenne ainsi que les commentaires qui ont été apportés à ce texte par les délégations occidentales.

M. Molotov qui avait été prié par le président de donner son sentiment concernant la réunification de l'Allemagne et la sécurité, a montré qu'il était indispensable que des représentants qualifiés du peuple allemand assistent aux délibérations concernant cette question et qui ont pour but de fixer le sort de l'Allemagne.

M. Molotov propose d'inviter MM. Grotewohl et Adenauer

La délégation soviétique a proposé d'inviter, au nom de la conférence, MM. Otto Grotewohl et Konrad Adenauer à venir participer personnellement à la discussion de la question allemande ou d'envoyer des représentants.

M. Dulles refuse

Le président, M. John Foster Dulles, répondit brièvement qu'il n'était pas possible d'accepter cette proposition, étant donné que le gouvernement des Etats-Unis ne reconnaît pas le gouvernement de l'Allemagne orientale et qu'à son avis seul le chancelier Adenauer devait être convoqué.

MM. Pinay et MacMillan ont émis le même avis.

M. Molotov a dit alors que le fait de ne pas inviter l'Allemagne créerait une situation fâcheuse et que le peuple allemand en serait malencontreusement impressionné.

Les Occidentaux lui répondirent tour à tour qu'ils étaient d'accord pour inviter le chancelier Adenauer, mais qu'ils ne l'étaient pas pour inviter le gouvernement de Pankow, et l'affaire en est restée là.

M. Molotov : « Il faut maintenir le « statu quo » en Europe »

La suite de la discussion a été consacrée à un exposé de M. Molotov qui devait se prononcer sur la réunification de l'Allemagne et sur la sécurité européenne. Ce qui a été caractéristique dans sa déclaration, c'est qu'il n'a pas parlé de l'Allemagne.

M. Molotov pense qu'avant d'étendre le nouveau projet de traité, il pourrait comprendre un nombre restreint de gouvernements, les quatre grandes puissances, les puissances de l'Union occidentale, celles du pacte de Varsovie, les deux Allemagnes et d'autres telles que le Danemark et la Yougoslavie, par exemple. M. Molotov a souligné que ce projet serait compatible avec les accords en vigueur. Il a estimé que les limites géographiques de ce traité doivent tenir compte des réalités, et par là, de l'existence de la République de Pankow. Il a montré que de ce projet de traité découle nécessairement le maintien du « statu quo » en Europe. MM. Pinay et MacMillan ont déclaré que cela était incompatible avec la sécurité de l'Europe.

M. Moshe Sharett rencontre M. Molotov puis M. Mac Millan

GENÈVE, 1er (A.F.P.). — MM. Molotov et Moshe Sharett, ministre israélien des affaires étrangères ont eu hier soir une entrevue d'une heure à la résidence de M. Molotov. Le ministre des affaires étrangères de l'U.R.S.S. a ensuite reçu M. Dulles qui a été son hôte pour la soirée.

D'autre part, M. Sharett s'est rendu chez M. MacMillan. Il s'est entretenu avec le chef du Foreign Office du réarmement des pays arabes.

Dix-sept propositions pour le développement des contacts Est-Ouest

GENEVE, 31 (A.F.P.). — Les trois délégations occidentales ont déposé un mémorandum commun sur le développement de scontacts est-ouest, dans lequel ils émettent 17 propositions sur les échanges culturels et demandent au gouvernement soviétique de faciliter la tâche des hommes d'affaires occidentaux.

Le mémorandum occidental prévoit, dans le domaine des échanges culturels :

1. La libération des échanges d'idées et d'informations entre l'Est et l'Ouest, et, notamment, l'abolition par étapes de toute censure.

2. L'ouverture de centres d'information réciproques dans les capitales des quatre pays.

3. La publication et la distribution aux institutions publiques et aux particuliers de périodiques imprimés en anglais, français et russe.

4. L'échange de livres, journaux et périodiques entre les bibliothèques, universités et organismes professionnels de l'U.R.S.S. et des pays occidentaux et la vente libre des livres, journaux et périodiques dans les quatre pays.

5. L'augmentation des échanges de publications officielles et l'échange des catalogues de telles publications.

6. L'offre de films commerciaux occidentaux pour distribution en U.R.S.S.

7. Echange d'expositions.

8. La cessation du brouillage des émissions radiophoniques.

9. L'échange d'émissions radiophoniques d'informations non censurées.

10. La suppression de la censure des télégrammes de presse et le libre accès des journalistes aux sources normales d'information.

11. L'augmentation du tourisme et la fixation du taux des échanges à un niveau raisonnable.

12. L'échange de personnalités scientifiques et techniques.

13. La participation des principaux savants des quatre pays aux congrès internationaux.

14. Des échanges culturels et sportifs.

15. L'échange d'étudiants, surtout d'étudiants en langues.

16. La liberté des mouvements des diplomates dans les pays où ils sont accrédités sur une base de réciprocité et l'abolition des restrictions existantes.

17. L'échange de services commerciaux aériens directs entre l'U.R.S.S. et les pays occidentaux.

Enfin les puissances occidentales proposent une augmentation des relations commerciales entre l'Europe orientale et l'Occident. Elles rendent les pays d'Europe orientale responsables du fait que ces relations sont actuellement très limitées.

Les 4 sur le point 3

Notre correspondant de Genève nous téléphone :

On a donc passé, lundi après-midi, non sans nourrir un peu plus d'espoir en ces nouvelles discussions, au point 3 des directives des Grands. Toutefois le point 1 (« sécurité européenne et Allemagne ») n'est pas abandonné. On y reviendra quand les experts qui accompagnent les ministres et travaillent dans leur ombre seront parvenus à tirer quelques bribes de ce rien auquel a abouti un débat de trois jours sur le gros problème de la réunification de l'Allemagne avant ou après la sécurité en Europe.

Car il faudra tout de même qu'on donne à l'opinion publique l'impression qu'on a fait à Genève quelque chose, quand ce ne serait que de préparer le terrain pour quelque autre conférence sur le même sujet.

Mais, pour le quart d'heure, le ministre des affaires étrangères de l'U.R.S.S. s'applique toujours à maintenir cette atmosphère de détente réalisée sous une forme très appréciable par les Grands en juillet. Il lui paraît, en effet, au plus haut point nécessaire surtout pour le rétablissement des relations commerciales et même culturelles sur un pied normal avec les pays occidentaux.

C'est pourquoi lâchant momentanément le point 1 de leur ordre du jour, les ministres des affaires étrangères, passant outre au point 2 (désarmement), ont abordé le point 3, qui, précisément, porte sur les relations entre l'Est et l'Ouest.

La Conférence, repartie sur cette nouvelle piste, y trouvera-t-elle plus d'équilibre ? Très vraisemblablement. Mais, là encore, il s'agira de veiller à ce que les concessions ne soient pas faites tout du même côté...

Revenant en fin de journée sur les questions de la sécurité européenne et de la réunification de l'Allemagne, M. Molotov a jugé bon de présenter un troisième plan où l'on a cru voir comme un très vague essai de tenir compte des critiques précédemment formulées.

Mais il s'est fait froidement remettre à sa place par M. Dulles quand, dans une déclaration, il a réclamé également la présence à la table de discussion des représentants de l'Allemagne orientale et de la République fédérale. « M. Konrad Adenauer, oui, a répondu en substance M. Dulles, mais quant à M. Grotewohl, pas question ! » Le secrétaire d'Etat a encore ajouté : « Mon gouvernement n'a pas reconnu la soi-disant République démocratique allemande. »

Cette réponse a fait sensation. M. Molotov s'y refrottera-t-il ?...

Ed. B.

A l'Assemblée nationale française

La bataille continue sur la réforme électorale

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Les débats sur les élections anticipées qui ont débuté dimanche à l'Assemblée nationale n'avaient encore hier soir, à l'heure où nous téléphonons, donné aucun résultat positif. Six projets de réforme électorale, plus ou moins compliqués, ont été successivement écartés par les députés qui, selon toute vraisemblance, auront finalement à se prononcer entre trois modes de scrutin. Le premier est la représentation proportionnelle, le second un scrutin d'arrondissement uninominal à deux tours, le troisième enfin un quelconque scrutin de liste qui conjoindrait les modalités de la proportionnelle et celles du scrutin majoritaire.

Très hésitante sur l'option à prendre, l'Assemblée nationale paraissait cependant décidée à faire de son mieux pour respecter le calendrier du débat que lui a proposé le président du Conseil et qui vient à échéance au plus tard dans la nuit de mardi à mercredi.

Il est impossible de deviner l'issue de la lutte

La lutte est particulièrement sévère entre les partisans de la proportionnelle (M.R.P. et communistes) et les supporters de l'arrondissement (radicaux, U.D.S.R., auxquels se sont joints les socialistes après que le conseil national de la S.F.I.O. aient pris parti pour ce dernier système de votation). Il est naturellement impossible d'avancer quoi que ce soit sur l'issue de cette laborieuse confrontation qui place à peu près à égalité de chances « proportionnalistes » et « arrondissementiers ».

Le débat pourrait cependant rebondir si, faute d'entente entre les partis, sur le contenu d'une réforme électorale, M. Edgar Faure était contraint d'intervenir dans le dialogue en posant la question de confiance sur le mode de votation de son choix.

Jusqu'ici le président du Conseil n'est pas intervenu dans la bagarre et il souhaite de toute son âme que la Chambre se « débrouille » sans lui.

M.-G. G.

Le cinéma français boycotte les hommes politiques

PARIS, 31. — Mécontente des pouvoirs publics, la Fédération nationale des cinémas français a décidé de supprimer dans ses actualités toutes les images évoquant l'activité des hommes politiques. La Fédération estime logique que le cinéma ignore ceux qui ont pris le parti de l'ignorer.

EN SYRIE, une bagarre a mis aux prises la police et des réfugiés palestiniens qui refusaient d'occuper un camp aménagé à leur intention.

REX
20 h. 30, DERNIÈRE du chef-d'œuvre de RENÉ CLAIR
LES BELLES DE NUIT
G. Lollobrigida
G. Philipe, M. Carol

AVIS TARDIFS

EBENEZER-KAPELLE
BEAUX-ARTS 11
Heute 20.15 Uhr
Antworten auf wichtige Lebensfragen
Herzliche Einladung

ÉGLISE CATHOLIQUE
Fête de la Toussaint
Messes basses à 6 heures, 7 heures et 8 heures
Grand-messe à 10 heures
Office des morts à 20 h 15

Young Sprinters H.-C.
Pour éviter toute confusion à l'entrée, **les membres supporters et passifs** sont priés de retirer leurs cartes chez Pattus, tabacs.

Cercle catholique
Rue J.-J.-Lallemand 7
MARDI
fermeture hebdomadaire

Ce soir à Monruz
grand match d'ouverture
contre le
H.-C. LAUSANNE
avec ses nouvelles acquisitions

POUR LA TOUSSAINT
Au centre du hall de la gare de Neuchâtel
magnifique choix en chrysanthèmes en pots, bruyères, couronnes et jolis arrangements. Fleurs coupées.
Robert Dürner
horticulteur-fleuriste

LA ROTONDE
Heute Abend 20.30 Uhr
Winterthurer Operettenbühne
«DIE LUSTIGE WITWE»
Vorverkauf : HUG & CO, (5 72 12)

Beau-Rivage
tous les mardis et samedis ouvert jusqu'à 2 heures du matin
Aujourd'hui
nouveau programme d'attractions

LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Sérieuse avance socialiste

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Entre les deux guerres mondiales, la Suisse romande avait fait preuve d'un remarquable bon sens. Ni le mouvement frontiste, ni le parti des jeunes-paysans ne l'avaient agitée ou troublée. Elle donne maintenant le spectacle d'un certain désarroi, qui se manifeste par une abstention massive, par l'agitation d'une partie des milieux agricoles, dans le canton du Valais et celui de Vaud surtout, enfin — et c'est le signe le plus inquiétant — par le regain de faveur dont bénéficie le parti communiste, partout ailleurs en décadence ou même complètement liquidé.

Ce sont là des circonstances qui affaibliront sensiblement la position de la Suisse romande à Berne. Croit-on qu'il soit indifférent, pour l'influence d'un canton, que les trois élus radicaux de Genève aient, derrière eux, trois fois moins d'électeurs, que les trois élus radicaux de Lucerne ?

L'avance socialiste, même si elle reste modeste — encore qu'en raison du système électoral chaque gain représente un effort plus considérable qu'il n'y paraît à première vue — ce succès incontestable combiné avec le piètre comportement du corps civique dans les cantons romands, rendra bien difficile la lutte pour le maintien d'un second siège romand et bourgeois au Conseil fédéral, si une vacance se produit. Il est tout de même affligeant que les deux cantons représentés au gouvernement central par des hommes de grande valeur, sont ceux qui opposent la moindre résistance à l'extrémisme et cette indifférence, ce détachement qui finissent par nier les institutions.

Un redressement s'impose, mais comment ?

Un redressement s'impose, et sans tarder. Le malheur c'est qu'on ne voit pas, dans le cadre des partis, de très nombreux citoyens qui soient en mesure de l'entreprendre et de le mener à chef.

Certes, la prospérité économique qui attire dans nos régions quantité d'éléments étrangers à la vie du petit pays et à ses préoccupations propres — et chez nous, ces éléments viennent surtout de cantons confédérés, alors qu'en Suisse alémanique, ils arrivent d'autres pays et, comme l'activité politique ne leur est guère permise, ils ont moins d'influence — explique dans une certaine mesure le flottement que l'on constate en Suisse romande. Mais il y a autre chose aussi, qu'il faut prendre la peine de rechercher.

Il est inutile de récriminer sans cesse contre l'étatisme, la centralisation, la bureaucratie, si l'on renonce au seul fédéralisme qui compte, à ce fédéralisme vivant et constructif qui se manifeste par le souci de conserver au canton sa juste part d'influence et de considération. Le défaitisme civique qu'ont marqué, dans une partie de la Suisse romande, les élections de dimanche, n'est certes pas le plus sûr moyen d'y parvenir.

G. P.

Vaud : les radicaux et les chrétiens-sociaux perdent chacun un siège au profit des socialistes et des popistes

Voici les résultats définitifs des élections au Conseil national dans le canton de Vaud :

Parti libéral-démocratique : deux élus: MM. Louis Guisan, conseiller d'Etat, par 9403 voix (nouveau), qui remplace M. Lucien Rubattel, démissionnaire ; François Devenoge, agriculteur à Dizy (sortant).

Parti ouvrier et populaire : deux élus (gain 1) : MM. André Muret, 7172 voix, rédacteur à Lausanne (sortant) ; Armand Forel, médecin à Nyon, 6793 voix (nouveau).

Parti radical-démocratique : six élus (perte) : MM. Jules Grandjean, négociant à Juriens, 19.182 voix (sortant) ; Ernest Pidoux, agriculteur à Chavannes-sur-Moudon, 18.514 voix (sortant) ; Henri Badoux, commerçant à Aigle, 18.293 voix (nouveau) ; Robert Piot, agriculteur à Bournens, 18.165 voix (sortant) : Alfred Jaunin, agriculteur à Fey, 18.165 voix (sortant) : Samuel Chevalley, agriculteur à Chexbres, 18.087 voix (nouveau). MM. Michel Jaccard, rédacteur de la « Nouvelle Revue », à Lausanne, et Jean Peitrequin, syndic de Lausanne, ne sont pas réélus.

Parti des paysans, artisans et indépendants : un élu : M. A. Brochon, agriculteur à Thierrens, par 7414 voix (sortant).

Parti socialiste : cinq élus (gain un) : MM. Charles Sollberger, conseiller d'Etat, 19.817 voix ; Pierre Graber, conseiller municipal, à Lausanne, 18.371 voix ; Henri Monfrini, avocat à Lausanne, 17.681 voix ; Richard Bringolf, secrétaire de la Chambre vaudoise du travail, 17.530 voix, tous qautre conseillers nationaux sortants ; René Villard, chef mécanicien, à Sainte-Croix, 16.631 voix (nouveau).

Liste chrétienne sociale : (perte : 1) : M. Paul Frainier, conseiller national sortant, obtient 6223 suffrages et n'est pas réélu.

Euphorie chez les gauches et profond malaise chez les radicaux

De notre correspondant de Lausanne :

Les socialistes sont les vainqueurs de la joute. Leur suffrage de listes sont en nette progression. Ils conquièrent un nouveau siège. Sur leur gauche, à la surprise de beaucoup, les frères ennemis popistes récupèrent aussi du terrain. Ils seront deux sous la coupole au lieu d'un seul.

Au centre, le parti radical sort étrillé de la consultation populaire : suffrages en forte diminution, perte d'un siège qu'ils avaient conquis de justesse en 1951. Dans une mesure moindre, mais non sans une régularité inquiétante, l'allié gouvernemental, soit le parti libéral, se fait grignoter des voix. Il y a quatre ans, il avait perdu de justesse son troisième siège. On a eu chaud pour les deux qui lui restent en définitive. Pas de perte, donc, mais incontestable effritement.

Des deux autres partis ,soit celui des paysans et des chrétiens-sociaux, le premier est stable et conserve son mandat à Berne. Le second, qui avait décliné tout apparentement, paie son esprit d'indépendance du seul siège qu'il avait conquis losqu'il s'était présenté pour la première fois à la précédente législature. Il a néanmoins une « clientèle » qui lui reste fidèle.

D'une élection à l'autre

En 1947, le parti libéral représentait le 18,9 % du corps électoral, en 1951 il passe à 15,9 % ; le pourcentage des radicaux est pour les mêmes époques de 34,5 %, 37,5 % 31,6 % ; socialistes : 24 %, 21,5 %, 29,6 % ; popistes : 16,3 %, 10,4 %, 11,4 % ; les chrétiens-sociaux avancent de 4,7 à 5 % d'une législature à l'autre, enfin les paysans représentent 6,3 %, 9,8 % et 9,5 %.

A quoi convient-il d'attribuer l'avance marxiste ? Comme le reste des Etats confédérés, le pays de Vaud bénéficie de la prospérité générale. Le chômage est infime. La misère ne montre pas son spectre. Alors ?

Nous ne croyons pas nous tromper beaucoup en l'attribuant à un changement d'optique chez maints électeurs. Il ne faut pas l'oublier, l'initiative de l'«Oeuf de colombe» est née sur nos rives. Elle traduit un malaise. Les socialistes ont fait vibrer cette corde et l'affaire des trois milliards du conseiller fédéral Chaudet a été exploitée électoralement parlant, avec un art consommé.

Vers un éclatement du parti radical ?

Certes, quand l'on voit, comme c'est le cas du parti radical, la plupart de ses élus choisis par la campagne, alors que Lausanne a fait tomber des têtes importantes (MM. Jean Peitrequin, syndic de Lausanne ; Michel Jaccard, directeur de la « Nouvelle Revue » ; Oulevay, conseiller d'Etat), on est fondé à penser que le parti gouvernemental passe par une crise que l'échec du candidat Ernest Pidoux au Conseil d'Etat (mais deuxième élu au Conseil national) a ouverte et que la présente conjoncture électorale ne fait qu'aggraver. Ce remue-ménage serait-il le signe annonciateur de certains divorces et de la montée de nouvelles constellations politiques dans le ciel politique vaudois ? — On le dit.

B. V.

Les élus de Genève

Sont élus : MM. Alfred Borel, radical (ancien), par 7881 voix ; François Revaclier, radical (nouveau), par 7773 voix ; André Guinand, radical (ancien), par 7757 voix.

Sur la liste du parti national-démocrate, est élu M. Olivier Reverdin, rédacteur en chef du « Journal de Genève » (nouveau), avec 4863 voix. N'a pas été réélu M. Aymon de Senarclens (ancien), avec 4198 voix.

Sur la liste du parti socialiste genevois, est élu M. Georges Borel (ancien), par 7315 voix (cumulé).

Sur la liste du parti indépendant-chrétien-social, sont élus MM. Fernand Cottier (ancien), par 5439 voix, et Charles Primborgne (nouveau), par 5111 voix.

Sur la liste du parti du travail, est élu M. Jean Vincent (ancien), par 8977 voix.

Contrairement à la répartition provisoire publiée hier, les progressistes (parti Nicole) ne gagnent pas le siège abandonné par le parti du travail.

Dans le canton de Berne

Les socialistes gagnent un mandat aux dépens de l'alliance des indépendants, alors qu'au sein du parti catholique-conservateur, un mandat du Jura passe à l'ancien canton (y compris le Laufonnais). Le nombre des sièges du parti des paysans, artisans et bourgeois et des radicaux reste le même.

Le canton de Berne sera ainsi représenté au Conseil national par 13 socialistes (dont 12 — jusqu'ici 11 — dans l'ancien canton et un — comme jusqu'ici — dans le Jura), 11 représentants du parti des paysans, artisans et bourgeois, 6 radicaux (dont un dans le Jura), 2 catholiques-conservateurs et un représentant de l'alliance des indépendants.

Valais : aucun changement dans la répartition des sièges

Voici les suffrages obtenus pour les différentes listes dans le canton du Valais : socialistes 25,298 (36,017 en 1951) ; conservateurs du Haut-Valais 39,332 (41,968) ; chrétiens sociaux du Haut-Valais 26,874 (26,351) ; radicaux 39,148 (48,671) ; parti conservateur et chrétien-social du Valais romand 79,378 (79,625) ; parti social-paysan 12,880 (pas de liste en 1951).

Le parti social-paysan n'obtient pas le quorum.

Sont élus au Conseil national : MM. Karl Dellberg (sortant), socialiste ; Kämpfen, président de la ville de Brigue, conservateur haut-valaisan, (sortant) ; Francis Germanier, ancien conseiller national, radical ; Roger Bonvin, président de la ville de Sion, conservateur du Valais romand (nouveau) ; Jacquod, secrétaire chrétien-social, à Sion, (sortant), de la liste conservatrice et chrétienne-sociale du Valais romand ; Joseph Moulin, de la même liste (sortant), et M. Stoffel, conservateur haut-valaisan, (sortant).

M. Paul de Courten, conseiller national sortant, conservateur, n'est pas réélu. Chez les radicaux, M. Francis Germanier, qui avait déjà siégé une première fois au Conseil national, y revient en remplacement de M. Crittin, qui avait décliné toute candidature.

Il n'y a aucun changement dans la répartition des mandats.

A Zurich

La répartition des 32 sièges est la suivante : chrétiens-sociaux 4 (3) ; parti des paysans 5 (5) ; socialistes 10 (9) ; parti du travail 0 (1) ; liste radicale de la ville 3 (3) ; liste radicale de la campagne 1 (2) ; démocrates 2 (2) ; parti évangélique 1 (1) ; libéraux-socialistes 0 (0) ; alliance des indépendants 6 (6).

Les chrétiens-sociaux et les socialistes gagnent chacun un siège, alors que le parti du travail perd le sien et que la représentation radicale tombe de 5 à 4.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

CHRONIQUE RÉGIONALE

Le Conseil d'Etat a nommé trois nouveaux officiers

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 28 octobre 1955, le Conseil d'Etat a nommé au grade de lieutenant d'infanterie, à partir du 30 octobre 1955, les caporaux : Serge Moser, né en 1930, domicilié à Valangin ; Olivier Perregaux, né en 1935, domicilié à la Chaux-de-Fonds ; Georges Perrin, né en 1931, domicilié à Zurich.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Pour la Toussaint

A NOS MORTS

Pèlerins de nos cœurs
Vous voilà devenus
La source intime
Où nous puisons notre espérance
Et le pardon qui nous ramène
Pauvres enfants perdus
A la maison oubliée
La lointaine maison
De l'innocence

Et les feux d'artifice
Le long des routes
A nous reprendre dans leurs jeux
Comme des mouches
Pour nous brûler les yeux

Vous savez tout cela
Vous qui avez fait partie
De la grande faute
Mais la mort aux mains d'aube
Vous a redonné la transparence
[de l'eau

Sont douces les ancolies
Que vos yeux d'anges
Font éclore pour nous
Sur les coteaux

N'êtes-vous pas le ciel
Où chantent nos dimanches ?

Pierrette MICHELOUD.

LES CONCERTS

« La Création », de Joseph Haydn

Il y eut grande beauté à entendre une masse de voix juvéniles célébrer la création originelle et l'allégresse d'un monde battant neuf, illuminé du premier soleil.

C'est pourquoi nous félicitons et remercions Georges Pantillon, maître de chant, d'avoir mis en chantier, et si bien construit l'œuvre considérable qu'est la *Création*. La chorale de l'Ecole normale et des gymnases de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds assumait en effet la tâche de confirmer le travail divin, de le magnifier et de résumer le labeur créateur des six jours. La bonne diction des jeunes choristes et leur bel élan entraînant firent grande impression.

L'orchestre de chambre de Lausanne accompagnait cette masse souple ; l'heureuse diversité des timbres, la bonne routine des musiciens, furent de très heureux effet ; il y eut ici et là, quelques moments où la parfaite synchronisation entre chant et musique se faisait désirer, mais ce ne furent que de fugaces instants qui n'ont pas nui à notre impression générale.

L'orchestre sut interpréter souplement, tour à tour avec fougue, puis avec sérénité et douceur, les pages instrumentales qui sont les préludes aux trois parties de l'œuvre.

Le piano accompagnant les récitatifs des solistes était tenu par Louis de Marval, pianiste de notre ville, avec fermeté et agréables nuances.

La plus grosse tâche, dans cette œuvre, est dévolue aux voix de solistes, un soprano, un ténor et une basse. En outre, dans les solis de la partie édénique, un alto apporte son beau timbre grave. C'était, dimanche après-midi, Béatrice Marchand, de notre ville, dont la voix contribua à la richesse des timbres individuels.

L'on sait que la *Création*, de Haydn contient des airs célèbres dans le monde musical tout entier. L'on ne se lasse pas d'eux, ils semblent trouver d'année en année, la source vive — celle même de la création — qui les rend frais, revigorants, ravissants, aux oreilles des auditeurs. C'est ce qui explique qu'une foule immense remplissait le Temple du Bas, en ce dernier dimanche d'octobre, et qu'en fin de concert, elle applaudit longuement solistes, chef, choristes et musiciens.

Que Mme Renée Defraiteur me pardonne, je la citerai en dernier, voulant la réserver, comme on dit « pour le dessert ».

MM. Louis Devos, ténor de Bruxelles et Paul Sandoz, de Bâle (et Neuchâtel) assumèrent la tâche des solistes, et ce dernier le double rôle — ce qui est considérable — de Raphaël d'abord, puis d'Adam. M. Devos — Uriel — a une voix souple, expressive, touchante sans langueur, et fut parfait dans l'air *Voici que l'homme, enfin paraît*, où son style, dépouillé, pur, faisait naître l'émotion. Et pour chanter le premier matin du monde *Jeune et candide, le matin s'éveille aux cieux*, l'artiste apporta une allégresse toute de fraîcheur, qui était ravissante.

Paul Sandoz détailla avec majesté et une sobriété jamais sèche, cependant, le rôle très important qui était le sien. Citons la poésie bucolique intense, et qu'il traduisit si bien, de l'air : *Et Dieu dit : Que naissent les êtres vivants.*

Dans ses duos avec le soprano, devenu Eve après avoir été Gabriel — un tour de force vocal, en vérité — la basse avait un charme soutenu, une force expressive, des meilleurs.

Tenu avec une vaillance sans faille, ni fatigue aucunes, le double rôle féminin qu'avait assumé Mme Defraiteur, embellit de son alacrité, de son riche éclat cette partition célèbre.

M. J.-C.

Naissances

Monsieur et Madame
BAUDIN - HILAIRE ont la joie de faire part de la naissance de leur fille

Erica

Neuchâtel, le 31 octobre 1955

Parcs 46 Neuchâtel

La section neuchâteloise de l'Automobile-club fête son cinquantenaire

Cinquante ans, pour un groupement d'automobilistes, c'est un âge vénérable. En 1905 il était plus facile qu'aujourd'hui de circuler en voiture dans notre bonne ville. Plus facile aussi de stationner. On appelle cela paradoxalement l'âge héroïque, alors que c'était l'âge béni.

La section neuchâteloise de l'Automobile-club de Suisse, née le 1er novembre 1905, a évoqué ses souvenirs d'un demi-siècle vendredi dernier lors d'une soirée aux chandelles, au casino de la Rotonde. Une salle ayant reçu une décoration de circonstance accueillit une brillante assistance. C'est ainsi que M. Jean-Pierre de Bosset, président de la section, salua la présence de M. P.-A. Leuba, conseiller d'Etat, Baumgartner, président central de l'A.C.S., Haeberlin, nouveau directeur de l'A.C.S., Edm. Bourquin, président de la section neuchâteloise du T.C.S., les délégués des sections voisines de l'A.C.S., etc. Le président évoqua la mémoire des vingt-cinq membres fondateurs de la section, tous disparus aujourd'hui, et rendit hommage à la femme de l'un d'eux, Mme Henry Bovet, présente en cette soirée d'anniversaire et qui fut fleurie. Enfin, il félicita pour leurs quarante ans de sociétariat Mme W. Blancpain, le Dr Pierre Baud et M. Daniel Chappuis.

Entre deux danses aux sons de l'orchestre « Red Fox », on entendit plusieurs allocutions. Le conseiller d'Etat Leuba apporta le salut et les félicitations du gouvernement et de la ville de Neuchâtel, M. Baumgartner ceux du comité central de l'A.C.S., M. André Nardin, ceux de la section des Montagnes neuchâteloises, accompagnés de deux chronographes, M. Cantin, ceux de la section fribourgeoise contenus dans une channe dédicacée, et M. Edm. Bourquin, ceux du T.C.S. présentés sur un plateau dédicacé. M. Alex Billeter, avec beaucoup d'esprit et un crayon agile, retraça sur la planche à dessin cinquante ans d'automobilisme neuchâtelois. Enfin, les danseurs en représentation à la Rotonde, les sœur Desforges, les Christian, et Hilde et Stève, présentèrent des numéros les uns fort gracieux et les autres alliant la danse à l'acrobatie.

Bo.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un motocycliste blessé

(c) Hier matin, un accident de la circulation s'est produit à la rue du Collège, où une automobile est entrée en collision avec une motocyclette, dont le conducteur a été relevé souffrant d'une forte commotion.

LE THÉÂTRE

Les « Productions théâtrales Georges Herbert » présentent « L'homme qui se donnait la comédie »

Tenir le plateau durant cinq tableaux, meubler des scènes souvent longues, est un tour de force que Daniel Gélin accomplit sans lasser son public.

Un seul décor durant toute la pièce: le salon d'une villa perdue au fond des bois. Un cadavre de femme trouvé dans les environs, l'arrivée à la villa d'un jeune homme enjôleur et aimable qui réussit à se rendre indispensable auprès d'une vieille femme, infirme imaginaire qui se plaît à tyranniser son entourage, il n'en faut pas plus pour jeter le trouble et l'angoisse chez les habitants de ce coin perdu.

Qui est l'assassin ? Olivia, nièce pauvre recueillie par sa tante, soupçonne Dan, l'ancien séducteur d'une servante ingénue. Mais la méfiance s'étend à chacun. S'agit-il de ce jeune homme calme et amoureux d'Olivia dont les visites journalières n'ont en réalité qu'un but : obtenir la main d'Olivia ? Celle-ci, romanesque, s'éprend de Dan et va jusqu'à mentir à la police pour le sauver avant de s'enfuir. Seule avec la vieille infirme, Dan la tue et la vole, froidement, sans remords.

L'arrivée inopinée d'Olivia lui fait enfin cesser la comédie qu'il se joue. Il n'est plus qu'un assassin et redevient naturel lorsqu'Olivia veut se constituer prisonnière à sa place.

Daniel Gélin fut parfait, aussi bien dans les scènes où il joue au tendre que durant ses dramatiques confessions. La vieille femme, qui rêva toute sa vie de douceur et qui reporte son amour maternel sur Dan, est interprétée par Sylvie, tandis que Renée Corciade est une cuisinière au franc parler (qui nous rappelle parfois Pauline Carton) et Josette Arno, une ravissante servante. Adrien Forge tient fort bien le rôle ingrat d'un homme terne et sans grande énergie, amoureux d'Olivia, dont le dur rôle est tenu avec brio par Nadine Alari. Raymonde Vattier fit de courtes apparitions comme nurse, tandis que Gérard Kéryse se mit dans la peau d'un policier froid et perspicace.

Si l'action est parfois tirée quelque peu en longueur, le jeu des acteurs ne la rendit jamais monotone. Le mystère demeura entier jusqu'à la fin et tint les spectateurs en haleine. Sans être de toute grande classe, cette histoire policière tient bien la scène.

Une fois de plus, nous devons regretter les mauvaises transmissions par un haut-parleur criard. Un petit détail, mais qui a son importance.

R. W.-S.

Montée de deux nouvelles cloches au temple des Valangines

Samedi dernier, à 15 heures, il y avait foule autour du temple des Valangines. Sous un ciel merveilleusement bleu et sous les rayons d'un soleil qui faisait resplendir la façade ouest du sanctuaire, se déroulait la cérémonie qui préludait à la montée de deux nouvelles cloches.

La Musique militaire, les enfants de l'école du dimanche, le chœur mixte du quartier assurèrent avec plein succès la partie musicale du programme et donnèrent expression à la joie qui remplissait les cœurs des paroissiens du Foyer des Valangines et de leurs amis.

La partie oratoire, fut, elle aussi, excellente et copieuse. Le pasteur Méan l'introduisit par quelques mots de bienvenue et par la lecture d'un psaume d'action de grâce.

Le conseiller communal Humbert-Droz prit ensuite la parole au nom des autorités de la ville : « Les trois cloches, l'ancienne et les deux nouvelles, qui donnent le la, le si et le do dièse sont destinées à lancer leur accord majeur et tonique dans une cité qui doit se développer, non seulement par l'accroissement du nombre de ses foyers, mais aussi par d'incessants progrès sur le plan de la spiritualité ».

M. Matthey-Doret, représentant de la maison où furent fondues les deux cloches présenta les deux nouvelles venues. Sur la plus grande est gravé le début du Psaume 150, tandis que la fin de l'oraison dominicale l'est sur la plus petite.

Le pasteur Jean-Philippe Ramseyer, président du Collège des anciens, parlant au nom de la paroisse, rappela qu'une cloche est toujours signe de quelque chose, de joie, de tristesse, d'alerte, et se réjouit que la première cloche du temple échappe enfin à sa solitude, fasse partie maintenant d'une famille, qui elle-même sera associée, dans l'exécution de sa mission, à toutes les cloches de la cité. Ainsi, ces cloches sont parmi nous le signe de l'Eglise une et diverse, qui ne peut se réjouir de la diversité de ses membres que si elle reste consciente de son unité en Jésus-Christ.

M. Louis Montandon, ancien archiviste, traça en quelques pages l'histoire des 16 cloches qui maintenant, dans nos sanctuaires et dans la tour de Diesse, marquent les heures et les étapes de la vie et invitent notre population à la prière.

Le pasteur Gygax, enfin, prononça la prière d'action de grâce et de consécration qui mit fin à la première partie de la cérémonie.

Ce fut ensuite la montée des deux cloches, élevées lentement, sous les regards émus de la foule, jusqu'à la hauteur de l'horlogerie, sur la face nord du clocher, puis introduites dans la tour où dorénavant elles accompliront, avec celle qui les y attendait depuis six ans, leur belle mission.

A. J.

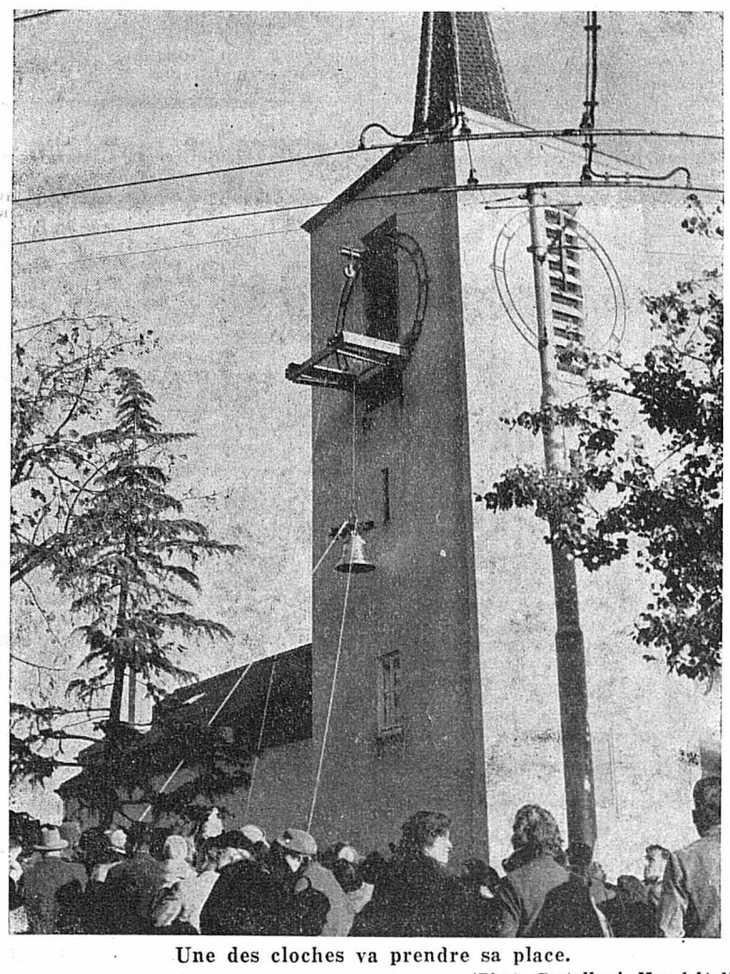

Une des cloches va prendre sa place.
(Phot. Castellani, Neuchâtel)

VAL-DE-TRAVERS

COUVET

Mauvaise chute en scooter

(sp) Mme A.-M. Jeannrichard, de Fleurier, qui se rendait à son travail à scooter, a dérapé à la rue Saint-Gervais et fait une chute. Projetée contre un mur, Mme Jeannrichard a été relevée avec une clavicule cassée et diverses contusions. Elle a été conduite à l'hôpital de Fleurier.

Nominations

(c) Le Conseil communal a appelé à faire partie du comité de la Fondation en faveur des vieillards du Val-de-Travers Mme Francis Bourquin, et MM. Constant Jaquemet et Charles Maeder, conseillers communaux, ainsi que M. Léo Roulet.

D'autre part, la commission de l'Ecole de mécanique a appelé M. Albert Monti, technicien à Bienne, en qualité de maître à l'Ecole de mécanique et l'électricité.

FLEURIER

Concert de l'ensemble vocal Charlotte Jéquier

(c) C'est à un concert absolument remarquable que le public a été convié dimanche en fin d'après-midi, au temple, pour y entendre une heure de musique ancienne.

Remarquable d'abord par la qualité d'exécution, l'ensemble vocal Charlotte Jéquier ayant atteint un si haut degré de perfection qu'il faut aller assez loin à la ronde pour trouver son pareil. C'est donc à juste titre que sa réputation a franchi les frontières neuchâteloises puis helvétiques et une localité modeste comme Fleurier peut s'enorgueillir de posséder un groupe que les critiques les plus autorisés et les plus exigeants ont déjà loué.

Remarquable aussi par les œuvres au programme : « Cantates pour 2 voix et orgue » de Schütz et J.-S. Bach, « Les pèlerins d'Emmaüs » de Carissimi, « Supplication pour les défunts », « Regina Coeli » de Marc-Antoine Charpentier.

Ces deux dernières œuvres ont été transcrites et réalisées par M. Guy Lambert, lequel a confié — marque d'une valeur reconnue et d'une estime qu'il faut souligner — à l'ensemble Charlotte Jéquier la première audition publique de la « Supplication pour les défunts ».

A l'orgue était M. Samuel Ducommun, de Neuchâtel, qui accompagna aussi M. Robert Kubler, professeur au conservatoire, dans « Récit et air du Messie » de Haendel. M. Ducommun fit une forte impression sur l'auditoire lorsqu'il joua « Fantaisie et fugue en sol mineur » de J.-S. Bach et « Suite du Deuxième ton » d'André Raison.

Quant à M. Kubler, c'est toujours avec la même satisfaction que nous aimons à l'entendre et le message qu'il apporte, par un organe bien timbré et heureusement équilibré, ne saurait laisser insensible.

Remercions encore l'ensemble vocal Charlotte Jéquier d'avoir procuré une inestimable jouissance et sa directrice qui voue à la musique le culte d'une artiste sincère et authentique.

Le départ d'une institutrice

(c) Mlle J. Magistrelli, institutrice, qui effectuait un remplacement à Fleurier depuis quatorze mois, a quitté lundi le collège pour les Verrières.

Mlle Josée Frauchiger, de Buttes, étudiante à l'école normale cantonale, succède à Mlle Magistrelli, laquelle a été une pédagogue qui sut se faire apprécier et aimer de ses élèves.

TRAVERS

Une nomination

(c) M. Francis Triponez vient d'être nommé administrateur communal à Valangin ; il entrera en fonction au début de janvier. Il est le fils de M. Triponez, conseiller communal.

LES VERRIÈRES

Le groupe des paysannes verse 200 francs au fonds des vieillards

(c) Le groupe des paysannes des Verrières a voulu apporter aussi sa pierre à la Fondation pour les vieillards du Val-de-Travers ; il a organisé une loterie qui lui a permis de verser 200 fr. au fonds de l'œuvre projetée. Le tirage eut lieu dimanche après-midi au cours d'un « thé » agrémenté de musique et de chants.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en 9me page.

Même quand je marcherai dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrai rien car tu es avec moi.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame et Monsieur André Dumont et Jean-Claude Racine, à la Chaux-de-Fonds, Mauricette Racine et Michèle-Françoise, à Saint-Sulpice ;

Madame et Monsieur Gilbert Lebet-Brisa et leurs enfants, à Buttes ;

Madame Georges Kreis et famille, à Fleurier, à Saint-Blaise et à Colombier ;

Madame Antoinette Renaud et famille, à Fleurier et à Serrières ;

Madame Berthe Vautravers, à Fleurier ;

ainsi que les familles Kreis, Haberbüsch, Brisa, Bichsel, Junod, parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Pierre BRISA

née Charlotte KREIS

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection après une courte maladie, à l'âge de 67 ans, le 31 octobre 1955.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Saint-Sulpice, le mercredi 2 novembre 1955, à 13 heures.

Culte pour la famille, à 12 h. 30.